

Cartographie de l'engagement des Organisations de la Société Civile dans les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet

Janvier 2025



Remerciements

Recherches et rédaction par

Verengai Mabika, Expectation State

Augustus Emenogu, Expectation State

Édité par

Virginia (Ginger) Paque, DiploFoundation

Révision par

Dr Stephanie Borg Psaila, Fondation Diplo

Dr Slavica Karajicic, DiploFoundation

Kenneth Harry Msiska, Forus

Marie L'Hostis, Forus

Karolina Iwańska, ENCL

Neila Zakraoui, Expectation State

Mise en page, design et révisions

Sol Mokdad, Expectation State, *Arturo Cortés Barbabosa*, Forus, *Bibbi Abruzzini*, Forus, *Lucia Torres*, Forus. Nous tenons à remercier *Vitoria Dacal* pour la traduction en portugais, *Wendy & Alain Dubreuil* pour la traduction en français, et *Álvaro Martínez Bueno & David Helguera* pour la traduction en espagnol.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Forus et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Acronymes

CC	Comité Consultatif
CCAFRALO	Organisation régionale africaine At-Large
AFRINIC	Centre d'information du réseau africain
AIGF	Forum africain sur la gouvernance de l'internet
ALAC	Comité consultatif At-Large
ALS	Structures At-Large
APAC	Asie-Pacifique
APC	Association pour le progrès des communications
APNIC	Centre d'information sur les réseaux de l'Asie et du Pacifique
APrIGF	Forum régional Asie-Pacifique sur la gouvernance de l'internet
APT	Télécommunauté Asie-Pacifique
ArabIGF	Forum arabe sur la gouvernance de l'internet
ARIN	Registre américain des numéros Internet
ASMG	Groupe arabe de gestion du spectre
ASO	Organisation de soutien à l'adressage
ASO AC	Conseil d'administration de l'ASO
UAT	Union africaine des télécommunications
BPFs	Forums sur les meilleures pratiques
CADE	Alliance de la Société Civile pour le renforcement des capacités numériques
ccNSO	Organisation de soutien aux noms de pays
ccTLD	Domaine de premier niveau de code de pays
CCWG-ACCT	Groupe de travail intercommunautaire sur l'amélioration de la redevabilité de l'ICANN
CEO	Chief Executive Officer (Directeur général)
CEPT	Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications
CIPESA	Collaboration sur la politique internationale des TIC pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe
CITEL	Comité interaméricain des télécommunications
CoAP	Protocole d'application contraint
CSO	Organisation de la société civile
CTU	Union des télécommunications des Caraïbes
DDoS	Déni de service distribué
DNS	Système de noms de domaine
DNSOP	Opérations du système de noms de domaine
EAIGF	Forum sur la gouvernance de l'internet en Afrique de l'Est
CE	Communauté autonome
ECNL	Centre européen pour le droit des organisations à but non lucratif
EFF	Electronic Frontier Foundation (Fondation de la frontière électronique)
EMODIR	Direction de l'éducation, du mentorat et de la sensibilisation
EN	Anglais

ES	État des attentes
FIFA	Forum sur la liberté de l'Internet en Afrique
FGI-CA	Forum sur Gouvernance de l'Internet pour l'Afrique Centrale (FGI-AC ou IGF-CA)
FR	Français
GAIA	Accès mondial à l'internet pour tous
GAC	Comité consultatif gouvernemental
GDPR	Règlement général sur la protection des données
GNSO	Organisation de soutien aux noms génériques
gTLD	Domaines génériques de premier niveau
HRIA	Évaluation de l'impact sur les droits humains
IAB	Comité d'architecture de l'internet
IANA	Autorité chargée de l'attribution des numéros sur Internet
ICANN	Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet
ICCPR	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
IESG	Groupe de pilotage de l'ingénierie Internet
IETF	Internet Engineering Task Force (groupe de travail sur l'ingénierie Internet)
IGF	Forum sur la gouvernance de l'Internet
IoR	Internet des droits
IoT	Internet des objets
IP	Protocole Internet
IRTF	Groupe de travail pour la recherche sur l'internet
ISP	Fournisseur d'accès à Internet
UIT	Union internationale des télécommunications
UIT-D	Secteur du développement des télécommunications de l'UIT
UIT-R	Secteur des radiocommunications de l'UIT
UIT-T	Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT
KEIs	Interviews d'experts clés
LACNIC	Centre d'information sur les réseaux d'Amérique latine et des Caraïbes
LATAM	Amérique latine
LGBTIQ	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intergenres, queers
LIGF	Forum libanais sur la gouvernance de l'internet
MAG	Groupe consultatif multipartite
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MERLA	Suivi, évaluation, recherche, apprentissage et adaptation
MLS	Sécurité de la couche de messagerie
NAIGF	Forum intergouvernemental pour l'Afrique du Nord
NCSG	Groupe des parties prenantes non commerciales
NIGF	Initiatives nationales de l'IGF
NomCom	Comité de nomination
NPOC	Comité des préoccupations opérationnelles à but non lucratif
NRIs	Initiatives nationales et régionales

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OSET	Bureau de l'envoyé spécial pour la technologie
PDP	Processus d'élaboration des politiques
PEARG	Groupe de recherche sur l'amélioration et l'évaluation de la protection de la vie privée
PITG	Groupe d'intérêt public sur les technologies
RCC	Commonwealth régional dans le domaine des communications
RIPE NCC	Centre de coordination des réseaux IP européens
RIR	Registre régional de l'internet
RFC	Demande de commentaires
RSSAC	Comité consultatif du système de serveur racine
SAIGF	Forum sur la gouvernance de l'internet en Afrique australe
SDO	Organisme de normalisation
SO	Organisation de soutien
SP	Espagnol
SPSS	Paquet statistique pour les sciences sociales
SSAC	Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité
TLD	Domaine de premier niveau
UDHR	Déclaration universelle des droits humains
WAIGF	Forum sur la gouvernance de l'internet en Afrique de l'Ouest
WCIT	Conférence mondiale sur les télécommunications internationales
GT	Groupes de travail
CMR	Conférence mondiale des radiocommunications
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
CMDT	Conférence mondiale de développement des télécommunications
AMNT	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications

Table des matières

Acronymes	3
Résumé	8
Section 1. Introduction	10
1.1 Processus de gouvernance de l'internet et questions relatives à l'engagement des OSC	10
1.2 Objectifs et portée de l'étude	11
1.3 Méthodologie	11
1.4 Lacunes de la recherche sur le rôle des OSC dans la gouvernance de l'internet	16
1.5 Conclusion	17
Section 2. Cartographie des acteurs de la gouvernance de l'internet et des mécanismes d'engagement des OSC	18
2.1 ICANN	18
2.2 L'IETF	25
2.3 L'UIT	27
2.4 Le FGI	34
2.5 Conclusion	37
Section 3. Lacunes et obstacles à l'engagement dans les processus de gouvernance de l'internet	39
3.1 Participation limitée ou absence aux discussions sur la gouvernance de l'internet	39
3.2 Insuffisance de la diversité et de l'inclusivité	41
3.3 L'existence de silos nuit à l'efficacité collective	44
3.4 Disparité de l'influence	45
3.5 Conclusion	46
Section 4. Possibilités de participation des OSC aux processus de gouvernance de l'internet	48
4.1 Possibilités d'engagement des OSC dans les processus de l'IETF et de l'IRTF	48
4.2 Possibilités d'engagement des OSC dans l'ICANN	51
4.3 Possibilités d'engagement des OSC au sein de l'UIT	53
4.4 Possibilités d'engagement des OSC auprès du FGI	55
4.5 Conclusion	56
Section 5. Modèles et tendances plus larges de l'engagement des OSC dans la gouvernance de l'internet	58
5.1 Les droits humains, les droits numériques, l'IA et les technologies émergentes en point de mire	58
5.2 Les défis de l'engagement au niveau national	59
5.3 Prolifération des espaces de gouvernance de l'internet	59
5.4 Déplacement des discussions politiques vers d'autres espaces	60
5.5 Émergence de priorités régionales	60
5.6 Un fossé entre les genres et l'inclusivité	61
5.7 Conclusion	63
Section 6. Possibilités d'engagement des OSC	64
6.1 Se concentrer sur des questions spécifiques et pertinentes	64
6.2 Développer des approches localisées	64
6.3 Exploiter les plateformes multipartites	65
6.4 Promouvoir l'inclusivité et l'activisme numérique	65
6.5 Combler le fossé entre les hommes et les femmes	66
6.6 Renforcer la collaboration avec d'autres parties prenantes	66
6.7 Conclusion	67
Références	69
Annexes	72
Annexe 1 : Experts clés interrogés	73

Annexe 2 : Liste des OSC échantillonnées	74
Annexe 3 : Liste des OSC collaborant avec le secteur de l'UIT, par région	77
Annexe 4 : Participation des OSC aux processus de l'IETF	85
Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de référence	87
Questionnaire de l'enquête en ligne	87
Annexe 6 : Guide d'entretien avec les experts clés	90
Introduction	90
Principe de non-nuisance	91

Liste des figures

Figure 1 : Répartition régionale des OSC ayant répondu à l'enquête et des KEI	14
Figure 2 : Structure du Conseil d'Administration de l'ICANN	19
Figure 3 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC dans l'ICANN	23
Figure 4 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC au sein de l'IETF	26
Figure 5 : Mécanismes de participation des OSC à l'UIT	30
Figure 6 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC dans le FGI	36
Figure 7 : Groupe de parties prenantes des individus occupant des postes de direction à l'ICANN en 2022	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Organisations l'ICANN	18
Tableau 2 : Conditions de participation des OSC aux processus de l'ICANN	24
Tableau 3 : Secteurs de l'UIT	28
Tableau 4 : Conditions de participation des OSC aux activités de l'UIT	32
Tableau 5 : Participation des répondants à l'IETF par secteur en 2021-2023	43
Tableau 6 : Groupes de travail et groupes de recherche de l'IETF et de l'IRTF intéressant les OSC	49
Tableau 7 : Commissions d'études de l'UIT-T intéressant les OSC	54
Tableau 8 : Priorités de la gouvernance de l'internet dans les régions	61

Résumé

Cette étude examine l'engagement des Organisations de la Société Civile (OSC) dans les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet, en soulignant leur rôle essentiel dans la défense d'un avenir numérique juste et inclusif. Les OSC jouent un rôle déterminant dans le traitement de questions clés telles que l'accessibilité et le coût de l'internet, les droits humains et la protection des communautés marginalisées. Les OSC participent activement aux principaux forums de gouvernance de l'internet, notamment l'IETF (Groupe de Travail sur l'Ingénierie Internet), l'ICANN (Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur internet), le Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) et les forums liés à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Malgré leurs contributions, les OSC, en particulier celles du Sud Global, sont confrontées à des défis importants qui les empêchent de participer pleinement.

Cette étude examine les obstacles à l'engagement des OSC dans la gouvernance de l'internet, identifie les lacunes et propose des recommandations pour des processus plus inclusifs et équitables. L'étude a utilisé une méthodologie à multiples facettes, combinant une analyse documentaire complète des documents relatifs aux divers forums de gouvernance de l'internet, une enquête de référence et des entretiens avec des experts clés. L'enquête et les entretiens ont permis de recueillir les réponses de 91 OSC et d'experts clés de différentes régions, en particulier du Sud Global, afin d'évaluer les niveaux de participation, les défis et les opportunités. L'étude a révélé que si les OSC s'engagent de plus en plus dans les forums de gouvernance de l'internet, la participation des pays du Sud Global reste disproportionnellement faible en raison d'**obstacles systémiques, financiers, procéduraux et linguistiques**, ce qui fait qu'il est difficile pour les OSC de s'orienter et de contribuer de manière significative aux discussions.

En outre, cette étude montre un **manque de diversité et d'inclusivité** dans les forums de gouvernance de l'internet, qui se traduit par une sous-représentation des groupes marginalisés, en particulier des pays du Sud Global, ce qui aboutit à des politiques qui ne répondent pas aux besoins de toutes les parties prenantes. Cela affaiblit la légitimité et l'efficacité du processus de prise de décision. **Les écarts en matière de genre et d'inclusion** persistent, en particulier dans les sociétés conservatrices, où les femmes et les groupes marginalisés sont souvent exclus de la prise de décision.

Les déséquilibres de pouvoir favorisent les grandes entreprises technologiques et les gouvernements, limitant l'influence des OSC sur les questions d'intérêt public telles que les droits humains et les droits numériques, tandis que les cloisonnements au sein d'organisations telles que l'ICANN entravent la collaboration. Au niveau national, des environnements politiques et juridiques restrictifs limitent encore davantage l'engagement des OSC, ce qui fait que leurs points de vue sont sous-représentés dans les discussions sur les politiques nationales.

Le **nombre croissant de forums et de processus de gouvernance de l'internet** a créé un paysage fragmenté et accablant pour les OSC, en particulier celles qui disposent de ressources limitées. Naviguer dans de multiples forums et se tenir au courant des divers ordres du jour peut mettre à rude épreuve les capacités des OSC, réduisant leur aptitude à s'engager de manière significative dans un seul et même processus.

Les résultats s'alignent sur les tendances identifiées dans l'analyse documentaire, en plus d'un déplacement des discussions clés sur la politique numérique des forums traditionnels de gouvernance de l'internet vers d'autres espaces, tels que les forums commerciaux, qui manquent souvent de l'inclusivité et de l'accessibilité nécessaires à une participation efficace des OSC. En outre, la tendance croissante des initiatives régionales et contextuelles de gouvernance de l'internet menées par les OSC reflète une évolution positive vers des approches localisées. Elle souligne la nécessité d'un soutien et d'une collaboration plus importants.

Ces résultats confirment la sous-représentation des voix marginalisées dans les processus de gouvernance de l'internet, en particulier dans les pays du Sud Global, et soulignent la nécessité d'un processus de gouvernance de l'internet plus inclusif et plus équitable qui garantisse que les diverses perspectives sont représentées de manière adéquate. Soulignant les disparités persistantes dans l'engagement des OSC, l'étude appelle à des interventions ciblées pour résoudre ces problèmes.

L'étude recommande d'accroître les possibilités de financement, de renforcement des capacités et de soutien technique pour les OSC du Sud Global, de promouvoir l'inclusivité et la diversité dans les forums de gouvernance de l'internet et d'encourager la collaboration entre les OSC, les gouvernements, les experts techniques et le secteur privé afin de renforcer l'influence des politiques. Il recommande également de développer des approches localisées pour répondre aux défis et aux opportunités spécifiques à chaque région, et d'explorer des approches et des méthodes innovantes pour renforcer la participation des OSC à la gouvernance de l'internet.

Section 1. Introduction

1.1 Processus de gouvernance de l'internet et questions relatives à l'engagement des OSC

Les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet sont des cadres de collaboration qui réunissent divers acteurs pour élaborer les politiques et les réglementations régissant l'internet. Ces processus impliquent une coopération entre les gouvernements et les organisations internationales, tout en élargissant la participation à la société civile, au secteur privé, aux experts techniques et au monde universitaire. Comme l'a défini le Groupe de travail sur la gouvernance de l'internet (GTGI) en 2005, la gouvernance de l'internet est *"le développement et l'application par les gouvernements, le secteur privé et la société civile, dans leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décision et programmes communs qui façonnent l'évolution et l'utilisation de l'internet"* (De Bossey, 2005, p. 4). Cette approche inclusive garantit que la gouvernance de l'internet est transparente, redevable et qu'elle reflète les intérêts de toutes les parties prenantes, favorisant ainsi un environnement en ligne stable, sûr et ouvert qui profite à la société dans son ensemble.

Les OSC ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de l'internet en contribuant à son progrès technologique et en défendant des principes tels que la neutralité du réseau et la liberté d'expression, garantissant ainsi un environnement en ligne sûr et accessible à tous. Les forums sur la gouvernance de l'internet offrent aux OSC une plateforme essentielle pour défendre les droits humains, l'accessibilité, l'inclusion et l'égalité des genres. Ils représentent diverses parties prenantes, y compris des groupes marginalisés. Elles plaident en faveur de la transparence, de la redevabilité et de l'élaboration de politiques éclairées en apportant des connaissances spécialisées sur les droits numériques et la cybersécurité. En outre, les OSC travaillent activement à la réduction de la fracture numérique, en se concentrant sur l'accessibilité financière, l'infrastructure et la culture numérique, afin d'assurer l'égalité des chances pour les communautés historiquement marginalisées et de leur permettre de bénéficier des progrès technologiques. Malgré leur rôle crucial, la recherche indique que les OSC, en particulier celles du Sud Global, doivent être mieux représentées dans les forums régionaux et mondiaux sur la gouvernance de l'internet. Les OSC rencontrent également des difficultés pour participer de manière significative aux espaces de gouvernance de l'internet tels que l'UIT, l'ICANN, le FGI et l'IETF.

L'engagement des OSC du Sud Global dans les forums de gouvernance de l'internet se caractérise par une interaction dynamique de progrès et de défis persistants. Si de plus en plus d'OSC participent activement aux principaux forums, font entendre leur voix sur des questions cruciales et renforcent leurs réseaux, d'importants obstacles persistent. Des ressources limitées, des dynamiques de pouvoir inégales et une représentation limitée dans les structures officielles entravent leur pleine participation. Malgré ces difficultés, les OSC progressent, influencent les discussions politiques et font pression pour que le paysage de la gouvernance de l'internet soit plus inclusif et équitable.

La gouvernance de l'internet fonctionne à plusieurs niveaux - mondial, régional et national - par le biais de divers forums, chacun servant des objectifs distincts et offrant aux OSC la possibilité de s'engager et d'influencer les politiques. Le FGI mondial est la plateforme la plus inclusive pour un dialogue multipartite, permettant aux OSC d'échanger des connaissances et de façonner les

agendas de la politique mondiale de l'internet. Les forums multilatéraux tels que l'UIT se concentrent sur les normes techniques et les politiques de développement, et la participation des OSC permet de s'assurer qu'elles reflètent les besoins de la société. Les forums multipartites tels que l'IETF et l'ICANN traitent des protocoles techniques et de l'infrastructure de l'internet, offrant aux OSC la possibilité de plaider en faveur de la redevabilité et de la transparence. Au niveau régional, des forums tels que les forums régionaux sur la gouvernance de l'internet et des entités telles que les registres régionaux de l'internet (RRI) font le lien entre les discussions mondiales et les réalités locales, ce qui permet aux OSC de relever les défis propres à chaque région et d'influer sur les politiques. Les forums nationaux, y compris les FGI nationaux (IGFN), permettent aux OSC de façonner les politiques nationales et de s'assurer que les voix locales sont entendues. En outre, les forums thématiques se concentrent sur des questions telles que les droits numériques, la cybersécurité ou la neutralité du réseau, offrant des espaces pour des discussions approfondies et une action collective. Pour naviguer dans ce paysage complexe, il faut un engagement stratégique, des réseaux solides et une compréhension de l'interaction entre les dynamiques mondiales, régionales et nationales.

1.2 Objectifs et portée de l'étude

Cette étude fournit une analyse complète de l'engagement des OSC dans les processus critiques de gouvernance de l'internet. Elle met en lumière les acteurs clés, les forums, les questions émergentes, ainsi que les opportunités et les défis stratégiques auxquels les OSC sont confrontées. Elle permet de comprendre les multiples facettes de la participation des OSC à la gouvernance de l'internet, tant au niveau mondial que régional. L'étude a été guidée par les objectifs suivants

- **Identifier et cartographier les principales parties prenantes :** Identifier et analyser les divers acteurs impliqués dans les processus multilatéraux et multipartites de la gouvernance de l'internet.
- **Évaluer les domaines thématiques de l'engagement des OSC :** Examiner les domaines thématiques clés dans lesquels les OSC sont activement engagées dans ces processus de gouvernance de l'internet, y compris les thèmes transversaux.
- **Évaluer les stratégies et l'impact des OSC :** Analyser les diverses stratégies et approches employées par les OSC pour influencer les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet, en évaluant leur efficacité et leur impact.
- **Identifier les lacunes et les opportunités :** Identifier les lacunes existantes dans l'engagement des OSC, les obstacles à la participation et les opportunités potentielles pour renforcer l'implication des OSC dans l'élaboration des cadres de gouvernance de l'internet.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Conception de la recherche

L'étude a utilisé une méthode de recherche mixte pour répondre aux objectifs et à la portée de l'étude et assurer une compréhension globale de l'engagement des OSC dans les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet. La recherche s'est appuyée sur un examen de la littérature pertinente pour établir une base contextuelle solide, une enquête de référence et des entretiens avec des experts clés (KEI) pour recueillir des perspectives diverses et des idées qualitatives.

1.3.2 Méthodes de collecte des données

Cette étude a utilisé une approche mixte pour la collecte des données, intégrant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives pour fournir une compréhension globale de l'engagement des OSC dans les forums de gouvernance de l'internet. Cette recherche s'est appuyée sur un examen approfondi de la littérature pertinente, englobant les documents officiels, la littérature universitaire, les notes de synthèse et les rapports de projet. Cet examen a permis d'identifier les recherches existantes, les thèmes clés et les lacunes critiques en matière de connaissances dans ce domaine.

Sur la base de ces éléments, un questionnaire d'enquête de référence a été élaboré en consultation avec les membres de l'Alliance de la Société Civile pour le renforcement des capacités numériques (CADE). L'enquête a utilisé un mélange de questions semi-structurées et structurées, permettant à la fois des récits détaillés et des données quantifiables. Parmi les exemples de questions semi-structurées, on peut citer celles qui invitent les personnes interrogées à développer l'impact des défis ou à décrire des stratégies d'engagement réussies. En revanche, les questions structurées, telles que celles portant sur la participation passée ou les besoins en matière de renforcement des capacités, offraient des options de réponse prédéfinies pour faciliter l'analyse (voir le questionnaire à l'annexe 6). En outre, certaines questions utilisaient une échelle de Likert, telle que *"Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous le niveau d'engagement de votre organisation dans ces forums ?"*, ce qui permettait aux répondants d'exprimer leurs opinions ou leurs perceptions sur un spectre défini. Afin d'être accessible à un large public, le questionnaire a été produit en trois versions : anglais (EN), français (FR) et espagnol (SP). Le questionnaire, qui comprenait 19 questions réparties en sept sections distinctes, a été conçu pour être rempli en 15 à 20 minutes environ. Les sections comprenaient

- **Données démographiques et informations sur l'organisation :** Collecte d'informations de base sur les organisations participantes.
- **Engagement des OSC dans les forums de la GI :** L'accent est mis sur le niveau de participation de l'organisation à divers forums de la GI.
- **Défis à la participation des OSC :** Identifier les principaux obstacles à une participation efficace aux forums de la GI.
- **Possibilités d'amélioration de l'engagement :** Explorer les possibilités d'accroître l'engagement des OSC.
- **Besoins en matière de renforcement des capacités :** Étudier les domaines spécifiques dans lesquels les organisations ont besoin de renforcer leurs capacités.
- **Facteurs d'inclusion :** Approfondir les efforts déployés par les organisations pour aborder la question de l'inclusivité dans leurs activités liées à la GI.
- **Réflexions finales :** Les organisations ont la possibilité de faire part de leurs commentaires et de leurs recommandations.

L'enquête a été réalisée en ligne à l'[adresse](https://iyvkyxaur7h.typeform.com/to/vqoaVR5N) <https://iyvkyxaur7h.typeform.com/to/vqoaVR5N>. La plateforme Typeform a été choisie pour ses solides mesures de protection des données, y compris la conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) (Typeform, 2021).

Le questionnaire de l'enquête a été lancé en septembre 2024. Le questionnaire a d'abord été testé auprès des membres de la CADE, qui ont aidé à affiner les questions de l'enquête. Il a ensuite été diffusé dans les réseaux des organisations membres de la CADE et sur les réseaux sociaux, avec des rappels hebdomadaires sur une période de cinq semaines pour encourager la

participation. Afin d'augmenter les taux de réponse, la date limite pour répondre à l'enquête a été prolongée jusqu'en décembre 2024.

En complément des données de l'enquête, des consultations en ligne avec des experts clés ont été menées pour recueillir des informations qualitatives approfondies. Les entretiens, d'une durée de 45 minutes à une heure, ont eu lieu entre septembre et décembre 2024. Un guide d'entretien, couvrant des sujets clés tels que l'engagement, les défis et l'inclusivité, a été utilisé par les chercheurs pendant les entretiens pour recueillir des données qualitatives auprès des experts sur leurs expériences en matière de gouvernance de l'internet (voir l'annexe 6). Une série pilote d'entretiens a été réalisée avec un petit groupe de membres de la CADE qui avaient participé à la phase d'élaboration du questionnaire de l'enquête. Par la suite, d'autres experts activement engagés dans les principaux organismes de gouvernance de l'internet, notamment l'UIT, l'IETF, le FGI et l'ICANN, ont été identifiés grâce à une méthode d'échantillonnage en boule de neige. Ces consultations ont été enregistrées avec le consentement des experts et les transcriptions ont été stockées en toute sécurité, conformément aux normes RGPD. Pour tenir compte des préférences individuelles, les consultations ont été organisées à l'aide de plateformes telles que Google Meet, Zoom et Microsoft Teams.

Tout au long du processus de collecte des données, les considérations éthiques et de confidentialité des données sont restées primordiales, en adhérant strictement aux principes du RGPD. Pour les données quantitatives, les identifiants personnels ont été supprimés des données d'enquête et les participants ont été informés de leurs droits, y compris celui de se retirer de l'étude. L'accès aux données a été limité aux chercheurs autorisés et toutes les données recueillies ont été stockées en toute sécurité, ce qui a permis de garantir l'intégrité et la confidentialité des données. Pour les données qualitatives, un consentement explicite a été obtenu, décrivant les objectifs spécifiques pour lesquels les données seraient utilisées. Les participants ont été informés du risque d'identification indirecte par le biais de détails contextuels et ont pu contrôler le niveau de détail partagé. Les chercheurs ont mis en œuvre des protocoles d'accès stricts, limitant l'accès aux seules personnes directement impliquées dans l'analyse, et ont veillé à ce que les données qualitatives soient stockées dans des environnements protégés. Les participants ont été informés de leur droit de retirer leurs contributions qualitatives à tout moment, conformément au droit à l'oubli et aux principes de portabilité des données du RGPD.

1.3.3 Stratégie d'échantillonnage

Cette étude a utilisé une approche multi-méthodes afin d'obtenir une compréhension globale de l'engagement des OSC dans les processus de gouvernance de l'internet. Chacune des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives, y compris un examen de la littérature existante, une enquête de référence et des entretiens avec des experts clés, a utilisé des stratégies d'échantillonnage distinctes adaptées à ses objectifs spécifiques, garantissant une compréhension nuancée des complexités entourant la participation des OSC.

Examen de la portée

L'examen exploratoire a utilisé une stratégie d'échantillonnage à multiples facettes. Les documents des principaux organes de gouvernance de l'internet, y compris un examen des sites web officiels, tels que le FGI, l'IETF et l'UIT, ont été privilégiés. En complément, des sites web stratégiques d'OSC, tels que ceux de l'Association pour le Progrès de la Communication (APC), de l'Internet Society et de l'Electronic Frontier Foundation (EFF), entre autres, ont été incorporés afin de recueillir les divers points de vue de la société civile. La stratégie de recherche a utilisé des mots-clés élargis (tels que OSC actives dans l'UIT ou OSC actives dans l'IETF ou l'IRTF), y compris

une terminologie propre à l'organisation, et a donné la priorité à l'examen des documents provenant de ces sources principales. L'extraction des données a été affinée pour tenir compte de la participation des parties prenantes, de l'élaboration des politiques et des stratégies d'engagement des OSC, entre autres.

Échantillonnage des données quantitatives

Les données quantitatives de cette étude ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire d'enquête de base distribué dans les réseaux des organisations membres de la CADE et diffusé sur les réseaux sociaux. Le questionnaire, comprenant 19 questions structurées réparties en sept sections, ciblait les OSC engagées dans la gouvernance de l'internet. Le processus de sélection était inclusif, visant à recueillir les réponses de toute OSC activement impliquée dans ce domaine, et l'enquête était disponible en anglais, en français et en espagnol afin d'en faciliter l'accès. L'enquête a été consultée 647 fois en anglais (taux de réponse de 22,8 %), 63 fois en français (56 %) et 29 fois en espagnol (41,7 %), mais les taux de réponse ont varié de manière significative. Ainsi, 75 questionnaires ont été remplis (figure 1), ce qui donne un taux de réponse global d'environ 27 %. Les profils détaillés des OSC participantes sont disponibles à l'annexe 2.

Figure 1 : Répartition régionale des OSC ayant répondu à l'enquête et des KEI

91 répondants			
75 OSC		16 experts clés (et leur domaine d'intervention)	
44	 Afrique	3	FGI
		1	ICANN, FGI
9	 Amérique latine	1	ICANN, UIT
		2	ICANN, IETF
13	 Asie	1	FGI régional
		1	IETF
4	 Europe	2	ICANN
1	 États-Unis	1	UIT
1	 Amérique centrale	4	Non communiqué
3	 Monde		

Échantillonnage des données qualitatives

Les données qualitatives ont été collectées par le biais d'entretiens semi-structurés avec des experts. Les participants initiaux ont été sélectionnés à dessein sur la base de leur expertise et de leur expérience reconnues dans le domaine de la gouvernance de l'internet. Ces participants ont été invités à recommander d'autres répondants potentiels, créant ainsi un effet boule de neige qui a permis d'augmenter la taille et la diversité de l'échantillon. Cette approche a mis l'accent sur l'inclusion de perspectives diverses, en tenant compte de facteurs tels que la représentation régionale, la diversité organisationnelle et l'équilibre entre les genres. Les entretiens ont été menés virtuellement pendant 13 semaines, entre septembre et novembre 2024.

Au total, 16 experts clés (figure 1) ont participé aux entretiens, les femmes représentant 56 % (n=9). La majorité des experts (9) se concentrent sur le FGI, tandis que d'autres donnent la priorité à l'ICANN (6), à l'IETF (3) ou à un FGI régional (5). Quelques-uns ont mis l'accent sur l'ICANN, l'UIT et l'IETF combinés. Quatre experts ont souligné la diversité des priorités des processus et organisations de gouvernance de l'internet. Les détails des experts qui ont participé à l'étude sont fournis dans l'annexe 1.

1.3.4 Méthodes d'analyse des données

L'analyse thématique a été utilisée pour identifier les thèmes et les modèles récurrents dans la littérature et pour cartographier l'engagement existant des OSC dans la gouvernance de l'internet. Cela a permis d'éclairer l'analyse ultérieure des données : en s'appuyant sur les résultats de cette étude, des méthodes quantitatives et qualitatives ont été utilisées pour analyser les données collectées.

Pour l'analyse quantitative, l'étude a utilisé le Logiciel Statistique pour les Sciences Sociales (SPSS) pour analyser l'ensemble des données de l'enquête de référence. Cette analyse a fait appel à des statistiques descriptives pour résumer les principaux aspects des données, tels que la représentation régionale des organisations participantes (figure 1). Ces résultats quantitatifs ont été interprétés à la lumière des données qualitatives afin de fournir une compréhension globale de l'engagement des OSC dans les processus de gouvernance de l'internet.

Pour l'analyse qualitative, l'étude a procédé à une analyse thématique des réponses aux entretiens avec les experts. Cette analyse a utilisé une approche hybride, s'appuyant sur des thèmes identifiés lors de l'examen de la portée et intégrés dans des guides d'entretien semi-structurés, combinant ainsi l'analyse de contenu avec des éléments d'analyse thématique. Le logiciel d'IA Perplexity AI, choisi en raison de son engagement en faveur de la sécurité des données, a été utilisé pour identifier les schémas récurrents et les questions transversales à partir de données anonymes. L'étude a également croisé les données afin d'identifier les tendances et les modèles communs aux différents groupes d'OSC, en se concentrant sur les obstacles à la participation et les domaines dans lesquels l'engagement peut être renforcé.

1.3.5 Limites

Une évaluation et une compréhension correctes impliquent de reconnaître les limites de l'étude. Trois limites principales peuvent avoir affecté la collecte des données et l'interprétation des résultats. La première est liée à la représentation de l'échantillonnage. L'approche de l'échantillonnage raisonné, bien qu'efficace pour recueillir des données de haute qualité auprès de répondants bien informés, peut introduire des biais en se concentrant sur des individus et des organisations spécifiques qui pourraient ne pas représenter pleinement la population plus large

des OSC engagées dans les processus de gouvernance de l'internet. Deuxièmement, l'étude s'est appuyée sur des données autodéclarées provenant de l'enquête et des entretiens, ce qui peut donner lieu à des interprétations subjectives biaisées. Enfin, les taux de réponse à l'enquête ont été influencés par des contraintes de temps, la lassitude des enquêteurs et des inquiétudes concernant les escroqueries par hameçonnage. Pour y remédier, la période d'enquête a été prolongée et les actions de sensibilisation ciblées ont été intensifiées. Toutefois, comme pour toute recherche basée sur une enquête, la collecte d'un ensemble de données complet est intrinsèquement difficile.

1.4 Lacunes de la recherche sur le rôle des OSC dans la gouvernance de l'internet

Les OSC jouent un rôle essentiel dans l'approche multipartite adoptée pour la gouvernance de l'internet (Haristya, 2020, pp 252-270). Elles constituent le lien vital entre l'infrastructure technique de l'internet et son impact sur la vie des gens. Le succès du rôle des OSC réside dans leur capacité à

- **Amplifier les voix marginalisées :** Les OSC renforcent les communautés et les individus qui sont souvent exclus des processus décisionnels traditionnels, en veillant à ce que leurs points de vue et leurs préoccupations soient entendus.
- **Défendre les droits humains :** Les OSC plaident en faveur d'un internet qui respecte et soutient les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, la vie privée et l'accès à l'information.
- **Promouvoir l'inclusion numérique :** Les OSC s'efforcent de combler le fossé numérique, en veillant à ce que chacun, indépendamment de ses origines ou de sa situation géographique, puisse bénéficier des possibilités offertes par l'internet.
- **Favoriser la transparence et la redevabilité :** Les OSC demandent aux acteurs puissants de rendre des comptes, en exigeant la transparence dans la prise de décision et en plaidant pour des politiques qui protègent l'intérêt public.
- **Favoriser l'innovation et la créativité :** Les OSC explorent des voies nouvelles et innovantes pour utiliser l'internet à des fins sociales, favorisant ainsi un écosystème en ligne vivant et dynamique.

L'étude exploratoire a révélé plusieurs lacunes importantes dans la compréhension de l'étendue de l'engagement des OSC dans la gouvernance de l'internet, un domaine où leur rôle est essentiel. Bien que l'étude ait montré que la présence des OSC dans les principaux organes de gouvernance est documentée, elle a mis en évidence la difficulté d'évaluer la profondeur et l'impact de cet engagement (Carr, M., 2015), un aspect essentiel de leur fonction. En outre, une lacune importante est apparue concernant la représentation d'OSC géographiquement et linguistiquement diversifiées, ce qui risque d'occulter des perspectives cruciales du Sud Global et d'entraver leur capacité à promouvoir efficacement l'inclusion numérique. L'examen a également souligné la difficulté de saisir l'engagement informel, tel que l'activisme en ligne et le travail de coalition ad hoc, qui joue souvent un rôle essentiel dans l'élaboration de la gouvernance de l'internet et la stimulation de l'innovation et de la créativité. En outre, l'évolution rapide du paysage de la gouvernance de l'internet présente des limites constantes dans la cartographie et l'évaluation complètes des contributions des OSC, en particulier dans leurs efforts pour favoriser la transparence et la redevabilité. Ces lacunes identifiées soulignent la nécessité d'une recherche future pour développer des méthodologies plus inclusives afin de comprendre pleinement les complexités de l'implication des OSC dans la gouvernance de l'internet et de réaliser pleinement leur potentiel d'autonomisation des communautés.

1.5 Conclusion

Cette section a établi le cadre fondamental d'une analyse complète de l'engagement des OSC dans le paysage complexe de la gouvernance de l'internet, en soulignant le rôle essentiel des OSC dans l'élaboration de processus inclusifs et multipartites. À l'aide d'une approche mixte, comprenant un examen de la portée, une enquête de référence et des entretiens avec des experts clés, cette étude examine les diverses stratégies, impacts et engagements thématiques des OSC dans la défense des droits humains, de l'inclusion numérique et de la transparence. Les résultats présentés ici visent à faciliter une meilleure compréhension des dynamiques complexes en jeu dans les forums multipartites, à promouvoir la formulation de politiques fondées sur des données probantes et à améliorer l'efficacité de ces processus. L'étude cherche à contribuer à un avenir numérique plus inclusif, équitable et durable, où les droits et les intérêts de toutes les parties prenantes, en particulier les groupes marginalisés et sous-représentés, sont effectivement représentés et protégés.

Section 2. Cartographie des acteurs de la gouvernance de l'internet et des mécanismes d'engagement des OSC

Cette section examine les mécanismes et modalités existants pour la participation active des OSC, en se concentrant sur les processus et organes suivants : ICANN, UIT, IETF et FGI. Les différentes modalités d'engagement offrent d'importantes possibilités de participation active des OSC dans ces espaces.

2.1 ICANN

L'ICANN est responsable de la gestion et de la coordination de l'espace des noms de domaine et des adresses internet, qui sont des ressources critiques nécessaires à la connectivité internet (Weitzenboeck, 2014, pp 49-73). L'ICANN gère essentiellement le carnet d'adresses de l'internet en supervisant l'attribution d'identifiants uniques tels que les noms de domaine (par exemple .com.org) et les adresses de protocole internet. L'ICANN élabore des politiques par le biais d'un processus multipartite fondé sur le consensus. Les engagements et les valeurs fondamentales de l'ICANN prescrivent que ces processus "emploient des processus d'élaboration de politiques ouverts, transparents et ascendants, multipartites, qui sont dirigés par le secteur privé (y compris les parties prenantes des entreprises, la société civile, la communauté technique, le monde universitaire et les utilisateurs finaux), tout en prenant dûment en compte les conseils de politique publique des gouvernements et des autorités publiques. (ICANN, 2025a).

2.1.1 Structure de l'ICANN

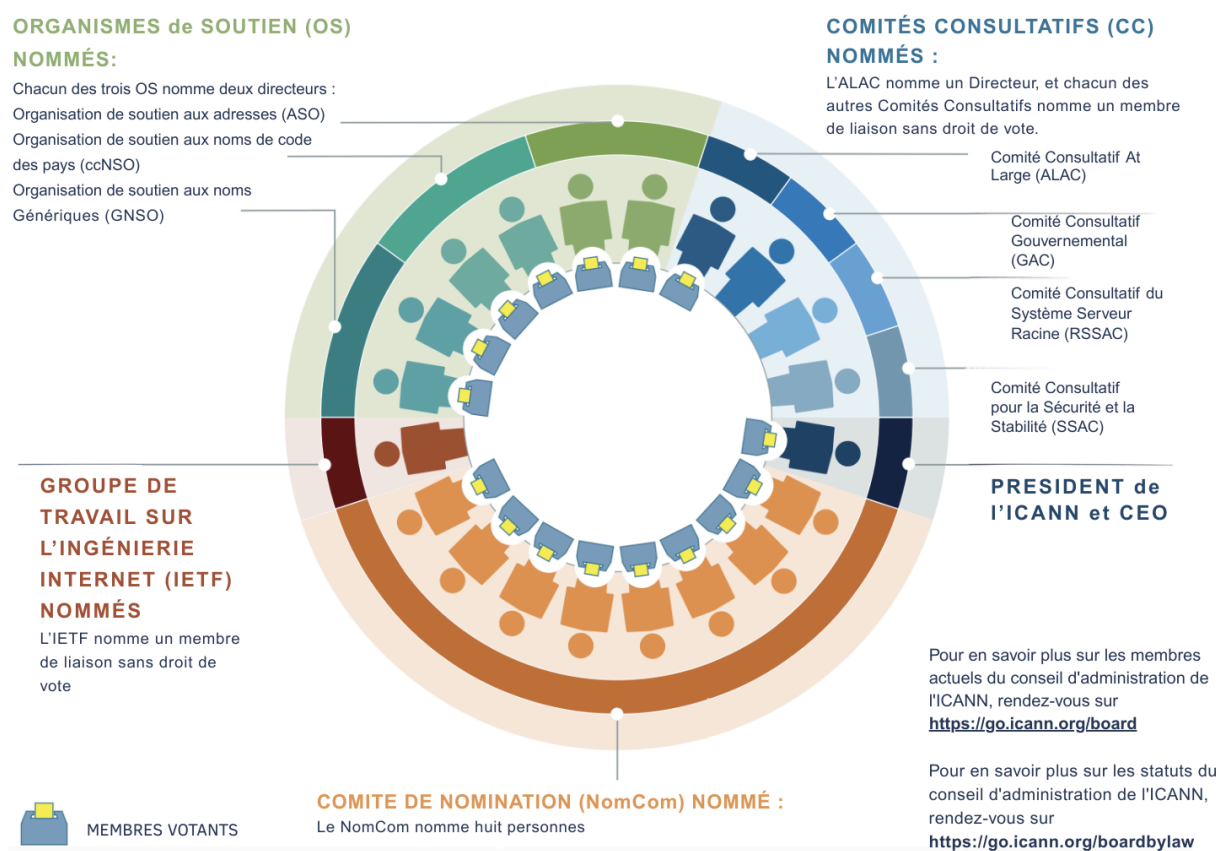
L'ICANN fonctionne selon un modèle de gouvernance multipartite, qui rassemble une communauté mondiale diversifiée, y compris les gouvernements, la société civile et les entreprises, pour contribuer à l'élaboration des politiques de l'internet (Lee, 2013, pp 21-34). Le modèle s'appuie sur des organisations de soutien (OS) et des comités consultatifs (CC) pour fournir une expertise et des recommandations sur des questions telles que la politique des noms de domaine, la sécurité de l'internet et les relations gouvernementales. Le conseil d'administration de l'ICANN tient compte des recommandations de ces groupes et de la communauté au sens large pour prendre des décisions éclairées, tandis que le personnel de l'ICANN met en œuvre ces politiques pour assurer le bon fonctionnement quotidien du Système de Noms de Domaine (DNS). Cette approche collaborative contribue à promouvoir l'inclusivité, la recherche de consensus et la redevabilité.

L'ICANN dispose de procédures de vote complexes et de mécanismes de gouvernance compliqués pour faciliter un équilibre représentatif des pouvoirs entre les parties prenantes et les intérêts concurrents (Chatham House, 2020). Sa structure à plusieurs niveaux implique un conseil d'administration composé de diverses parties prenantes ainsi que des conseils communautaires, des comités et des OS (Mueller, 1999, p 498). L'évolution de la structure organisationnelle de l'ICANN n'a pas été sans défis - la représentation est toujours une question controversée (Gomes Sequeiros, 2021, pp 42-44).

2.1.2 Le Conseil d'Administration de l'ICANN

La structure du Conseil d'Administration de l'ICANN (figure 2) comprend deux directeurs nommés par chacun des trois OS, qui se concentrent sur différents aspects de la politique de l'internet. Les Comités Consultatifs offrent des perspectives diverses sur des questions telles que les intérêts des utilisateurs, la politique gouvernementale et la sécurité de l'internet, et chacun d'entre eux nomme un directeur ou un agent de liaison. L'IETF nomme également un agent de liaison sans droit de vote. Le comité de nomination (NomCom) nomme huit directeurs, tandis que le président et le directeur exécutif (CEO) dirigent l'organisation dans la mise en œuvre des politiques. Les trois OS et les quatre CC de l'ICANN sont énumérés dans le tableau 1.

Figure 2 : Structure du Conseil d'Administration de l'ICANN



Source : ICANN, 2020a : ICANN, 2020a

Tableau 1 : Organisations de l'ICANN

Les trois organisations de soutien (OS)	Les quatre comités consultatifs (CC)
- Organisation de soutien aux adresses (OSA) - Organisation de soutien aux noms génériques (GNSO) - Organisation de soutien aux noms de code de pays (ccNSO)	- Comité consultatif At-Large (ALAC) - Comité consultatif gouvernemental (GAC) - Comité consultatif du système de serveur racine (RSSAC) - Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

Source : ICANN

2.1.2.1 L'organisation de soutien aux adresses (OSA)

L'OSA rassemble des représentants des cinq Registres Régionaux de l'Internet (RRI), à savoir l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Amérique du Nord. La plupart des membres représentent des Fournisseurs d'Accès à l'Internet (FAI) et d'autres entreprises d'ingénierie de l'internet. L'objectif de l'OSA est d'examiner les recommandations relatives à la politique mondiale en matière d'adresses IP et de conseiller le Conseil d'Administration de l'ICANN. L'OSA veille à ce que le processus d'élaboration des politiques soit correctement suivi dans chaque communauté RRI :

- Centre d'information sur les réseaux africains (AFRINIC)
- Centre d'information sur le réseau Asie-Pacifique (APNIC)
- Registre américain des numéros Internet (ARIN)
- Centre d'information sur les réseaux d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC)
- Centre de coordination des réseaux IP européens (RIPE NCC)

L'OSA mène des travaux d'élaboration de politiques lors des réunions du RRI et sur des listes de diffusion. Le Conseil aux adresses de l'OSA (OSA CA) coordonne le travail d'élaboration des politiques mondiales de la communauté des numéros Internet et nomme des membres au Conseil d'Administration de l'ICANN, au comité de nomination de l'ICANN et à d'autres groupes de l'ICANN. L'OSA CA est composé de 15 membres, trois par RRI. Les téléconférences mensuelles de l'OSA CA sont ouvertes aux observateurs, y compris aux OSC (ICANN, 2024).

2.1.2.2 L'organisation de soutien aux noms génériques (GNSO)

Le GNSO est l'organe d'élaboration des politiques responsables des gTLD. Ses membres comprennent des représentants des registres gTLD, des bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN, des intérêts en matière de propriété intellectuelle, des fournisseurs de services Internet et de connectivité, des entreprises et des intérêts non commerciaux. Le GNSO rassemble ces différentes parties prenantes et d'autres parties de la communauté de l'ICANN pour élaborer des recommandations de politique de gTLD par le biais d'un processus multipartite dirigé par des groupes de travail et des équipes (ICANN, 2018a).

Le groupe de parties prenantes non commerciales (NCSG)

Le NCSG est un foyer pour les OSC et les individus au sein du GNSO de l'ICANN, où la politique pour les domaines génériques de premier niveau (gTLD) est développée. Le NCSG offre une voix et une représentation au sein du GNSO et d'autres processus politiques de l'ICANN aux organisations à but non lucratif et aux individus qui sont principalement concernés par les aspects non commerciaux et d'intérêt public de la politique des noms de domaine (NCUC, 2025a). Le NCSG a deux groupes d'intérêt différents, le NCUC et le NPOC.

Le groupe des préoccupations opérationnelles à but non lucratif (NPOC)

Le NPOC est un groupe d'intérêt au sein du NCSG, qui représente les préoccupations opérationnelles liées à la prestation de services des organisations à but non lucratif et des ONG qui sont des registrants de domaines dans le DNS. Le NPOC se concentre sur l'impact des politiques DNS et leurs effets sur la préparation opérationnelle et la mise en œuvre des missions et objectifs non commerciaux (ICANN, 2018b). Le NPOC engage la communauté ICANN sur la façon dont les politiques et les initiatives proposées et existantes peuvent avoir un impact unique sur les opérations des organisations à but non lucratif et non gouvernementales et sur la prestation de leurs services liés à la mission (NPOC, 2019). Ces perspectives à but non lucratif et

ONG sur les préoccupations opérationnelles comprennent l'enregistrement des noms de domaine, l'expansion du DNS, la fraude et les abus, et l'utilisation du DNS pour fournir et recueillir des informations et servir leurs membres et leurs communautés.

Le groupe des utilisateurs non commerciaux (NCUC)

Le NCUC est le siège des OSC et des individus du GNSO qui ont un droit de vote dans l'élaboration des politiques de l'ICANN et la sélection du conseil d'administration. Le NCUC élabore et soutient des positions qui favorisent la communication et les activités non commerciales sur l'internet. Le NCUC est également au service des OSC qui se consacrent aux libertés sur l'internet et aux droits humains, des institutions académiques impliquées dans la recherche sur les politiques de gouvernance de l'internet, des ONG des pays en voie de développement, des organisations religieuses et des organisations culturelles. Le NCUC est ouvert aux membres individuels, à condition qu'ils adoptent une perspective non commerciale sur les questions politiques (NCUC, 2025b).

2.1.2.3 L'Organisation de soutien aux noms de code de pays (ccNSO)

Le ccNSO offre un forum aux gestionnaires de domaines de premier niveau de codes de pays (ccTLD) pour qu'ils se rencontrent et discutent de questions d'actualité concernant les ccTLD dans une perspective mondiale. Le ccNSO fournit une plateforme pour la coopération technique et le renforcement des compétences entre les ccTLD, et facilite le développement des meilleures pratiques volontaires pour les gestionnaires de ccTLD. Il est également chargé d'élaborer et de recommander des politiques mondiales au conseil d'administration de l'ICANN pour un ensemble limité de questions relatives aux ccTLD (ICANN, 2020b).

L'adhésion au ccNSO est ouverte à tous les gestionnaires de ccTLD. Le ccNSO est administré par le conseil du ccNSO, qui se compose de 18 conseillers (15 élus par les membres du ccNSO et trois nommés par le NomCom de l'ICANN). Les conseillers du ccNSO gèrent le processus d'élaboration des politiques, dirigent et participent à divers groupes de travail du ccNSO, s'engagent avec la communauté de l'ICANN sur des questions d'actualité et élaborent des positions basées sur les commentaires de la communauté de l'ICANN (ICANN, 2025b).

2.1.2.4 La communauté At-Large

La communauté At-Large de l'ICANN agit dans l'intérêt des utilisateurs d'Internet. Il existe 267 structures At-Large (ALSes) et plus de 200 membres individuels, organisés en 5 organisations régionales At-Large (RALOs) qui représentent les points de vue des utilisateurs individuels d'Internet dans le monde entier. Ces membres comprennent des groupes de défense des droits des consommateurs liés à l'internet, des organisations universitaires et des individus soucieux de l'intérêt général qui souhaitent contribuer aux politiques qui influencent la coordination technique du Système des Noms de Domaines DNS (ICANN, 2019a).

Au sein de la structure ascendante et hiérarchisée de la communauté At-Large, le comité consultatif At-Large (ALAC) est le principal lieu d'organisation de la voix et des préoccupations de l'utilisateur individuel d'Internet. Représentant la communauté At-Large, l'ALAC, composé de 15 membres, comprend deux membres sélectionnés par chacun des cinq Organisations Régionales At Large (RALO) et cinq membres nommés par le NomCom de l'ICANN. Le rôle de l'ALAC est d'examiner et de fournir des conseils sur les activités de l'ICANN en ce qui concerne les intérêts des utilisateurs individuels d'Internet. Les travaux de la communauté At-Large se déroulent principalement au sein de groupes de travail divisés en trois catégories : conseils en matière de

politique, opérations et engagement de la communauté. Les structures At-Large mènent leurs travaux par le biais de téléconférences régulières et d'une participation active aux réunions publiques de l'ICANN (ICANN, 2019b).

2.1.2.5 Le Comité Consultatif Gouvernemental (GAC)

Le GAC est le principal organe de participation des gouvernements à l'ICANN. Créé en 1999 avec la participation de 17 États et de 6 organisations intergouvernementales, le GAC a vu le nombre de ses membres augmenter au fil des ans. Aujourd'hui, le GAC est composé de 183 membres - des gouvernements nationaux et des économies distinctes reconnues dans les forums internationaux - et de 39 observateurs - y compris des organisations multinationales gouvernementales et conventionnelles ainsi que des autorités publiques, qui participent au GAC en qualité d'observateurs (ICANN, 2021a). Le rôle principal du GAC est de conseiller le Conseil d'Administration de l'ICANN sur les questions de politique publique, en particulier lorsqu'il peut y avoir une interaction entre les activités ou les politiques de l'ICANN et les lois nationales ou les accords internationaux (ICANN, 2021b).

Les conseils consensuels du GAC ont un statut particulier selon les statuts de l'ICANN. Ces conseils doivent être dûment pris en compte par le Conseil d'Administration de l'ICANN. Si le Conseil d'Administration de l'ICANN propose des actions qui seraient incompatibles avec l'avis consensuel du GAC, il doit en fournir les raisons et tenter de parvenir à une solution mutuellement acceptable avec le GAC (ICANN, 2021c).

2.1.2.6 Le Comité Consultatif du Système de Serveurs Racine (RSSAC)

Le RSSAC conseille la communauté et le Conseil d'Administration de l'ICANN sur les questions relatives au fonctionnement, à l'administration, à la sécurité et à l'intégrité du système de serveur racine (RSS). Le RSSAC est composé de représentants des organisations d'opérateurs de serveurs racine et de liaisons avec les organisations partenaires impliquées dans la gestion technique et opérationnelle de la zone racine (ICANN, 2024b). Le Caucus du RSSAC est composé d'experts du système de noms de domaine intéressés par le RSS, ce qui permet d'élargir la base d'expertise technique disponible pour les travaux du RSSAC. Le rôle principal du Caucus du RSSAC est d'effectuer des recherches et de produire des publications sur des sujets pertinents pour la mission du RSSAC (ICANN, 2024b).

2.1.2.7 Le Comité Consultatif sur la Sécurité et la Stabilité (SSAC)

Le SSAC conseille la communauté et le Conseil d'Administration de l'ICANN sur les questions relatives à la sécurité et à l'intégrité des systèmes de désignations de noms et d'attribution d'adresses de l'Internet. Cela comprend les questions opérationnelles, telles que celles relatives à l'attribution des adresses et du numéro internet, et les questions d'enregistrement, telles que celles relatives aux services de registre et de bureau d'enregistrement comme WHOIS¹ (ICANN, 2024c).

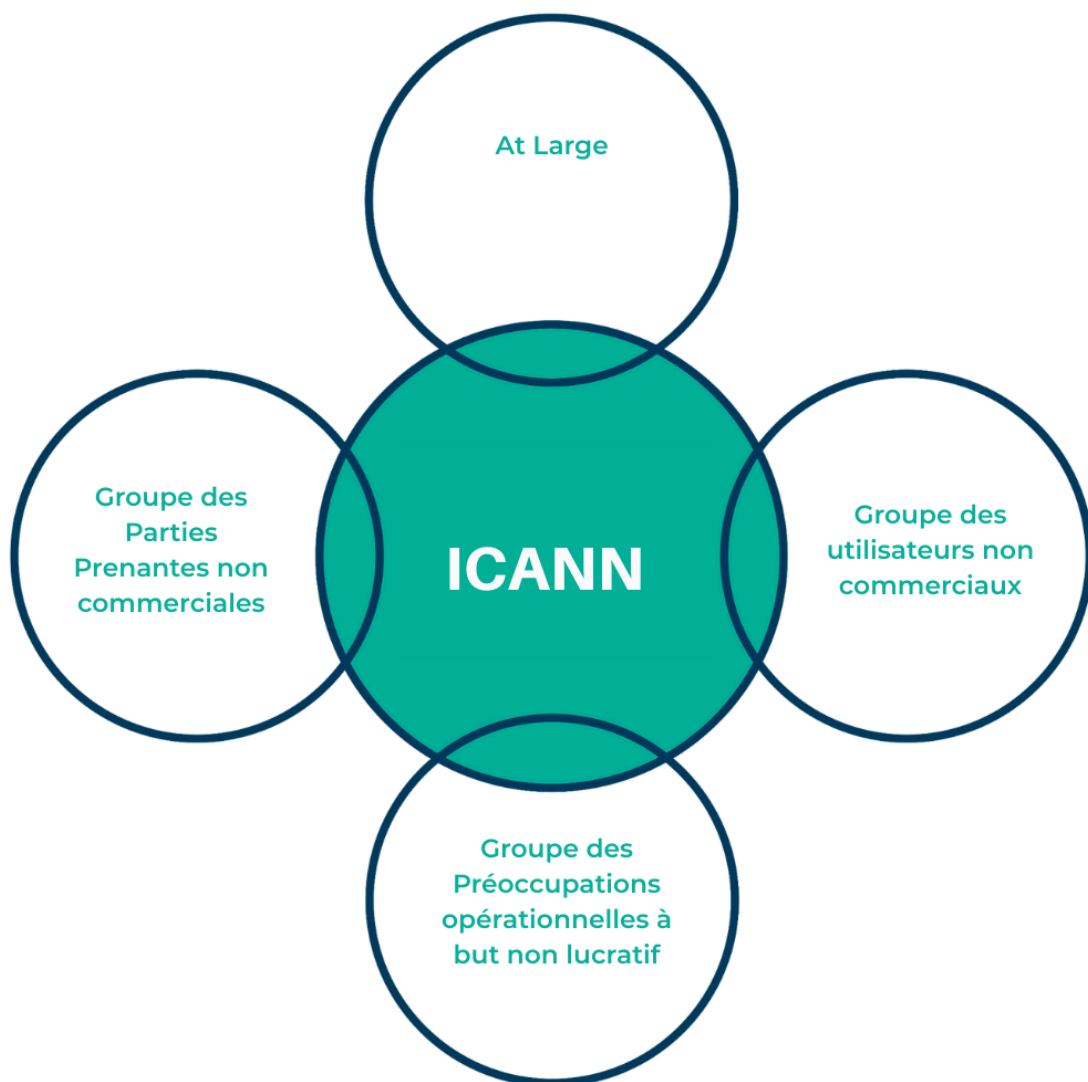
2.1.3 Mécanismes d'engagement des OSC dans l'ICANN

Une variété de mécanismes et de modalités existent pour que les OSC s'engagent activement dans les processus de l'ICANN (Figure 3). Il s'agit notamment de la participation par le biais de

¹ WHOIS est un protocole Internet utilisé pour interroger des bases de données afin d'obtenir des informations sur l'enregistrement d'un nom de domaine (ou d'une adresse IP). Les données WHOIS sont un ensemble de données concernant le nom de domaine enregistré, ses serveurs de noms et son bureau d'enregistrement, la date de création du nom de domaine, la date d'expiration du nom de domaine, les coordonnées du détenteur du nom enregistré, le contact technique et le contact administratif.

structures établies représentant des entités non commerciales, telles que le NCSG, le NCUC et le NPOC. Les OSC peuvent également s'engager auprès de l'ICANN par l'intermédiaire de la communauté At-Large, qui représente les utilisateurs individuels d'Internet. Ces possibilités permettent aux OSC de contribuer à l'élaboration des politiques, de défendre les droits des utilisateurs et de veiller à ce que l'internet reste une ressource ouverte et accessible à tous.

Figure 3 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC dans l'ICANN



2.1.4 Conditions de participation des OSC aux processus de l'ICANN

L'engagement auprès de l'ICANN est ouvert à toute personne désireuse de donner de son temps. Naviguer dans les complexités d'ICANN peut être une ascension initiale abrupte, mais le processus d'apprentissage est rapide, et les avantages sont substantiels (Cath et al, 2017). Pour les OSC qui cherchent à s'engager efficacement avec l'ICANN, quelques exigences clés doivent être remplies. Celles-ci incluent l'établissement d'un statut légal à but non lucratif avec une

gouvernance transparente et des ressources dédiées à la participation à l'ICANN. L'accréditation de l'ICANN et l'adhésion à des groupes de parties prenantes pertinents peuvent être nécessaires en fonction du processus spécifique. Les OSC doivent faire preuve d'une expertise pertinente, rester indépendantes de toute influence commerciale ou gouvernementale et s'aligner sur la mission de l'ICANN. Le tableau 2 résume ces exigences.

Tableau 2 : Conditions de participation des OSC aux processus de l'ICANN

Catégorie	Exigence	Description
Statut administratif	Statut juridique	Formellement enregistrées en tant qu'organisations à but non lucratif ou ayant un statut juridique similaire.
	Transparence	Maintenir des structures de gouvernance claires, une transparence financière et des informations accessibles au public.
	Capacité interne	Disposer d'un personnel dédié ou de bénévoles ayant l'expertise et le temps nécessaire pour s'engager auprès de l'ICANN.
Inscription	Accréditation ICANN	Obtenir l'accréditation de l'ICANN pour certains processus, en particulier l'élaboration de politiques ou les comités consultatifs.
	Adhésion à des groupes de parties prenantes	Rejoignez des groupes de parties prenantes pertinents tels que le NCSG ou l'ALAC afin d'améliorer l'influence et l'accès.
Accréditation	Expertise démontrée	Démontrer son expertise dans des domaines pertinents pour le travail de l'ICANN, comme la gouvernance de l'internet ou les droits humains.
	Indépendance	Maintenir l'indépendance de l'influence commerciale ou gouvernementale et être transparent sur le financement.
	Engagement envers la mission de l'ICANN	S'aligner sur la mission de l'ICANN et démontrer une volonté d'engagement constructif.
Logistique	Accès à l'Internet et à la technologie	Disposer d'une connexion Internet fiable et d'un accès aux canaux de communication et aux ressources en ligne.
	Soutien à la participation en personne	Prévoir un budget pour les déplacements, l'hébergement et les dépenses connexes pour les réunions en personne.
	Compétences linguistiques	La maîtrise de l'anglais est essentielle pour une participation efficace.

2.2 L'IETF

L'IETF est le principal organisme de normalisation de l'internet. Il se concentre sur le développement technique et l'évolution des protocoles et des normes de l'internet, qui constituent les technologies sous-jacentes permettant à l'internet de fonctionner. Ces normes, publiées sous forme de Demandes de Commentaires (RFC), couvrent de nombreux sujets, notamment les protocoles de réseau, la sécurité, le routage et les applications. Le travail de l'IETF garantit que l'internet reste interopérable, évolutif et sûr, permettant ainsi une innovation et une croissance continues (Internet Society, 2025). L'IETF fonctionne selon un processus décentralisé, ouvert et collaboratif, dans le cadre duquel des ingénieurs et des experts techniques participent à des groupes de travail afin de proposer, de discuter et d'affiner les normes de l'internet. Il n'y a pas d'adhésion à l'IETF. Tout le monde peut y participer en s'inscrivant sur la liste de diffusion d'un groupe de travail ou en s'inscrivant à une réunion de l'IETF. Tous les participants à l'IETF sont considérés comme des bénévoles et sont censés participer à titre individuel. L'IETF est régi par une hiérarchie de direction, comprenant le Groupe de Travail sur l'Ingénierie Internet (IESG) et le Conseil d'Architecture de l'Internet (IAB). L'IESG est chargé de superviser la gestion technique des activités de l'IETF et de veiller à ce que les normes proposées répondent aux critères nécessaires pour être approuvées. L'IAB, quant à lui, fournit une orientation stratégique et une supervision, contribuant à définir l'orientation à long terme de l'IETF.

Outre les groupes de travail, l'IETF dispose également de divers organes consultatifs et administratifs, tels que le Groupe de Travail sur la Recherche sur l'Internet (IRTF) et l'Organisme d'Attribution et de Gestion des Numéros Internet (IANA). Ces entités travaillent en tandem avec l'IETF pour soutenir sa mission et assurer la mise en œuvre efficace de ses normes.

2.2.1 Le processus décisionnel de l'IETF

L'IETF fonctionne selon un modèle de consensus approximatif (IETF, 2014). Cela signifie que les décisions sont prises sur la base d'un accord général au sein du groupe de travail responsable d'un sujet particulier, plutôt que sur la base d'un vote formel. Les grandes lignes du processus sont les suivantes :

- **Groupes de travail** : Les experts intéressés par un sujet spécifique forment un groupe de travail.
- **Discussion** : Les propositions sont soumises sous forme de brouillons Internet et font l'objet de discussions approfondies sur les listes de diffusion et lors des réunions de l'IETF. Les discussions sur les propositions ne sont pas soumises à des délais précis.
- **Révision** : Les projets sont révisés en fonction des réactions et des discussions ultérieures.
- **Consensus** : Lorsqu'un consensus approximatif est atteint, le groupe de travail transmet le document au Groupe de Pilotage de l'Ingénierie de l'Internet (IESG).
- **Examen par l'IESG** : L'IESG examine le document pour en vérifier la qualité technique et la cohérence avec d'autres normes.
- **Publication** : S'il est approuvé par l'IESG, le document est publié sous forme de Demande de Commentaire (RFC), devenant ainsi une norme officielle de l'internet.

2.2.2 Les groupes de travail et leurs rôles

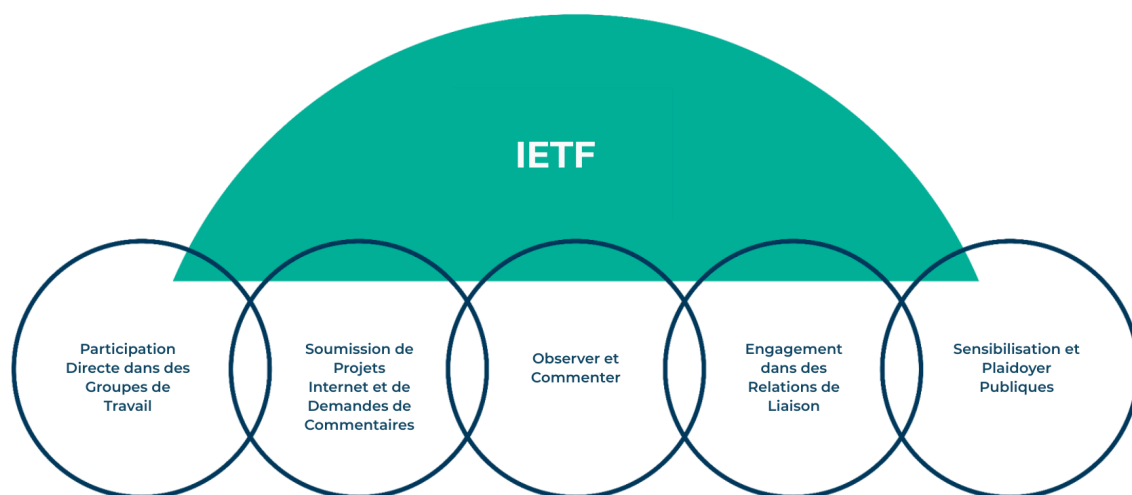
Les groupes de travail (WG) constituent l'épine dorsale de l'IETF et sont à l'origine du développement de nouveaux protocoles et de nouvelles normes. Les groupes de travail sont constitués en fonction de l'intérêt et de la demande de la communauté, ce qui permet à l'IETF de répondre aux besoins de la communauté internet. Les discussions et la prise de décision au sein

des groupes de travail se font par le biais de listes de diffusion et de réunions, ce qui facilite l'échange d'idées et la collaboration entre les membres. Cette approche vise à garantir que les normes de l'IETF reflètent les connaissances et l'expérience collectives de sa communauté. Chaque groupe de travail est dirigé par un ou plusieurs présidents, qui sont chargés d'orienter les activités du groupe et de veiller à ce que ses objectifs soient atteints. Les présidents facilitent les discussions, gèrent l'élaboration des projets et assurent la coordination avec les autres groupes de travail et la direction de l'IETF. Le succès des normes de l'IETF est donc principalement attribué à la contribution soutenue et à l'expertise de ses groupes de travail. Bien que l'IETF opère principalement dans le domaine technique, la participation des OSC est essentielle pour garantir que les normes techniques reflètent les préoccupations sociétales plus larges et les considérations relatives aux droits humains. Les OSC peuvent apporter leur point de vue sur des questions telles que la protection de la vie privée, l'accessibilité et l'impact des nouvelles technologies sur la société, en particulier sur les communautés marginalisées.

2.2.3 Mécanismes d'engagement des OSC au sein de l'IETF

Les OSC peuvent s'engager auprès de l'IETF par divers moyens, allant de contributions techniques directes à des efforts de plaidoyer plus larges dans les groupes de travail (figure 4). Ces méthodes offrent différents niveaux d'influence et requièrent divers degrés d'expertise technique, ce qui permet aux OSC de participer stratégiquement à l'élaboration des normes de l'internet.

Figure 4 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC au sein de l'IETF



- **Participation directe aux groupes de travail :** les OSC peuvent participer aux groupes de travail de l'IETF, contribuer aux discussions et fournir des informations en retour sur les projets de normes. Bien que cela nécessite une expertise technique, c'est un moyen direct d'influencer les décisions techniques.
- **Soumettre des projets Internet et des RFC :** Les OSC peuvent proposer de nouvelles normes ou des modifications aux normes existantes en soumettant des projets Internet et des Demandes de Commentaires (RFC). Cela nécessite des connaissances techniques

approfondies et une collaboration avec des experts, mais peut avoir un impact politique significatif.

- **Observer et commenter :** Même sans participation directe, les OSC peuvent observer les réunions de l'IETF et les discussions des groupes de travail, soumettre des commentaires sur les projets de documents et faire part de leurs préoccupations concernant les implications potentielles en matière de droits humains.
- **S'engager dans des relations de liaison :** L'IETF entretient des relations de liaison avec d'autres organisations², souvent d'autres Organismes de Développement de la Standardisation (SDO) ou d'autres organisations de gouvernance de l'internet, y compris des groupes de la société civile (IETF). Les OSC peuvent tirer parti de ces relations pour apporter leur contribution aux questions politiques et collaborer à des objectifs communs. Les nouvelles nominations de liaison sont rares, car la meilleure façon pour les organisations de travailler avec l'IETF est de participer à aux groupes de travail concernés ou de faire participer directement les membres du groupe de travail de l'IETF aux structures de l'autre organisation.
- **Défense des intérêts du public et sensibilisation :** La sensibilisation aux travaux de l'IETF et la mobilisation du public en faveur de positions politiques spécifiques peuvent influencer indirectement l'élaboration de normes techniques.

2.3 L'UIT

L'UIT est une agence spécialisée des Nations unies (ONU) chargée de coordonner les réseaux et services mondiaux de télécommunications. Elle joue un rôle important dans la gouvernance de l'internet en établissant des normes internationales pour les technologies de télécommunication, en attribuant le spectre des fréquences radio, en élaborant les normes techniques qui garantissent une connexion transparente des réseaux et des technologies, et en s'efforçant d'améliorer l'accès aux technologies numériques dans les communautés mal desservies du monde entier (UIT, 2025a).

L'UIT comprend trois secteurs : Les radiocommunications (UIT-R), la normalisation des télécommunications (UIT-T) et le développement des télécommunications (UIT-D). Chaque secteur a ses propres caractéristiques et activités.

L'UIT est composée d'États membres, de membres de secteur (entreprises privées et autres organisations agréées), d'associés et d'universitaires. Elle rassemble 194 gouvernements nationaux et plus de 1 000 entreprises et organisations pour élaborer des normes internationales de télécommunication et coordonner la politique mondiale en matière de spectre et d'infrastructure. Seuls les États membres ont le droit de vote. Toutefois, les membres des secteurs peuvent participer aux discussions et contribuer à l'élaboration d'un consensus. D'autres organisations et personnes, telles que décrites à l'article 25 de la Convention de l'UIT, peuvent assister aux réunions en tant qu'observateurs.

Selon Global Digital Partners (2024), de nombreux gouvernements ont utilisé les processus de l'UIT, tels que l'Assemblée Mondiale de Normalisation des Télécommunications (AMNT), pour tenter d'étendre le mandat de l'UIT à des domaines émergents essentiels de la gouvernance des technologies numériques (tels que l'IA et le métavers) ou à des aspects opérationnels de l'internet et de ses ressources essentielles. Cela risque de faire double emploi avec le travail effectué dans

² <https://datatracker.ietf.org/liaison/>

d'autres forums de normalisation ouverts et dirigés par des experts, tels que l'IETF, et constitue une menace pour le processus multipartite de la gouvernance de l'internet.

2.3.1 Structure de l'UIT

La structure de l'UIT comprend la **Conférence de plénipotentiaires** : Il s'agit de l'organe décisionnel suprême de l'UIT. Elle se réunit tous les quatre ans pour définir les politiques générales, adopter des plans stratégiques et financiers quadriennaux et élire les dirigeants et les membres du Conseil de l'organisation.

Le Conseil : Le Conseil est l'organe directeur entre les conférences de plénipotentiaires. Il est composé de 48 États membres élus par la conférence de plénipotentiaires, en veillant à une représentation régionale équitable. Le Conseil prépare l'ordre du jour de la Conférence de plénipotentiaires, gère le programme de travail de l'Union et approuve les budgets.

UIT-R : Le secteur UIT-R se concentre sur la gestion et l'utilisation efficace du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites. Il élabore des normes internationales pour les systèmes de radiocommunication afin de garantir leur parfaite interopérabilité.

UIT-T : Ce secteur élabore des normes mondiales pour les réseaux et les services de télécommunications, y compris ceux liés à l'internet. Ces normes garantissent l'interopérabilité et facilitent l'interconnexion des réseaux au-delà des frontières.

UIT-D : Ce secteur encourage et soutient le développement des infrastructures et des services de télécommunications et de TIC dans les pays en développement. Il s'attache à réduire la fracture numérique et à promouvoir l'accès à des technologies de communication abordables.

Secrétariat Général : Cet organe fournit un soutien administratif et logistique aux activités de l'UIT. Il est dirigé par le secrétaire général, qui est élu par la conférence de plénipotentiaires.

Le tableau 3 donne un aperçu des trois principaux secteurs de l'UIT, à savoir l'UIT-R, l'UIT-T et l'UIT-D. Il indique également la principale conférence ou le principal groupe de travail de l'UIT. Il indique également la conférence ou l'assemblée principale associée à chaque secteur, ainsi que l'objectif et les activités de ces conférences/assemblées. Enfin, il indique l'année de la prochaine conférence prévue pour chaque secteur, ce qui donne un aperçu des activités à venir de l'UIT.

Tableau 3 : Secteurs de l'UIT

Secteur	UIT-R	UIT-T	UIT-D
Secteur	Radiocommunication	Normalisation des télécommunications	Développement des télécommunications
Mandat	Coordonne l'attribution du spectre des fréquences radioélectriques et adopte des recommandations en matière de radiocommunications (article 13 de la Constitution de l'UIT).	Étudie les questions techniques, opérationnelles et tarifaires et adopte des recommandations visant à normaliser les télécommunications (article 17 de la constitution de l'UIT).	facilite et améliore le développement des télécommunications (article 21 de la constitution de l'UIT).
Conférence	Conférence mondiale des	Assemblée mondiale de	Conférence mondiale de

/Assemblée	radiocommunications (CMR)	normalisation des télécommunications (AMNT)	développement des télécommunications (CMDT)
Description de la conférence	Examine les révisions du Règlement des radiocommunications de l'UIT	Définit le programme de travail, les méthodes de travail et la structure des commissions d'études pour les quatre années suivantes à l'UIT-T	Définit le programme de travail, les méthodes de travail et la structure des commissions d'études pour les quatre années suivantes à l'UIT-D.
Occurrence	Tous les 3-4 ans	Tous les 4 ans	Tous les 4 ans
Prochaine conférence	2027	2028	2025

2.3.2 Processus et procédures de prise de décision

L'UIT s'efforce généralement de parvenir à un consensus dans ses processus décisionnels. Les décisions au sein de l'UIT sont prises avec l'accord de tous les États membres. Cela signifie que, parfois, les décisions peuvent favoriser une orientation géopolitique (Global Digital Partners, 2024). Dans les secteurs de l'UIT-R et de l'UIT-T, les questions techniques et les normes sont élaborées par des commissions d'études et des groupes de travail. Ces groupes sont composés d'experts des États membres, de l'industrie et d'autres parties prenantes. L'UIT organise également des conférences mondiales sur des thèmes spécifiques, comme la Conférence Mondiale sur les Télécommunications Internationales (WCIT). Ces conférences réunissent les États membres et d'autres parties prenantes afin de discuter et de négocier des accords et des règlements internationaux relatifs aux TIC.

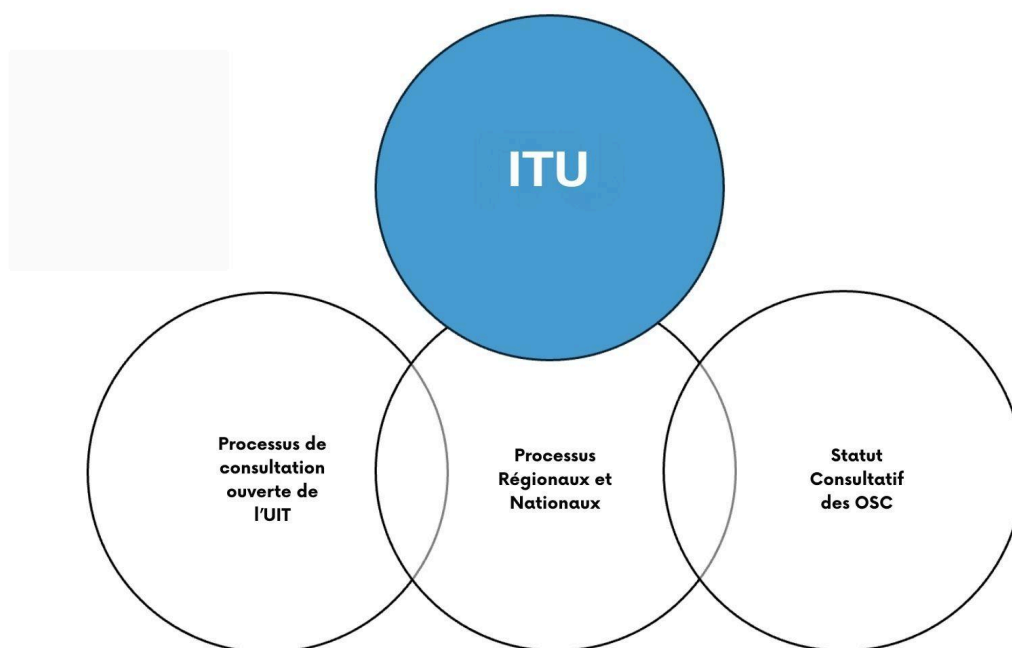
2.3.3 Commissions d'études de l'UIT

Les commissions d'études de l'UIT permettent aux membres de l'UIT de travailler en collaboration pour répondre aux priorités des membres de l'UIT. Chaque commission d'études de l'UIT est chargée de faire progresser les travaux de l'UIT dans un domaine spécifique du mandat de l'UIT. Ces groupes élaborent la base technique des accords de l'UIT et des activités connexes. Les commissions d'études constituent le principal mécanisme d'élaboration de normes et de recommandations internationales pour le secteur des TIC. Elles réunissent des experts représentant les gouvernements, l'industrie, les universités, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. Cela facilite l'élaboration de normes et de recommandations harmonisées au niveau mondial.

2.3.4 Mécanismes de participation des OSC aux processus de l'UIT

Les OSC disposent d'un certain nombre de moyens pour s'engager auprès de l'UIT (figure 5). Elles peuvent notamment bénéficier d'un statut consultatif auprès de l'UIT, s'engager dans le cadre de processus régionaux et nationaux et contribuer à d'autres processus qui ne nécessitent pas une adhésion officielle.

Figure 5 : Mécanismes de participation des OSC à l'UIT



Pour participer directement aux activités de l'UIT, y compris aux travaux des commissions d'études, les OSC doivent obtenir le statut de membre associé ou de membre de secteur. Les cotisations annuelles varient en fonction du type d'adhésion. Toutefois, ces cotisations - qui vont de 3 975 CHF (4 500 USD) à plus de 60 000 CHF (68 000 USD) par an - sont souvent d'un coût prohibitif pour de nombreuses OSC, en particulier celles qui sont basées dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Contrairement à d'autres espaces multilatéraux, l'UIT ne propose pas d'exonération systématique des droits, de parrainage ou de tarification différenciée pour les acteurs de la société civile. Cet obstacle financier limite considérablement la participation formelle des OSC, en particulier dans les processus de normalisation technique et d'élaboration des politiques, où l'accès aux documents de travail et aux réunions nécessite d'être membre. L'engagement des OSC aux niveaux national et régional constitue un moyen indirect de participer aux processus de l'UIT. Les experts interrogés dans le cadre de cette étude ont noté que les OSC capables d'établir des relations solides avec des États membres individuels et/ou des organes régionaux ont fait état d'expériences enrichissantes. Ils ont déclaré qu'au niveau national ou régional, les OSC ont généralement plus de chances d'identifier les propositions potentiellement problématiques et de lancer des actions de plaidoyer ou d'offrir des conseils à leur gouvernement avant que les décisions n'atteignent le niveau des négociations intergouvernementales.

L'UIT étant de nature multilatérale et les négociations étant menées par des délégations nationales, faire partie d'une délégation nationale offre aux OSC un moyen efficace d'influencer les décisions, car cela les aide à surmonter les obstacles à l'accès, tels que l'accès restreint aux documents de travail et aux réunions en personne.

Les modalités de participation des parties prenantes aux délégations des membres varient d'un pays à l'autre, et il est donc essentiel que les OSC aient une compréhension précise de la structure de la délégation et des règles d'engagement. Global Digital Partners (2024) note que

les OSC doivent également être conscientes des considérations liées à l'engagement dans le cadre d'une délégation nationale. Si cette modalité aide les OSC à surmonter les obstacles à la participation à l'UIT, elle peut aussi impliquer de s'aligner sur les positions de la délégation. En conséquence, les OSC peuvent être limitées dans le degré d'indépendance avec lequel elles peuvent contribuer aux discussions.

Un nombre croissant d'États membres choisissent d'inclure dans leurs délégations des voix diverses issues du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile (Conférence Européenne des Postes et des Télécommunications (CEPT, 2019). Les experts interrogés ont noté que "certains États membres sont favorables à un engagement plus inclusif et multipartite", citant le Brésil et le Mexique comme exemples de gouvernements qui ont intégré avec succès des OSC en tant qu'experts au sein de leurs délégations. Cependant, en général, les gouvernements des pays du Sud Global et des pays en développement sont plus réticents à inclure des OSC dans leurs délégations que leurs homologues du Nord Global.

Plusieurs organisations ayant des liens avec l'UIT peuvent également faciliter l'engagement de la société civile auprès de l'organisation. Il s'agit notamment des chapitres nationaux et des Registres Régionaux de l'Internet (RIR) de l'Internet Society, qui peuvent fournir des conseils sur la manière de naviguer au sein de l'UIT et mettre les individus en contact avec les réseaux pertinents. Les principales organisations régionales qui alimentent la position régionale consolidée sont les suivantes :

- la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT)
- Groupe arabe de gestion du spectre (ASMG)
- Union africaine des télécommunications (UAT)
- Union des télécommunications des Caraïbes (CTU)
- Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT)
- Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)
- Communauté régionale dans le domaine des communications (RCC) - représentant les anciennes républiques soviétiques.

Les OSC peuvent également collaborer avec l'UIT dans le cadre de consultations publiques, telles que celles organisées dans le cadre de processus de consultation ouverts, ou d'initiatives telles que Partner2Connect et Giga. La participation à des manifestations parallèles, à des ateliers de renforcement des capacités ou à des collaborations avec des membres de l'UIT (comme les universités ou l'industrie) offre d'autres points d'entrée. Bien que ces voies ne donnent pas accès aux décisions ou aux documents officiels, elles permettent aux OSC de contribuer à des discussions plus larges.

2.3.4.1 Conditions de participation des OSC aux processus de l'UIT

Le tableau 4 détaille les conditions que les OSC doivent remplir pour s'engager auprès de l'UIT. Il s'agit notamment de démontrer une expertise technique pertinente et d'être officiellement enregistré et éventuellement accrédité.

Tableau 4 : Conditions de participation des OSC aux activités de l'UIT

Catégorie	Exigence	Description
Technique	Expertise pertinente	Les OSC doivent posséder des compétences et des connaissances dans les domaines spécifiques des travaux de l'UIT dans lesquels elles souhaitent s'engager. Il peut s'agir de domaines techniques, juridiques, politiques ou autres.
	Enregistrement officiel officiel	Les OSC doivent généralement être officiellement enregistrées en tant qu'organisation dans leur pays d'origine.
	Accréditation	Les OSC doivent obtenir une accréditation de l'UIT pour participer à certains processus, tels que les commissions d'études.
Administratif	Représentant désigné	Les OSC peuvent avoir besoin de désigner un représentant officiel pour agir en leur nom dans les procédures de l'UIT.
	Soutien à la participation en personne	Les représentants des OSC peuvent avoir besoin d'organiser et de couvrir les frais de voyage, d'hébergement et autres dépenses liées à la participation aux réunions ou aux événements de l'UIT.
	Compétences linguistiques	L'UIT utilise des langues approuvées par l'ONU. Les OSC doivent être prêtes à communiquer et à soumettre des documents dans l'une de ces langues.
Logistique	Statut d'associé ou de secteur	Les OSC doivent avoir le statut de membre associé ou sectoriel de l'UIT pour participer directement.
	Cotisations	Les cotisations varient en fonction du type d'accréditation et du pays d'origine de l'OSC.
Accréditation		

Source des données : UIT, n.d.a

2.3.5 Examen de la participation des OSC aux principales réunions de l'UIT

Conférence Mondiale pour le Développement des Télécommunications (CMDT)

La CMDT attire généralement le plus grand nombre d'OSC participant aux réunions de l'UIT (UIT, 2022), peut-être parce qu'elle est fortement axée sur les questions de développement, qui trouvent un écho favorable auprès des OSC. En outre, la participation à la CMDT a augmenté au fil des ans. Alors que la CMDT-17 a réuni environ 1 500 participants, la CMDT-22 en a accueilli plus de 2 100.

La matrice des enjeux de la CMDT-22 (2022) de l'Internet Society présente les priorités de la conférence en matière de développement. La CMDT-17, qui s'est concentrée sur l'accès à la large bande et l'accessibilité financière, a débouché sur des résolutions visant à promouvoir le développement de l'infrastructure, à réduire les coûts et à encourager l'investissement dans les zones mal desservies. Cela reflète la préoccupation principale de connecter les non connectés. La CMDT-17 a vu l'adoption de la résolution 52, qui invite les États membres à élaborer des plans et des politiques nationaux en matière de large bande afin de faciliter l'accès à l'internet à un prix

abordable. La CMDT-22 a vu un éventail plus large de questions passer au premier plan. Les résolutions portent non seulement sur la connectivité, mais aussi sur le développement des compétences numériques, la cybersécurité, la sécurité en ligne et l'utilisation éthique de l'IA (UIT, 2022). L'accent a été mis sur la culture numérique, la sécurité et l'utilisation responsable de la technologie pour le bien de la société. Le plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (UIT, 2022), qui définit cinq piliers essentiels du développement numérique, dont une connectivité abordable et la transformation numérique, en est l'illustration.

Conférence Mondiale pour la Standardisation des Télécommunications (WTSA)

La WTSA définit l'orientation des activités de normalisation dans le domaine des télécommunications et des TIC. Une comparaison des deux assemblées les plus récentes, la WTSA-20 et la WTSA-24, révèle quelques tendances et faits marquants intéressants. La WTSA-24 a connu une participation nettement plus élevée que la WTSA-20. La WTSA-20 a réuni 1 281 délégués : 870 physiquement et 411 à distance. Au total, 138 États membres étaient présents, ainsi que 85 autres entités. Les participants in situ représentaient 125 États membres, 49 membres sectoriels, 6 membres universitaires et 2 agences spécialisées de l'ONU (CEPT, 2022). La WTSA-24 a rassemblé plus de 3 700 participants représentant 160 États membres, y compris des participants de la WTSA, avec des badges pour les conférences associées de l'UIT et le Congrès mobile de l'Inde. Si les deux assemblées ont abordé un large éventail de sujets, la WTSA-24 a mis davantage l'accent sur les technologies émergentes telles que l'IA, l'internet des objets (IoT) et la cybersécurité.

En termes de résolutions, la WTSA-20 et la WTSA-24 ont toutes deux produit un certain nombre de résultats visant à orienter les futurs travaux de normalisation. Toutefois, la WTSA-24 a mis davantage l'accent sur les initiatives de collaboration et les partenariats, les questions prioritaires étant notamment l'IA, le métavers, les communications d'urgence et la transformation numérique durable. L'UIT a également fait état d'un engagement croissant des pays en développement dans le processus de normalisation.

Bien que la barre soit haute pour l'engagement des OSC auprès de la WTSA, l'article 19 porte sur des questions prioritaires en matière de normalisation (UIT, 2024).

Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR)

Les CMR se réunissent tous les trois ou quatre ans pour examiner et, si nécessaire, réviser le Règlement des radiocommunications, le traité international régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et les orbites des satellites géostationnaires et non géostationnaires (UIT, 2023). Ces décisions sont notamment exécutées aux niveaux national et international. En théorie, les OSC peuvent plaider en faveur de politiques qui privilégient l'intérêt public, comme l'accès aux technologies de la communication, l'attribution de fréquences aux radios communautaires et la protection des droits des groupes marginalisés. La recherche, la participation à des événements parallèles et la collaboration avec les délégations nationales offrent également des possibilités de contribution. Les OSC peuvent avoir un intérêt particulier pour les questions émergentes connexes.

Bien que la participation des OSC puisse contribuer à promouvoir une approche plus inclusive et équitable de l'utilisation des radiofréquences et des technologies de la communication, dans la pratique, la recherche cartographique n'a pas trouvé de preuves de ce type d'engagement.

2.4 Le FGI

Le FGI est un forum annuel qui favorise le dialogue multipartite sur les questions de gouvernance de l'internet. Son mandat a été établi par l'Agenda de Tunis lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en 2005 et a été prolongé de 10 ans par l'Assemblée générale de l'ONU à 2015 (UIT, 2005a). À l'approche de l'examen du SMSI+20 en 2025, l'avenir du FGI et son rôle dans le paysage plus large de la coopération numérique font l'objet d'une attention renouvelée. Le FGI n'est pas un organe décisionnel, mais plutôt un forum multipartite qui rassemble des représentants des gouvernements, de l'industrie, de la société civile, du monde universitaire et de la communauté technique pour discuter sur un pied d'égalité de diverses questions liées à la gouvernance de l'internet (Canales Paz, 2024). Il s'agit d'un espace sûr pour les OSC et, au fil des ans, la participation des OSC a rapidement augmenté. Le mandat du FGI est d'offrir une plateforme multipartite pour discuter des questions politiques liées à la gouvernance de l'internet : échange de bonnes pratiques, renforcement des efforts de développement des capacités et amélioration de l'accès à l'internet dans les pays en développement (Estier, 2024). Le FGI est fondé sur un ensemble de principes fondamentaux (UIT, 2005b) :

- **Ouverture** : Le FGI maintient un forum ouvert où toutes les parties prenantes, indépendamment de leurs antécédents, peuvent participer aux discussions et apporter leurs points de vue. Cette ouverture favorise la diversité des points de vue dans les débats sur la gouvernance de l'internet.
- **Inclusion** : Le FGI s'efforce d'inclure toutes les parties prenantes, à savoir les gouvernements, la société civile, le secteur privé, la communauté technique, les organisations internationales et le monde universitaire. Cette approche multipartite garantit la représentation et la prise en compte de tous les points de vue.
- **Approche ascendante** : Le FGI fonctionne selon une approche ascendante, c'est-à-dire que l'ordre du jour et les discussions sont guidés par les intérêts et les préoccupations des parties prenantes elles-mêmes. Cela permet au FGI de rester pertinent et de répondre à l'évolution des besoins de la communauté de l'internet.
- **Il n'est pas axé sur les résultats** : Le FGI n'est pas un organe de décision. Sa fonction première est de faciliter le dialogue et l'échange d'informations. Cela permet des discussions ouvertes et franches sans la pression d'atteindre un consensus ou de produire des résultats négociés.
- **Multipartenariat** : Le FGI repose sur le principe du multipartisme, reconnaissant qu'une gouvernance efficace de l'internet nécessite la collaboration de toutes les parties prenantes. Cette approche garantit que toutes les voix sont entendues et que les décisions sont prises dans le cadre d'un processus de collaboration.

2.4.1 La structure du FGI

Le FGI fonctionne grâce à plusieurs éléments clés :

- **La réunion annuelle du FGI** : Cet événement mondial annuel est la pièce maîtresse du FGI et se déroule chaque année dans un pays hôte différent. Il présente une gamme variée de formats, y compris des ateliers, des discussions de groupe, des forums ouverts et des opportunités de mise en réseau, facilitant l'échange d'idées et de meilleures pratiques sur la gouvernance de l'internet.
- **initiatives nationales et régionales (INR)** : Ces réunions indépendantes sont organisées aux niveaux national et régional, reflétant le modèle multipartite du FGI mondial. Elles offrent une plateforme pour aborder les questions de gouvernance de l'internet spécifiques aux contextes locaux et régionaux.

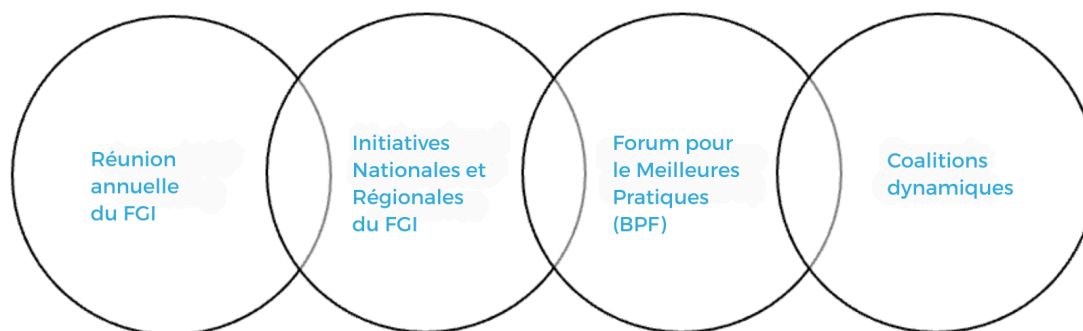
- **Forums sur les meilleures pratiques (BPF) :** Ces forums se penchent sur des thèmes spécifiques de la gouvernance de l'internet, tels que la cybersécurité, l'accès et la protection des enfants en ligne. Ils produisent des recommandations politiques et des rapports qui contribuent au développement des meilleures pratiques dans ces domaines.
- **Coalitions dynamiques :** Ces groupes spécifiques sont formés par des parties prenantes qui partagent un intérêt commun pour relever des défis particuliers en matière de gouvernance de l'internet.
- **Groupe consultatif multipartite (MAG) :** Ce groupe joue un rôle crucial en conseillant sur le programme et les thèmes de la réunion annuelle du FGI. Ses membres représentent un large éventail de parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, le secteur privé, la communauté technique et les organisations internationales, ce qui garantit une perspective multipartite dans l'élaboration de l'ordre du jour du FGI.

2.4.2 Mécanismes d'engagement des OSC dans le FGI

Le FGI a offert aux OSC un espace sûr pour s'engager et contribuer aux questions de gouvernance de l'internet. Selon Komaitis (2024), "le FGI est l'un des événements liés à l'internet que la communauté de l'internet attend avec impatience ; c'est l'occasion pour les gens de se rassembler et de discuter des questions clés de politique et de technologie qui façonnent notre avenir numérique". Depuis 18 ans, le FGI est l'un des événements les plus constants et les plus prévisibles du calendrier de la gouvernance de l'internet".

La réunion annuelle du FGI sert de plateforme centrale pour le dialogue et la collaboration, rassemblant diverses parties prenantes pour discuter. Les INR permettent aux OSC de participer à des discussions qui ont une portée locale. Étant donné que les INR sont généralement considérées comme un processus préparatoire au FGI mondial, les experts du FGI interrogés dans le cadre de cette étude estiment que l'approche consistant à se concentrer sur les INR pour jeter les bases est stratégique pour synthétiser et harmoniser les questions à l'échelon local. Le FGI mondial offre des possibilités telles que les Forums sur les Meilleures Pratiques (FBP), qui fournissent un environnement structuré pour des discussions approfondies sur des sujets spécifiques, permettant aux OSC de partager leur expertise et de contribuer au développement des meilleures pratiques. En outre, les coalitions dynamiques offrent un mécanisme flexible permettant aux OSC de collaborer sur des groupes thématiques tout au long de l'année, garantissant un engagement et une action soutenus sur des défis spécifiques de la gouvernance de l'internet. La figure 6 présente les mécanismes et les modalités d'engagement des OSC dans le FGI.

Figure 6 : Mécanismes et modalités d'engagement des OSC dans le FGI



Les experts clés et les résultats de l'enquête de référence révèlent que pour de nombreuses OSC, les coûts associés à la participation au FGI, y compris les frais de voyage et d'hébergement, sont souvent prohibitifs, en particulier lorsqu'un FGI est organisé dans un pays du Nord Global. Les restrictions en matière de visas représentent un autre défi majeur pour les OSC du Sud Global. Le processus d'obtention d'un visa pour se rendre dans le pays hôte du FGI peut être complexe, long et coûteux, exigeant souvent une documentation importante et des procédures bureaucratiques. Dans certains cas, malgré leurs efforts, les représentants des OSC peuvent se voir refuser le visa, ce qui les empêche d'assister au FGI et de contribuer aux discussions. Un expert clé a fait remarquer que "le coût d'un vol et d'autres dépenses et temps connexes tels que les procédures de visa pour assister à une réunion du FGI en Europe ou quelque part dans le Nord Global est inabordable pour l'OSC moyenne du Sud Global".

Ces contraintes peuvent empêcher les OSC, en particulier celles du Sud Global, de participer au FGI et de s'engager activement dans les discussions. Même si elles ne reproduisent pas totalement l'expérience en personne, les options de participation en ligne réduisent les obstacles et devraient donc être davantage soutenues.

2.4.3 Le processus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI+20)

Le processus SMSI+20 marque le deuxième examen des résultats du SMSI, qui s'est déroulé en deux phases - Genève en 2003 (phase de Genève) et Tunis en 2005 (phase de Tunis). Cette dernière phase a abouti à la création du FGI. Pour les OSC, le SMSI+20 présente à la fois des défis critiques et des opportunités émergentes.

Le SMSI+20 se déroule dans un paysage de plus en plus complexe et contesté. Les gouvernements s'intéressent de plus en plus au contrôle des aspects techniques, administratifs et d'utilisation de l'internet (Haggart et al, 2021). Canales (2024) souligne les tentatives de certains

États d'utiliser des forums tels que l'UIT-T pour promouvoir des normes élaborées au niveau national, ce qui risque de compromettre le modèle multipartite actuel et l'interopérabilité internationale des normes.

Selon McDonald et Kaspar (2025), les modalités du SMSI+20 soulèvent plusieurs questions qui posent des défis importants aux OSC. Premièrement, les retards dans le processus, "résultant de la nécessité d'aligner le processus sur d'autres processus de l'ONU, à savoir le Pacte Numérique Mondial (GDC) et sa mise en œuvre", risquent de limiter la capacité des OSC à planifier efficacement leur engagement et à allouer des ressources. Deuxièmement, le paysage institutionnel de plus en plus fragmenté de l'ONU a entraîné un chevauchement des mandats sur les questions techniques entre les organes et agences de l'ONU. Alors que l'UIT est l'agence clé qui doit co-organiser l'événement de haut niveau du SMSI+20, il est nécessaire de clarifier la manière dont les autres agences coordonneront leurs rôles.

Dans l'ensemble, le SMSI+20 représente un moment charnière et déclenche un besoin urgent de modalités transparentes et de mécanismes inclusifs.

2.5 Conclusion

Cette section a dressé la carte des principaux forums de gouvernance de l'internet et exploré les mécanismes de participation des OSC au sein de l'ICANN, de l'IETF, de l'UIT et du FGI. Chaque organisme offre des possibilités d'engagement distinctes, mais présente également des défis, en particulier pour les OSC du Sud Global.

Pour gérer le système de dénomination et d'adresses de l'internet, l'ICANN utilise un modèle multipartite avec des points d'entrée tels que le NCSG et l'ALAC. Toutefois, sa complexité exige des ressources et une expertise considérables, ce qui pose des problèmes aux OSC pour répondre aux exigences administratives et techniques. Cette complexité peut être interprétée comme une forme de "contrôle technique" où la structure même de la participation favorise ceux qui disposent des ressources et de l'expertise existantes, marginalisant de fait les voix moins privilégiées.

D'autre part, l'IETF, qui élabore des normes Internet, fonctionne par le biais de groupes de travail ouverts et d'un consensus approximatif (Russell, 2006). Les OSC peuvent apporter leur expertise technique et soumettre des Demandes de Commentaires (RFC) ou fournir des informations sur les droits humains et les impacts sociétaux. L'expertise technique est essentielle, mais les OSC apportent également des perspectives non techniques précieuses. L'accent mis par l'IETF sur l'expertise technique révèle un risque de "biais d'expertise", où les perspectives non techniques mais tout aussi cruciales sur les implications sociales et les droits humains peuvent être sous-évaluées. Le fait que les discussions se déroulent principalement en anglais et que les réunions en personne aient souvent lieu dans le Nord Global pose un défi encore plus grand pour la participation des OSC du Sud Global.

L'UIT, une agence de l'ONU qui coordonne les télécommunications mondiales, est dirigée par les États membres, ce qui oblige les OSC à s'engager par l'intermédiaire des délégations nationales. Le statut de membre associé ou de membre sectoriel peut faciliter l'accès, mais les OSC se heurtent à des obstacles tels que les frais d'inscription et les barrières logistiques. L'approche centrée sur l'État de l'UIT souligne la domination persistante des gouvernements nationaux dans la gouvernance mondiale.

Le FGI, en tant que forum multipartite, offre une participation ouverte par le biais de réunions annuelles, de INR, de Forums pour les Meilleures Pratiques (FBP) et de CD. Cependant, les contraintes financières et logistiques des réunions en personne entravent la participation des OSC, en particulier celles du Sud Global. Le processus d'examen du SMSI+20, un moment crucial pour la gouvernance de l'internet, nécessite une navigation stratégique dans les structures de l'ONU. Cela met en évidence le défi que représente l'intégration de la gouvernance de l'internet dans les cadres plus larges de l'ONU, où les complexités bureaucratiques peuvent encore entraver l'engagement efficace des OSC.

Pour que l'engagement des OSC soit efficace, il faut comprendre les structures de chaque organe et s'attaquer à des obstacles tels que le manque de ressources et les limitations de capacité. Cette compréhension doit aller au-delà de la simple connaissance des procédures et inclure une analyse critique des dynamiques de pouvoir en jeu. La collaboration stratégique et le renforcement des capacités sont essentiels pour garantir une gouvernance de l'internet inclusive et représentative, au service de l'intérêt public. Toutefois, les efforts de renforcement des capacités doivent être fondés sur des principes d'équité et d'autonomisation, plutôt que de simplement reproduire les structures de pouvoir existantes. Une véritable inclusion exige un changement vers la reconnaissance et la valorisation de diverses formes de connaissances et d'expertise, et la garantie que les voix des communautés marginalisées sont non seulement entendues, mais aussi intégrées de manière significative dans les processus de prise de décision.

Section 3. Lacunes et obstacles à l'engagement dans les processus de gouvernance de l'internet

Cette section examine les défis auxquels sont confrontées les OSC pour s'engager dans les processus de gouvernance de l'internet. Elle consolide les résultats des entretiens avec les experts clés, de l'enquête de référence et de l'analyse documentaire réalisée dans le cadre de cette étude, en mettant en évidence les obstacles récurrents rencontrés par les OSC dans les différents processus de gouvernance de l'internet.

La tendance la plus significative identifiée est la participation limitée ou absente des OSC aux discussions et processus clés de la gouvernance de l'internet dans les différents forums. L'étude attribue ce manque d'engagement à plusieurs facteurs, dont les contraintes financières, le jargon technique et les difficultés de communication, les procédures complexes et la bureaucratie. L'étude fait également état d'une diversité et d'une inclusivité insuffisantes et de l'existence de silos. Les disparités d'influence dans les processus clés de la gouvernance de l'internet sont un autre problème récurrent émanant des obstacles politiques et réglementaires, de la fracture numérique et du mauvais alignement des priorités organisationnelles, comme le montrent les entretiens et les réponses à l'enquête.

3.1 Participation limitée ou absence aux discussions sur la gouvernance de l'internet

Les experts interrogés révèlent un schéma récurrent de participation limitée ou inexistante des OSC aux discussions et processus importants sur la gouvernance de l'internet dans tous les forums concernés. Ce manque d'engagement est dû à divers facteurs, notamment les contraintes de ressources, la nature des espaces où se déroulent ces discussions et la diversité du paysage des OSC. Les conséquences de cette sous-représentation sont importantes. Selon les personnes interrogées, sans une participation significative des OSC, les politiques qui en découlent risquent de ne pas répondre aux besoins de toutes les parties prenantes, d'exacerber la fracture numérique et d'entraver le potentiel de l'internet à stimuler le progrès social et économique dans les pays du Sud Global. Cette section se penche sur les raisons multiples de ce défi persistant, en explorant les barrières spécifiques qui limitent l'engagement des OSC dans les processus de gouvernance de l'internet.

3.1.1 Contraintes financières

Les OSC sont confrontées à d'importants obstacles pour s'engager efficacement dans les forums de gouvernance de l'internet, les contraintes financières apparaissant comme le défi le plus fréquent cité par les experts clés. De nombreuses organisations, en particulier les plus petites, ont du mal à couvrir les frais de voyage et de participation aux événements internationaux. Cet obstacle financier affecte de manière disproportionnée les OSC du Sud Global, limitant leur représentation et leur voix dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'internet. Bien que certains processus impliquent qu'une grande partie du travail soit effectuée en ligne - comme les listes de diffusion - un expert clé a noté que lorsqu'il s'agit d'une participation en personne, "le coût d'un vol pour une réunion de l'ICANN en Amérique du Nord ou en Europe est inabordable pour l'OSC moyenne du Sud Global".

L'enquête de référence indique que les limitations financières sont l'obstacle le plus important à l'engagement des OSC dans les forums de gouvernance de l'internet, ce qui va au-delà des questions de participation en personne. Un expert clé a expliqué, par exemple, comment le manque de financement limite la capacité des OSC à développer l'expertise technique nécessaire pour contribuer de manière significative aux discussions complexes sur la gouvernance de l'internet.

Si les ressources financières sont souvent citées comme l'un des principaux obstacles à la participation des OSC aux forums sur la gouvernance de l'internet, la réalité est plus complexe.

3.1.2 Jargon technique et communication

Un autre obstacle important pour les OSC qui s'engagent dans la gouvernance de l'internet est le manque d'expertise technique sur des questions complexes et évolutives. Les questions de gouvernance de l'internet peuvent être complexes et évoluer rapidement, ce qui nécessite souvent des connaissances spécialisées que de nombreuses organisations, en particulier les groupes de base, ne possèdent pas. Les experts clés interrogés révèlent que des espaces tels que l'IETF, par exemple, sont de nature très technique et qu'il est difficile de s'y engager et de les comprendre sans un certain niveau d'expertise technique. Ses procédures et ses règles sont également uniques, issues des premières communautés technologiques. Pour s'impliquer, il faut apprendre ces règles et coutumes, et la courbe d'apprentissage est généralement abrupte pour les participants non techniques. L'enquête de référence a révélé que de nombreuses OSC ont une capacité limitée à comprendre les questions techniques émergentes qui sont d'actualité dans certains processus de gouvernance de l'internet.

Un expert a souligné que *"la participation est difficile pour la société civile pour de nombreuses raisons, à commencer par les connaissances, les capacités, la compréhension, les ressources, le temps, les connexions, etc. Si nous partons des bases, la compréhension des modalités des règles de participation est même le premier obstacle pour certaines organisations"*. Cela souligne la nécessité d'un renforcement des capacités et d'un soutien ciblés pour permettre aux OSC, en particulier celles du Sud, de naviguer dans les processus complexes de la gouvernance de l'internet et d'y contribuer de manière significative.

Cette sensibilisation limitée s'étend aux forums et processus spécifiques de gouvernance de l'internet, de nombreuses organisations faisant état d'une participation très limitée à des instances clés telles que l'ICANN, l'IETF ou l'UIT. La complexité technique des technologies émergentes telles que l'IA représente un défi important pour les OSC. Les répondants à l'enquête citent fréquemment le *"manque d'expertise technique"* comme un obstacle important à l'engagement. Ce manque de connaissances entrave la capacité des OSC à défendre efficacement les questions de politique technique et à contribuer de manière significative aux discussions sur les technologies émergentes.

Cette lacune peut être aggravée par des problèmes de communication, la barrière de la langue étant le principal obstacle. Les personnes interrogées ont noté que le travail de l'IETF se fait presque exclusivement en anglais et que les conversations rapides avec un jargon technique sont courantes dans les réunions. La participation des non-anglophones ou des personnes pour qui l'anglais est une deuxième langue est difficile. Bien que l'interprétation simultanée soit certainement utile lors des réunions, les réponses à l'enquête révèlent que cette barrière va au-delà de la simple traduction ; elle englobe la capacité à comprendre et à s'engager dans le

jargon technique et politique complexe - qui implique souvent l'utilisation importante d'acronymes et d'abréviations - dans les discussions sur la gouvernance de l'internet. La prédominance de l'anglais dans de nombreux processus internationaux de gouvernance de l'internet exclut les points de vue précieux de régions linguistiquement diverses. Ce fossé linguistique conduit souvent à une sous-représentation des diverses perspectives dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'internet. Il peut également renforcer la perception - en particulier dans des régions comme l'Afrique - que ces conversations ne sont pas pertinentes ou inaccessibles. Comme le fait remarquer un expert clé ayant une expérience des espaces de l'ICANN :

Il faut encore renforcer les capacités pour une participation totale. La plupart des OSC se trouvent dans la région (Afrique). Et en partie, cela vient de la perspective que les conversations qui ont lieu au sein de l'ICANN n'affectent pas l'Afrique, surtout si l'on n'a pas d'expérience sur ce que fait l'ICANN. Il devient alors difficile de naviguer et de comprendre ces conversations et de leur donner un sens.

3.1.3 Procédures et bureaucratie

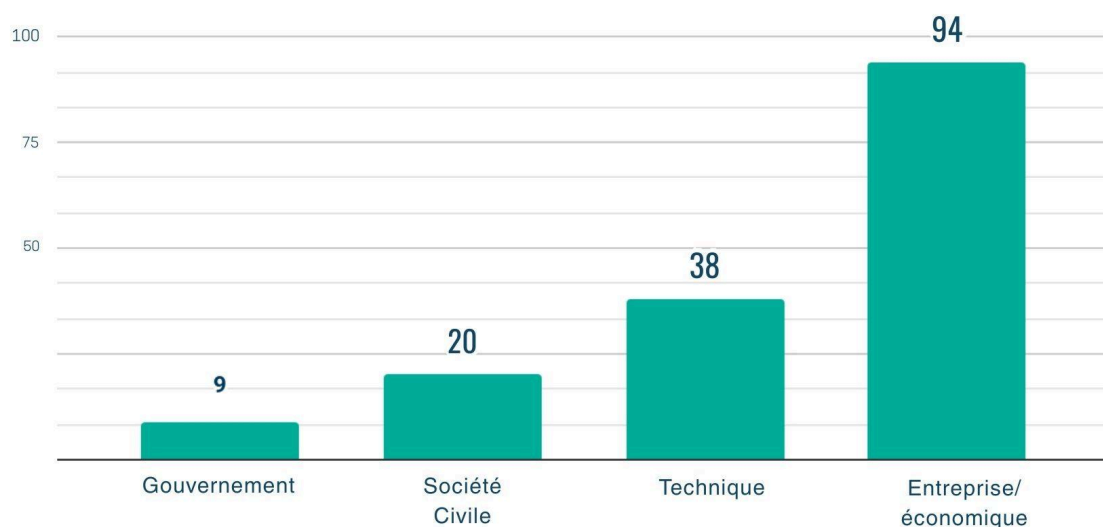
Les entretiens avec les experts ont confirmé la complexité des procédures et de la bureaucratie des processus multilatéraux, qui constituent un obstacle important pour les OSC. Les procédures et processus de l'UIT rendent difficile la navigation et la participation efficace des OSC. Cela peut s'avérer particulièrement difficile pour les petites OSC dont le personnel et les capacités sont limités. Un expert clé a expliqué que, par exemple, le processus de soumission de contributions ou d'interventions aux commissions d'études de l'UIT peut être complexe et prendre du temps, exigeant le respect de formats spécifiques. Cela peut constituer un obstacle pour les petites OSC dont les capacités administratives sont limitées. En outre, les OSC qui n'ont pas de comptes tiers à l'UIT, par exemple, ne peuvent pas accéder aux documents essentiels de l'UIT. Ces documents, qui sont souvent essentiels pour mener des actions de sensibilisation et mettre en œuvre des projets de manière efficace, sont enfermés dans un système basé sur les niveaux d'adhésion. Cette situation crée des conditions inégales, limitant la capacité des petites organisations disposant de ressources limitées à contribuer de manière significative au discours mondial sur les TIC et à servir efficacement leurs communautés. Les procédures complexes et la bureaucratie alourdissent aussi considérablement la charge financière.

3.2 Insuffisance de la diversité et de l'inclusivité

L'importance croissante de la diversité numérique est devenue une préoccupation majeure ces dernières années, en particulier avec la prise de conscience que l'inclusivité n'a pas reçu suffisamment d'attention dans les développements mondiaux récents. La diversité, dans son sens le plus large, englobe les différences culturelles, linguistiques et socio-économiques. La force de l'internet réside dans son rôle de plateforme pour une multitude de voix et de points de vue, chacun étant essentiel à sa vitalité (Ayub, 2024). Le manque d'inclusivité dans la représentation des parties prenantes est l'un des problèmes récurrents concernant l'engagement dans les processus de gouvernance de l'internet. L'étude révèle une diversité limitée parmi les participants en termes de genre, d'ethnicité et d'origine, en particulier dans les organismes de normalisation. Selon Knodel et Salazar (2023), dans des espaces tels que l'ICANN et l'IETF, un grand pourcentage de participants sont originaires d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord et travaillent principalement pour de grandes entreprises technologiques. Le biais de représentation systémique est ancré dans des forums tels que l'IETF, qui peut aliéner les participants qui s'identifient en dehors de sa monoculture blanche, masculine et du Nord Global.

Ce manque d'inclusivité se reflète également dans les décisions opérationnelles de l'IETF, telles que l'organisation de réunions dans des pays peu respectueux des droits des personnes LGBTQ. Selon Cath (2021), l'IETF est "ouvert sur le plan procédural mais assez épineux dans la pratique" et "une organisation qui s'enorgueillit de son caractère abrasif". Cath affirme également que "les pratiques informelles au sein de l'IETF sont excluantes parce qu'elles sont masculines", ce qui rend l'IETF "peu attrayant pour les participants qui ne s'identifient pas comme des hommes". Ce problème d'inclusion insuffisante est également présent à l'ICANN, comme le montre la composition de la structure de direction de l'ICANN, par exemple. La figure 7 compare la représentation des OSC avec d'autres groupes de parties prenantes dans les différents groupes de direction de l'ICANN. En 2022, les participants de la société civile n'occupaient que 12% des rôles de direction dans la communauté ICANN. Il est également important de noter que tous les rôles de direction n'ont pas la même autorité ; certains postes ne permettent qu'un statut d'observateur et n'accordent pas de droit de vote.

Figure 7 : Groupe de parties prenantes des individus occupant des postes de direction à l'ICANN en 2022



Source des données : Férdeline, 2022

Selon Férdeline (2022), le scénario présente un problème historique au sein des structures de l'ICANN qui favorise principalement l'influence des entreprises. Dans ce cas, les intérêts commerciaux représentent 58 % des postes de direction. Bien qu'il faille du temps pour remédier à cette situation, elle souligne la nécessité pour l'ICANN de donner la priorité à une représentation diversifiée.

Le manque de diversité dans les structures de l'ICANN représente un défi important pour la croissance soutenue du nombre de membres et peut entraîner un déclin progressif de la participation de la communauté au fil du temps. L'ICANN, en tant que communauté, est principalement composée de membres de longue date, ce qui indique un manque général de perspectives, d'expériences et d'idées diverses. Un autre point de vue recueilli auprès d'un expert

clé participant à la réunion ICANN 81 indique que de nombreux nouveaux arrivants sont découragés par la nature technique des discussions et ne restent pas impliqués dans l'ICANN à long terme. Cela explique en partie pourquoi seuls les membres de longue date restent engagés, ce qui a pour conséquence que les nouvelles perspectives sont encore plus sous-représentées. Lorsqu'une communauté est dominée par des individus ayant des antécédents similaires, des préjugés partagés et des angles morts peuvent émerger, rendant difficile l'identification de problèmes potentiels ou la prise en compte de solutions alternatives. Les membres de longue date peuvent être réfractaires au changement et aux nouvelles idées, ce qui entrave l'innovation et l'adaptabilité. Ce manque de diversité des points de vue conduit à une gamme limitée d'approches de la résolution des problèmes, négligeant potentiellement des aspects critiques ou des solutions innovantes. L'ICANN étant dominé par des intérêts commerciaux, par exemple, les décisions peuvent favoriser les intérêts commerciaux au détriment des communautés les moins représentées.

Comme le souligne Férdeline (2022), la diversité géographique est également devenue un sujet de préoccupation. Il y a généralement une surreprésentation des pays du Nord Global, ce qui peut affecter de nombreuses décisions politiques sur des questions telles que les noms de domaine internationalisés.

Le manque d'inclusivité est également une préoccupation majeure au sein de l'IETF, qui est dominé par la communauté des développeurs (Cath, 2021). Les OSC, en particulier celles du Sud Global, sont fortement sous-représentées dans les processus de l'IETF. La participation des OSC à l'IETF reste relativement limitée par rapport aux experts techniques et aux représentants de l'industrie, d'après les données des rapports de l'IETF de 2021, 2022 et 2023 (tableau 5).

Tableau 5 : Participation des répondants à l'IETF par secteur en 2021-2023

Catégorie de participants à l'IETF	Représentation estimée
Experts techniques (ingénieurs réseau, développeurs de logiciels, chercheurs, etc.)	~60-70%
Représentants de l'industrie (entreprises technologiques, fournisseurs de services internet, vendeurs d'équipement, etc.)	~20-30%
Représentants des pouvoirs publics (gouvernements nationaux, agences de régulation, etc.)	~5-10%
OSC (ONG, groupes de pression, etc.)	~5-10%
Universitaires (chercheurs, professeurs, étudiants, etc.)	~5-10%

La diversité géographique est un autre facteur qui influe sur l'inclusivité à l'IETF sur le plan pratique. Bien que de nombreuses discussions aient lieu en ligne (notamment par le biais de listes de diffusion), les réunions en personne de l'IETF ont rarement eu lieu dans les pays du Sud ; elles ont plutôt été organisées en Amérique du Nord, en Europe et dans certaines parties de l'Asie, à tour de rôle. Cela représente un fardeau important pour les participants du Sud Global, qui doivent parcourir de plus longues distances, passer des contrôles frontaliers complexes et supporter des frais de déplacement et d'hébergement plus élevés (Knodel et Salazar, 2023). Par

conséquent, les besoins et les perspectives uniques de ces régions sont sous-représentés, ce qui peut entraîner des préjugés et négliger des questions essentielles.

3.3 L'existence de silos nuit à l'efficacité collective

L'existence de silos est un autre problème qui continue de saper l'efficacité collective des efforts de collaboration entre les parties prenantes. Ces silos sont dus à un manque d'engagement intercommunautaire. Ils conduisent souvent à des initiatives fragmentées et empêchent d'obtenir des résultats durables. L'impact de ces silos est évident dans plusieurs domaines. Tout d'abord, les processus d'élaboration des politiques, en particulier ceux qui se déroulent dans le cadre de groupes de travail, s'enlisent souvent en raison des positions bien arrêtées des différents groupes de parties prenantes, ce qui fait que les politiques ne reflètent pas les intérêts de la majorité d'entre elles.

En fait, les experts clés ont révélé que si les groupes de travail communautaires sont censés favoriser la collaboration, ils se transforment involontairement en silos en raison de la prédominance, très souvent, des parties prenantes du monde des affaires et d'un manque d'engagement intercommunautaire. Il en résulte une duplication des efforts et un manque de cohérence.

Le thème des noms de domaine internationalisés pour les domaines de premier niveau de code de pays (IDN ccTLD) est un exemple qui illustre ces défis.³ Ce domaine a été marqué par la fragmentation et le manque de coordination entre les différents groupes de parties prenantes. Au sein de l'ICANN, le groupe de travail IDN et le groupe de travail IDN ccTLD Fast Track ont tous deux des mandats liés aux IDN ccTLD. Toutefois, leurs approches et leurs calendriers divergent souvent, ce qui est source de confusion et d'inefficacité. Les discussions au sein de ces groupes sont souvent dominées par des experts techniques, négligeant les implications politiques plus larges et les perspectives communautaires. Cette situation a ralenti la mise en œuvre des IDN ccTLD dans de nombreux pays et retardé la disponibilité des noms de domaine dans les langues locales, entravant ainsi l'accessibilité en ligne et l'inclusion numérique.

Selon un récent rapport mondial sur les Noms de Domaines Internationaux (IDN) (2023), un nombre important de registres ccTLD proposent des enregistrements de noms de domaines internationaux, mais le nombre réel d'enregistrements IDN reste relativement faible par rapport à l'ensemble du marché des domaines. Les domaines IDN représentent actuellement moins de 1 % des 360 millions de domaines estimés dans le monde. Cette disparité peut très probablement être attribuée au développement historique de l'internet, qui se fait principalement en caractères latins.

Les cloisonnements géographiques ou régionaux posent également problème. Par exemple, les OSC des régions en développement telles que l'Afrique se heurtent à des obstacles à la participation en raison de contraintes financières et d'un manque général de sensibilisation. Les régions ont des priorités et des préoccupations distinctes en ce qui concerne la gouvernance de l'internet, et pourtant, on n'accorde pas suffisamment d'attention aux priorités distinctes au niveau sous-régional ou même local. Une recommandation clé est que les priorités ne soient pas généralisées mais abordées à un niveau plus granulaire. L'incapacité à établir un lien efficace entre ces perspectives empêche de progresser sur les questions mondiales.

³ À titre d'illustration, les IDN ccTLD permettent aux pays et territoires d'utiliser leurs langues et écritures maternelles dans leurs adresses internet. Cela favorise la diversité linguistique et l'inclusion en ligne en permettant aux utilisateurs d'enregistrer et d'accéder à des noms de domaine dans leur langue locale. Par exemple, l'Égypte peut utiliser "مصر" au lieu de ".eg", ce qui améliore l'accessibilité pour les arabophones. Les IDN ccTLD créent un environnement internet plus convivial et permettent aux individus d'accéder aux ressources en ligne dans leur langue préférée.

3.4 Disparité de l'influence

L'étude a mis en évidence des préoccupations concernant l'influence des grandes entreprises technologiques dans les organismes de normalisation de l'internet tels que l'IETF et l'ICANN. Les grandes entreprises technologiques, avec leurs ressources financières importantes et leurs intérêts directs dans le paysage de l'internet, ont le potentiel d'exercer une influence significative sur les décisions.

Certains s'inquiètent également de la représentation disproportionnée des grandes entreprises technologiques au sein des principaux comités ou groupes consultatifs, ce qui leur confère une plus grande influence sur l'élaboration des politiques. Certaines décisions ont été perçues comme créant un terrain de jeu inéquitable pour les petites entreprises et, plus important encore pour cette étude, un terrain de jeu inégal où les voix et les intérêts des OSC sont éclipsés par ceux des grandes entreprises technologiques. Cela peut conduire à des politiques et des normes qui privilégient les intérêts commerciaux au détriment du bien public.

3.4.2 Les gouvernements perçoivent les OSC comme des concurrents

La structure de l'UIT, centrée sur l'État, comporte des obstacles à la participation directe des OSC. Les gouvernements dominent souvent ces espaces, les considérant comme leur domaine exclusif et percevant parfois les OSC comme des concurrents plutôt que comme des partenaires. La participation des OSC est souvent limitée, même au sein des délégations nationales. Ce déséquilibre dans la représentation fait qu'il est difficile pour les OSC de se faire entendre. Même lorsque les OSC peuvent participer, elles se heurtent à des obstacles considérables pour accéder aux discussions clés et influencer les résultats. Comme l'a souligné un expert, "la délégation américaine à l'UIT-T compte environ 250 personnes. C'est énorme, et les deux tiers d'entre eux sont de grandes entreprises technologiques. Ou peut-être pas de grandes entreprises, mais des entreprises technologiques. Et puis il y a deux ou trois représentants de la société civile dans ce groupe". L'influence des OSC est donc limitée, ce qui nécessite un effort et une action solidement coordonnés par les OSC.

3.4.3 Obstacles politiques et réglementaires

Les experts clés interrogés ont révélé que les lois restrictives et l'accès limité aux décideurs dans certains pays créent des obstacles considérables à l'engagement des OSC. L'expérience montre que dans certaines régions et certains pays, les voix des OSC sont souvent étouffées et que les environnements réglementaires restrictifs posent des problèmes. Ces défis sont particulièrement aigus dans les régions où les espaces de la société civile se réduisent, ce qui rend difficile pour les organisations de défendre efficacement les questions de gouvernance de l'internet sans risquer une réaction négative de la part du gouvernement. Une personne interrogée dans un pays africain a noté que les OSC sont confrontées à des obstacles en matière de protection des données et de liberté d'expression, à la fois en ligne et hors ligne. Ces contraintes peuvent considérablement limiter leur capacité à s'engager pleinement dans les processus de gouvernance de l'internet.

3.4.4 Fossé numérique

Les résultats de l'enquête révèlent la réalité de la fracture numérique, en particulier dans les régions en développement. Cette fracture se manifeste sous diverses formes, créant des obstacles importants à une participation équitable au monde numérique. La fracture numérique

persistante reste un obstacle important, en particulier pour les organisations d'Afrique et de certaines régions d'Asie. Le fossé numérique est encore aggravé par l'inadéquation des infrastructures. De nombreux pays du Sud Global ne disposent pas de l'ossature technologique nécessaire pour soutenir un engagement numérique solide. Il s'agit notamment d'une connectivité internet stable, d'un accès aux appareils et d'une alimentation électrique continue. Dans certaines régions, les coupures de courant fréquentes compliquent le maintien d'une présence en ligne cohérente. Ce manque d'infrastructure limite la capacité des OSC à participer à des forums en ligne et entrave leur capacité à mener des recherches, à collaborer avec leurs pairs et à se tenir informées de l'évolution rapide des questions de gouvernance de l'internet.

3.4.5 Désalignement entre la gouvernance de l'internet et les priorités organisationnelles

Les experts ont révélé qu'un autre obstacle limitant l'engagement dans les espaces de gouvernance de l'internet est que de nombreuses OSC ont des difficultés à aligner les discussions sur la gouvernance de l'internet avec leurs principaux domaines de mission, ce qui limite souvent leur motivation à participer activement à de tels forums. Ce décalage résulte généralement d'un manque perçu de pertinence ou d'impact immédiat sur les questions centrales qu'elles traitent, en particulier celles qui affectent leurs principaux groupes d'intérêt.

Par exemple, les organisations qui travaillent sur des problèmes locaux ou communautaires urgents de violence électorale peuvent considérer la gouvernance de l'internet comme une préoccupation lointaine. En conséquence, elles risquent de reléguer au second plan l'engagement dans ces discussions, préférant consacrer leurs ressources limitées et leur attention à des activités plus urgentes et plus critiques. Cette déconnexion entrave non seulement la capacité des OSC à contribuer de manière significative aux débats sur la gouvernance de l'internet, mais exacerbe également le manque de représentation diversifiée dans ces forums.

3.5 Conclusion

Cette section a mis en évidence les principaux défis auxquels sont confrontées les OSC pour s'engager dans les processus de gouvernance de l'internet. Un problème récurrent est la participation limitée ou l'absence de participation des OSC aux discussions critiques sur la gouvernance de l'internet, en raison de contraintes financières, de la complexité technique, d'obstacles bureaucratiques et de l'utilisation excessive d'un jargon spécialisé. Ces obstacles affectent de manière disproportionnée les OSC du Sud Global, les barrières linguistiques et la prédominance de l'anglais excluant encore davantage les diverses perspectives.

La diversité et l'inclusivité restent des préoccupations majeures, car les forums de gouvernance de l'internet manquent souvent de représentation en termes de genre, d'ethnicité et d'origine géographique. Cette sous-représentation, en particulier dans des organisations telles que l'ICANN et l'IETF, peut conduire à une prise de décision biaisée et à la marginalisation des voix des groupes sous-représentés et des pays du Sud Global. La prédominance d'experts techniques et d'intérêts commerciaux fausse encore davantage les ordres du jour, ce qui nuit à une représentation équitable. La fragmentation et les approches cloisonnées entravent la collaboration, comme le montrent les défis liés aux IDN ccTLD 39-46k où des efforts décousus ont ralenti les progrès.

Les déséquilibres de pouvoir persistent également, les grandes entreprises technologiques et les gouvernements exerçant une forte influence, mettant souvent à l'écart les OSC et les plus petites parties prenantes. Les obstacles politiques et la fracture numérique limitent encore

l'engagement des OSC, en particulier dans les régions en développement. En outre, certaines OSC ne privilégient pas l'engagement dans la gouvernance de l'internet en raison de priorités organisationnelles urgentes, ce qui réduit la diversité de la représentation. Pour relever ces défis, une action collective est nécessaire afin d'accroître la transparence, d'améliorer l'accès aux ressources, de promouvoir le renforcement des capacités et de veiller à ce que des voix diverses participent à l'élaboration de l'avenir de l'internet.

Section 4. Possibilités de participation des OSC aux processus de gouvernance de l'internet

Cette section explore les possibilités pour les OSC de s'engager dans les principaux processus de gouvernance de l'internet, en se concentrant sur le FGI, l'ICANN, l'IETF et l'UIT. S'appuyant sur les idées d'experts clés et les résultats de l'enquête de référence, elle fournit des points d'entrée pratiques pour les OSC qui ne connaissent pas encore ces espaces, ainsi que des moyens pour les OSC de renforcer leur participation. Les résultats mettent en évidence des stratégies innovantes pour gagner en pertinence, créer une dynamique et obtenir et conserver une place dans les processus de prise de décision, telles que partagées par les personnes interrogées. L'objectif final est de permettre aux OSC de contribuer de manière significative à la croissance et à la durabilité d'un internet ouvert et connecté à l'échelle mondiale, accessible à tous, sur la base des expériences et des recommandations de ceux qui participent activement à ces efforts.

4.1 Possibilités d'engagement des OSC dans les processus de l'IETF et de l'IRTF

L'IETF joue un rôle crucial dans l'élaboration de l'internet. Pour les OSC, il est essentiel de comprendre l'IETF et de s'y engager. L'IETF fonctionne par l'intermédiaire de plusieurs groupes de travail, chacun se concentrant sur un domaine spécifique de la technologie de l'internet. En outre, l'IRTF se penche sur les défis à long terme de l'internet. Il s'agit notamment d'explorer les technologies émergentes et leur impact potentiel sur la société. Comme l'a fait remarquer un expert, les groupes de recherche de l'IRTF, tels que le Forum du Groupe de Recherche sur les mécanismes crypto (CFRG) et le Groupe de Recherche sur les Droits Humains et les Considérations Politiques (HRPC), sont particulièrement pertinents pour les OSC. Ces groupes s'attaquent à des questions telles que le développement d'outils de cryptage puissants et l'intégration des considérations relatives aux droits humains dans les protocoles internet. Knodel et Salazar (2023) affirment que les personnes qui contribuent à l'IETF et à l'IRTF sont principalement motivées par des objectifs spécifiques ou des résultats souhaités ; elles ont un agenda qui leur est propre. Cela signifie que leur participation n'est pas simplement destinée à contribuer au bien commun de l'internet, mais qu'elle est souvent influencée par un objectif spécifique qu'ils veulent atteindre. Les groupes de recherche actifs de l'IRTF⁴ constituent un bon point d'entrée pour les OSC désireuses de comprendre les processus de l'IETF et de s'y impliquer activement. Bien que les OSC soient souvent associées aux questions de droits humains, leur champ d'action s'étend bien au-delà de ce domaine. De nombreuses OSC s'intéressent activement à la technologie, au développement économique et aux cadres réglementaires, parmi d'autres domaines essentiels liés à la gouvernance de l'internet. Les données recueillies lors des entretiens clés soulignent que les OSC jouent un rôle essentiel dans l'identification et la hiérarchisation des questions les plus pertinentes pour leurs membres, leurs régions et leurs sphères d'influence. Cette expertise locale leur permet d'offrir des perspectives uniques, issues de la base, qui sont essentielles pour relever des défis complexes.

Toutefois, l'inclusion des OSC dans les groupes de travail ou les initiatives de recherche ne doit pas être motivée uniquement par le désir d'augmenter le nombre de participants. L'inclusion symbolique peut nuire à la crédibilité des OSC et des groupes dont elles font partie, en particulier

⁴ <https://datatracker.ietf.org/rg/>

lorsque leur expertise n'est pas en adéquation avec les objectifs du groupe. Au contraire, les OSC devraient être incluses de manière ciblée, en fonction de la pertinence de leur expertise, des besoins spécifiques du groupe et de leur capacité à contribuer de manière significative à la discussion ou au processus de prise de décision. En outre, comme l'a fait remarquer un expert clé, l'IRTF a une longue liste de groupes de recherche qui n'ont pas survécu longtemps en raison du manque d'intérêt et de participants actifs, d'où l'importance pour les OSC de rejoindre des groupes de recherche qui correspondent à leurs intérêts et où elles peuvent apporter une contribution active.

Les OSC sont particulièrement précieuses dans les contextes où les perspectives de la base, l'engagement communautaire ou les connaissances spécialisées sont nécessaires. En outre, il convient de veiller à ce que les OSC incluses soient réellement représentatives des groupes qu'elles prétendent représenter et que les dynamiques de pouvoir ne marginalisent pas leurs voix dans la pratique.

La liste non exhaustive suivante de groupes de recherche et de groupes de travail (tableau 6) présente certains espaces importants pour les OSC qui pourraient servir de points d'entrée pour les OSC en raison de questions transversales.

Tableau 6 : Groupes de travail et groupes de recherche de l'IETF et de l'IRTF intéressant les OSC

IETF/IRTF	Nom du groupe	Description du groupe
IRTF	Droits humains et considérations politiques (HRPC)	Le HRPC, dirigé par l'article 19, se concentre sur la question de savoir si les normes et les protocoles peuvent permettre, renforcer ou menacer les droits humains, tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle des droits humains (DUDH) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), en particulier, mais sans s'y limiter, le droit à la liberté d'expression et le droit à la liberté de réunion. Les objectifs du groupe sont les suivants • Exposer les relations entre les protocoles et les valeurs des droits humains, en se concentrant sur le cadre des droits humains, comme les implications politiques des choix technologiques et les implications techniques des choix politiques. • Proposer des lignes directrices pour protéger l'internet en tant qu'environnement favorable aux droits humains et en tant que bien public mondial dans le cadre de l'élaboration des futurs protocoles. • Sensibiliser la communauté des droits humains et la communauté technique à l'importance du fonctionnement technique de l'internet et à son impact sur les droits humains et l'intérêt public. • Créer un lieu de discussion et d'analyse de la relation entre le développement des protocoles et leurs implications en matière de droits humains et de politique, notamment en servant de pont entre les communautés des droits humains et du développement des protocoles.
IRTF	Groupe de recherche sur l'amélioration et	Le PEARC est un forum général de discussion et d'examen des technologies d'amélioration de la vie privée pour les protocoles de réseau et les systèmes distribués en général, et pour l'IETF en

	l'évaluation de la protection de la vie privée (PEARG)	particulier. Il suit les travaux de l'IETF sur les violations de la vie privée de la société, de la communauté et de l'individu, ainsi que les documents spécifiques aux protocoles tels que la confidentialité du Système des Noms de Domaines (DNS) (RFC 7626) et la surveillance omniprésente (RFC 7258). À l'instar du HRPC, la création du PEARG prouve que les questions de protection de la vie privée sont au cœur de la participation des internautes à la conception des protocoles de l'IETF 13 et qu'elles doivent être étudiées à long terme afin d'influencer le développement des protocoles.
IETF	Opérations du système de noms de domaine (DNSOP)	Le DNSOP développe des informations techniques et des conseils pour le fonctionnement des logiciels et des services du DNS, ainsi que pour l'administration des zones DNS. La confidentialité du DNS est un domaine d'intérêt important pour la communauté technique et a un impact direct sur la vie privée des utilisateurs, la liberté d'expression et l'accès à l'information. La normalisation de protocoles DNS cryptés tels que DNS-over-HTTPs ou DNS-over-TLS protège la vie privée et l'anonymat des utilisateurs et marque une évolution bienvenue et plus large vers une infrastructure internet plus respectueuse des droits.
IETF	Sécurité de la couche de messagerie (MLS)	Le MLS recherche un protocole de sécurité de messagerie standard pour la communication entre humains, avec des propriétés de sécurité et de déploiement, afin que les applications puissent partager le code et qu'il y ait une validation partagée d'un protocole unique de communication cryptée de bout en bout. Ceci est tout à fait pertinent pour le travail des OSC dans le domaine de la démocratie numérique.
IRTF	Accès mondial à l'internet pour tous (GAIA)	GAIA s'attaque au problème à long terme de la fracture numérique à mesure que l'accès à l'internet devient omniprésent. Par l'intermédiaire des responsables de la mise en œuvre des réseaux communautaires, GAIA crée une visibilité et un suivi de certains des aspects les plus novateurs et les plus difficiles des obstacles environnementaux, politiques et socio-économiques à la mise en œuvre des protocoles internet.
IRTF	Groupe de recherche Thing-to-Thing	Le groupe de recherche Thing-to-Thing se concentre sur la protection des appareils de l'internet des objets (IoT) contre les attaques. Ce groupe étudie les déploiements de l'IoT et doit s'assurer qu'ils ne sont pas utilisés pour des attaques par déni de service distribué (DDoS). Les attaques DDoS sont généralement menées à l'aide de dispositifs compromis ou par des attaques d'amplification utilisant une adresse source usurpée. Le groupe présente des exemples de différentes attaques d'amplification théoriques utilisant le protocole d'application contraint (CoAP). L'objectif est de sensibiliser et de motiver des recommandations génériques et spécifiques au protocole sur l'utilisation du CoAP.

Sources des données : IETF, n.d.a / IRTF, n.d

4.1.1 Initiatives visant à résoudre les problèmes d'engagement au sein de l'IETF

L'IETF dispose d'un certain nombre de programmes d'intégration. Comme le notent Knodel et Salazar (2023), la direction de l'éducation, du mentorat et de la sensibilisation (EMODIR) joue un rôle clé dans cet effort. L'EMODIR fournit des ressources coordonnées et des opportunités éducatives adaptées à différents publics, des nouveaux arrivants et des participants généraux aux communautés spécifiques et à la direction de l'IETF, y compris les présidents des groupes de travail (IETF 2024). Des programmes de mentorat sont également gérés par l'EMODIR afin d'accélérer l'intégration des nouveaux participants dans des rôles productifs au sein de l'IETF. Outre cette initiative interne, il existe des programmes externes de l'IETF conçus pour aider les participants à surmonter les obstacles à la participation. Ces programmes pourraient potentiellement contribuer à combler certaines lacunes et aider les OSC à participer en personne aux réunions de l'IETF pour construire et développer leurs réseaux avec des parties prenantes partageant les mêmes idées au sein de la société civile, du monde universitaire et même de l'industrie :

1. Bourses de Voyage pour la Diversité de l'IETF⁵, disponibles pour chaque réunion de l'IETF.
2. Fonds d'aide aux déplacements du groupe technologique d'intérêt public (PITG)⁶
3. Programme politique de l'IETF⁷, soutenu par l'Internet Society
4. Bourse de l'Internet des droits (IoR)⁸, soutenue par ARTICLE 19.

4.2 Possibilités d'engagement des OSC dans l'ICANN

Cette section s'appuie sur les idées recueillies auprès d'experts clés dans le cadre de cette étude. Les perspectives fournissent un contexte et informent l'analyse présentée.

4.2.1 Développement des politiques

Les experts clés interrogés qui connaissent les processus de l'ICANN ont noté que les OSC peuvent approfondir leur engagement dans les processus d'élaboration des politiques de l'ICANN en participant activement aux Comités Consultatifs des Organismes de Soutien SOs/ACs. Il s'agit notamment de rejoindre l'ALAC pour représenter les utilisateurs individuels de l'internet, ainsi que le GNSO et le ccNSO pour s'engager dans les domaines de premier niveau des codes de pays. Une personne interrogée a souligné que les OSC peuvent construire de manière proactive des coalitions avec d'autres parties prenantes et surveiller la mise en œuvre des politiques afin de suivre leur impact et d'identifier toute conséquence involontaire.

4.2.2 Renforcement des capacités

La personne interrogée a souligné la nécessité de soutenir les OSC dans des domaines clés, notamment la compréhension de la structure et des processus complexes d'ICANN et le développement d'une expertise en matière d'analyse, d'élaboration et de communication des politiques. L'expert suggère que ce déficit de capacité peut être comblé par des initiatives ciblées de renforcement des capacités telles que des programmes de formation, de mentorat et d'apprentissage par les pairs, notant que la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ICANN est une ressource précieuse. L'expert a également souligné l'importance du partage des connaissances entre les OSC expérimentées et les plus récentes, ainsi que le rôle des initiatives

⁵ <https://www.ietf.org/travelgrants/>

⁶ <https://pitg.gitlab.io/fund/>

⁷ <https://www.internetsociety.org/policy-programs/policymakers-program-to-ietf/>

⁸ <https://www.article19.org/wp-content/uploads/2024/02/Call-for-Applications-2024-IoR-Fellowship-2.pdf>

régionales et nationales dans l'habilitation des communautés locales à participer aux discussions sur la gouvernance de l'internet et à contribuer à l'élaboration des politiques mondiales. L'ICANN offre également aux nouvelles OSC la possibilité de s'engager. Les nouvelles OSC pourraient utiliser les diverses ressources offertes par les ressources débutantes de l'ICANN. Plus précisément, les OSC pourraient tirer parti de la plateforme ICANN Learn, qui propose des cours interactifs sur les concepts fondamentaux de l'ICANN, l'élaboration des politiques et les connaissances essentielles en matière de DNS. En outre, la participation à la série de webinaires "ICANN pour les débutants" offre une introduction structurée au rôle et à l'écosystème d'ICANN. En outre, les nouvelles OSC peuvent identifier de manière proactive les communautés pertinentes de l'ICANN alignées sur leurs intérêts politiques. Il est important que les OSC envisagent de s'inscrire à des programmes tels que le "Fellowship Program" ou "NextGen@ICANN" qui offrent de précieuses opportunités de mentorat et de mise en réseau.

4.2.3 Accent sur les droits humains

Les experts interrogés ont souligné que les OSC pourraient s'assurer que les droits humains sont intégrés dans tous les processus et décisions de l'ICANN. Par exemple, un expert a suggéré que les OSC puissent développer des études d'impact sur les droits humains afin d'évaluer les effets potentiels des politiques de l'ICANN et de proposer des sauvegardes pour protéger ces droits. Cette démarche pourrait être complétée par le suivi et la documentation des violations en ligne, ce que certaines OSC font déjà.

4.2.4 Initiatives de l'ICANN pour améliorer la prise de décision collaborative

Le développement de la communauté habilitée de l'ICANN est l'un des principaux résultats du groupe de travail inter-communautaire sur l'amélioration de la redevabilité de l'ICANN (CCWG-ACCT), un effort destiné à améliorer la collaboration. La communauté habilitée est le mécanisme par lequel les organisations de soutien (OS) et les Comités Consultatifs (CC) de l'ICANN peuvent chercher à appliquer légalement les pouvoirs communautaires énumérés. Suite à la transition de l'IANA, les pouvoirs de la communauté et les règles qui régissent la communauté habilitée sont désormais définis dans les statuts et règlements de l'ICANN et comprennent cinq groupes communautaires partageant neuf pouvoirs énumérés (Drazek et al, 2022).

Les membres actuels de la communauté habilitée de l'ICANN sont :

- OSA
- ccNSO
- GNSO
- ALAC
- GAC

Selon Drazek et al. (2022), la Communauté habilitée a été conçue pour rendre le Conseil d'Administration et la direction de l'ICANN redevables, sans contredire l'exercice par le Conseil d'Administration de ses responsabilités fiduciaires, et pour créer une capacité limitée et proportionnelle pour s'assurer que le Conseil d'Administration remplit ses obligations, et le fait dans l'intérêt public dans le cadre de ses statuts, et au nom de sa communauté mondiale multipartite. En tant que tel, le rôle de la Communauté habilitée se limite à assurer un contrôle et un équilibre en tant que représentant de l'ensemble de la communauté de l'ICANN. L'existence de la Communauté habilitée est considérée comme une aide à l'engagement constructif entre le Conseil d'Administration de l'ICANN, l'organisation et la communauté.

4.3 Possibilités d'engagement des OSC au sein de l'UIT

4.3.1 Groupes d'étude et groupes de discussion

Les experts clés interrogés ayant une expérience des processus de l'UIT ont noté que - en supposant que les OSC soient en mesure de répondre à d'autres critères tels que l'adhésion (voir la section 2.3) - une possibilité pour elles de participer à l'UIT est de rejoindre et de contribuer aux groupes d'étude de l'UIT. Ces commissions d'études sont les principaux forums où sont formulées les normes et les recommandations techniques. Les OSC peuvent apporter leur contribution sur des questions telles que l'accessibilité, l'abordabilité et l'impact sociétal plus large de la technologie. Lors de chaque Conférence Mondiale sur le Développement des Télécommunications (WTDC), Conférence Mondiale sur les Radiocommunications (WRC) ou la Conférence Mondiale sur la Standardisation des Télécommunications (WTSA), les États membres définissent des questions d'étude clés qui orientent les travaux des groupes pour une période de quatre ans. Ces questions couvrent un large éventail de sujets, allant du déploiement de la large bande et de la cybersécurité à la santé en ligne et à l'impact sur l'environnement. Les groupes d'étude tiennent des réunions régulières au cours desquelles les membres apportent leur expertise, partagent des études de cas et débattent de solutions. Sur la base de leurs conclusions, elles élaborent des lignes directrices et des recommandations qui constituent des ressources précieuses pour les pays et les organisations qui mettent en œuvre des projets et des politiques dans le domaine des TIC.

Outre les commissions d'études, les groupes de réflexion de l'UIT complètent le programme de travail des commissions d'études en offrant un autre environnement de travail pour l'élaboration rapide de spécifications dans les domaines qu'ils ont choisis. Les groupes de discussion sont désormais largement utilisés pour répondre aux besoins qui se font jour et qui ne sont pas couverts par une commission d'études existante. La principale différence entre les groupes d'étude et les groupes de réflexion est que ces derniers jouissent d'une plus grande autonomie dans leur organisation. Les groupes de réflexion peuvent être créés très rapidement, ont généralement une durée limitée et peuvent choisir leurs propres méthodes de travail, leur structure de direction, leur financement et leurs types de résultats. Cela peut permettre aux OSC de sensibiliser le public à des questions spécifiques.

Bien que l'UIT ne suive pas officiellement la participation des OSC, certaines commissions d'études tendent à attirer davantage les OSC en raison de leurs travaux sur les questions sociales et les droits humains. Il s'agit notamment de la commission d'études 9 de l'UIT-T (réseaux câblés et télévisuels à large bande), de la commission d'études 20 de l'UIT-T (internet des objets et villes intelligentes), de la commission d'études 1 de l'UIT-D (environnement propice au développement des TIC) et des commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D (applications des TIC et cybersécurité). Le tableau 7 présente une liste non exhaustive des commissions d'études de l'UIT-T qui présentent un intérêt particulier pour les OSC.

Tableau 7 : Commissions d'études de l'UIT-T intéressant les OSC

Commission d'études	Questions couvertes
CE1 DE L'UIT-T	Normes de télécommunication pour la cybersécurité, la confidentialité et la fiabilité : Ce groupe se concentre sur l'élaboration de normes internationales, de lignes directrices et de meilleures pratiques pour améliorer la cybersécurité, protéger la vie privée et garantir la fiabilité des réseaux et des services de télécommunications. Il s'agit de domaines tels que la sécurité des réseaux, la protection des données, la gestion des identités et la réponse aux incidents de sécurité.
UIT-T CE2	Aspects opérationnels de la fourniture de services, de la numérotation, du routage et des réseaux : La CE2 s'occupe des aspects opérationnels des réseaux et services de télécommunications, notamment la numérotation, le routage, la gestion de réseau, la qualité de service et l'interopérabilité. Elle élabore des normes pour l'exploitation efficace des réseaux, la fourniture de services et l'interconnexion entre différents réseaux.
UIT-T CE3	Principes de tarification et de redevabilité, y compris les questions économiques et de politique des télécommunications qui s'y rapportent : Ce groupe se concentre sur les aspects économiques et politiques des télécommunications, y compris les tarifs, les principes de redevabilité, la modélisation des coûts et l'analyse du marché. Il élabore des cadres pour une tarification équitable, des accords d'interconnexion et un développement durable des télécommunications.
UIT-T CE5	Environnement, changement climatique et économie circulaire : La CE5 s'intéresse à l'impact des télécommunications et des TIC sur l'environnement, notamment à l'atténuation du changement climatique, à l'efficacité énergétique, à la gestion des déchets électroniques et à l'économie circulaire. Elle élabore des normes et des recommandations visant à réduire l'empreinte carbone du secteur des TIC et à promouvoir des pratiques durables.
UIT-T CE9	Câble et télévision à large bande : Ce groupe se concentre sur les normes relatives aux réseaux câblés à large bande, à la radiodiffusion télévisuelle et aux services multimédias. Ces normes couvrent des domaines tels que la transmission numérique par câble, la télévision interactive, la compression vidéo et les réseaux de diffusion de contenu.
UIT-T CE12	Performances et qualité de service : Ce groupe se concentre sur la mesure et l'amélioration des performances et de la qualité de service des réseaux et services de télécommunications. Il élabore des normes pour la mesure de la qualité de service, les essais de performance et l'optimisation des réseaux.
UIT-T CE13	Réseaux futurs, y compris 5G : le SG13 est chargé d'élaborer des normes pour les réseaux de la prochaine génération, y compris 5G et au-delà. Elle travaille sur les architectures de réseau, les technologies et les services qui permettront les futures capacités et applications de communication.
UIT-T CE17	Sécurité : La CE17 se consacre à l'élaboration de normes de sécurité pour les réseaux et services de télécommunication, couvrant des domaines tels que la cryptographie, l'authentification, le contrôle d'accès et la gestion de la sécurité. Elle travaille à la protection des réseaux et des données contre les accès non autorisés et les cyberattaques.

UIT-T CE20

IoT, villes et communautés intelligentes : Ce groupe se concentre sur les normes relatives à l'internet des objets (IoT), aux villes intelligentes et aux communautés intelligentes. Ces normes couvrent des domaines tels que les architectures IoT, les protocoles de communication, la gestion des données et la sécurité des appareils et des applications IoT.

Source des données : UIT, 2025b.

4.3.2 Engagement régional

Les OSC peuvent également s'engager auprès de l'UIT par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, qui offrent des possibilités d'engagement localisé sur des questions de télécommunications propres à différentes régions. Les nouvelles OSC qui souhaitent s'engager auprès de l'UIT peuvent accroître leur efficacité en se concentrant sur des domaines d'intérêt spécifiques dans le cadre du mandat de l'UIT. Il est essentiel d'établir des relations avec d'autres OSC et avec les parties prenantes concernées. Le développement d'une expertise dans les processus de l'UIT et les questions de télécommunications, ainsi que la communication claire des préoccupations et des recommandations, contribuent à la réussite de l'engagement.

4.4 Possibilités d'engagement des OSC auprès du FGI

4.4.1 Réunions annuelles du FGI et travaux intersessions

L'un des principaux moyens pour les OSC de s'engager auprès du FGI est de participer aux réunions annuelles du FGI. Ces réunions rassemblent des acteurs des gouvernements, du secteur privé, de la communauté technique, du monde universitaire et de la société civile pour discuter des questions urgentes liées à la gouvernance de l'internet. Les OSC peuvent également contribuer à l'ordre du jour du FGI et aux réunions de planification par l'intermédiaire du groupe consultatif multipartite (MAG). Lors du FGI lui-même, les OSC assistent et interviennent dans les sessions, les ateliers et les principaux événements, à la fois en ligne et sur place. En outre, les OSC peuvent organiser des événements parallèles ou des sessions de mise en réseau pour mettre en avant leurs perspectives et leurs priorités. Les réunions annuelles offrent également la possibilité de participer à des forums ouverts et à des coalitions dynamiques - dont le travail se poursuit tout au long de l'année - qui favorisent la collaboration et le partage des connaissances entre diverses parties prenantes. Les coalitions dynamiques, par exemple, se concentrent sur des sujets tels que l'accessibilité, la blockchain et les droits de l'internet, offrant aux OSC la possibilité de rejoindre des groupes existants ou d'en proposer de nouveaux. En contribuant aux résultats des coalitions, tels que les rapports ou les lignes directrices, les OSC peuvent contribuer à façonner le discours sur les questions prioritaires de la gouvernance de l'internet et à susciter des changements significatifs. Les OSC peuvent établir des partenariats avec d'autres parties prenantes pour co-organiser des événements ou des initiatives, participer à d'autres travaux intersessions tels que des réseaux politiques ou des forums sur les meilleures pratiques, et partager leurs points de vue dans des résultats collaboratifs tels que des recommandations politiques ou des déclarations conjointes.

Le MAG du FGI, qui conseille le secrétaire général de l'ONU sur l'ordre du jour et le programme du FGI, est un organe stratégique qui contribue à l'orientation stratégique et aux thèmes annuels du FGI. Les représentants des OSC sont inclus dans le MAG, ce qui garantit que les perspectives des diverses parties prenantes sont prises en compte lors de la planification et de l'exécution des activités du FGI. Les OSC peuvent poser leur candidature pour devenir membre du MAG lorsque

les appels à candidatures sont annoncés, et peuvent collaborer avec les membres du MAG pour défendre les priorités tout au long de l'année. Cette participation directe au MAG permet aux OSC d'influencer l'ordre du jour du FGI et de s'assurer qu'il aborde les questions les plus urgentes auxquelles l'internet est confronté aujourd'hui. En outre, le FGI organise des consultations ouvertes et des réunions du GAM ouvertes à toutes les parties prenantes, y compris les OSC. Ces réunions permettent aux OSC d'exprimer leurs préoccupations et leurs priorités, de donner leur avis sur l'ordre du jour et la structure du FGI et de contribuer aux discussions sur les nouvelles tendances en matière de gouvernance de l'internet.

Le FGI propose des options de participation en ligne, garantissant un engagement plus large de la société civile et des parties prenantes. Les OSC peuvent participer aux événements via des outils de participation en ligne et des flux en direct, soumettre des questions ou des commentaires à distance, et participer à des forums en ligne et à des discussions sur les réseaux sociaux. Cette flexibilité permet à la société civile de contribuer aux travaux du FGI indépendamment des contraintes géographiques ou financières.

4.4.2 Initiatives nationales, régionales et de jeunesse du FGI

Le fait de soulever des questions de gouvernance de l'internet au niveau régional, voire national, permettrait non seulement de renforcer la pertinence des OSC dans leurs juridictions, mais aussi de les mettre en position de faire avancer efficacement les priorités régionales et de contribuer à la résolution de problèmes nationaux et régionaux cruciaux. Les OSC peuvent participer ou aider à organiser des IRN dans leur région, en collaborant avec d'autres parties prenantes pour relever des défis spécifiques à la région. Un expert a expliqué comment une OSC africaine a gagné en pertinence et s'est positionnée stratégiquement comme un partenaire respecté des autres OSC, des gouvernements et du secteur des affaires grâce à sa participation active à l'organisation d'un FGI local. Les résultats et les recommandations de ces initiatives peuvent ensuite être partagés lors du FGI mondial, garantissant ainsi que les perspectives locales alimentent des discussions plus larges. Cette approche décentralisée permet à la société civile d'aborder des questions particulièrement pertinentes pour leurs communautés tout en contribuant au dialogue mondial sur la gouvernance de l'internet.

4.5 Conclusion

Cette section a examiné les voies les plus importantes par lesquelles les OSC peuvent s'engager activement dans les processus critiques de gouvernance de l'internet, en particulier au sein du FGI, de l'IETF, de l'ICANN et de l'UIT. Elle a souligné le rôle crucial des OSC dans la promotion d'un internet mondialement connecté, ouvert et inclusif. Au sein de l'IETF et de l'IRTF, l'analyse a identifié des groupes de travail et de recherche spécifiques, tels que le HRPD et le PEARC, au sein desquels les OSC peuvent mettre à profit leur expertise pour faire avancer les discussions sur les droits humains, la protection de la vie privée et le développement du protocole internet. La section a également abordé les obstacles que les OSC rencontrent lorsqu'elles s'engagent dans ces communautés techniques et a mis en évidence des initiatives telles que l'EMODIR et les bourses de voyage pour améliorer la participation.

En ce qui concerne l'ICANN, la discussion a souligné l'importance de la participation des OSC à l'élaboration des politiques par l'intermédiaire des organisations de la société civile et des comités consultatifs, des programmes de renforcement des capacités et de la promotion de l'intégration des droits humains dans les processus de prise de décision de l'ICANN. Enfin, la section a exploré les opportunités pour les OSC au sein de l'UIT, en particulier à travers la participation à des groupes d'étude et des groupes de discussion axés sur la cybersécurité, l'IoT et le développement

durable. Elle a également souligné l'importance de l'engagement régional auprès de l'UIT pour relever les défis locaux en matière de télécommunications.

En identifiant stratégiquement les points d'entrée, en renforçant les capacités et en promouvant la collaboration, les OSC peuvent amplifier leur influence et apporter des contributions significatives à l'évolution de la gouvernance de l'internet. Cela permet de garantir que le cadre de gouvernance reflète les divers besoins et valeurs des communautés du monde entier, favorisant ainsi un avenir numérique plus équitable et inclusif.

Section 5. Modèles et tendances plus larges de l'engagement des OSC dans la gouvernance de l'internet

Alors que les sections précédentes traitaient spécifiquement de l'ICANN, de l'IETF, de l'UIT et du FGI, l'enquête de référence et les experts clés mettent en évidence un ensemble plus large de modèles et de tendances dans l'engagement des OSC à travers d'autres discussions sur la gouvernance de l'internet. L'analyse de ces dynamiques est essentielle pour comprendre l'évolution de la participation de la société civile. Elle fournit également des indications précieuses sur la manière dont les OSC peuvent influencer plus efficacement les processus de gouvernance de l'internet et plaider en faveur d'un avenir numérique plus inclusif, transparent et redevable.

5.1 Les droits humains, les droits numériques, l'IA et les technologies émergentes en point de mire

Les résultats de l'enquête de référence montrent qu'un grand nombre d'OSC, en particulier dans les pays du Sud Global, concentrent leur engagement en matière de gouvernance de l'internet sur les questions relatives aux droits humains et numériques, car cela correspond largement à l'expertise et aux priorités de nombreuses OSC. Cette orientation s'étend désormais à l'éthique et à la gouvernance de l'IA, ce qui témoigne de l'agilité des OSC à s'orienter vers les questions d'actualité du moment.

L'IA est un nouveau domaine prioritaire pour l'engagement des OSC. Comme l'a fait remarquer l'une des personnes interrogées : *L'IA fait désormais partie intégrante de la vie quotidienne et facilite la vie des gens. Cependant, nous devons également prendre en compte les risques, tels que les hypertrucages (deepfakes) et l'accumulation non filtrée d'informations. Il est donc essentiel de donner au public les moyens d'agir et d'adopter une approche ascendante pour que l'IA produise de meilleurs résultats au profit de la société.* Cela souligne la nécessité de veiller à ce que les OSC comprennent les défis politiques complexes posés par l'IA.

Il est intéressant de noter que les réponses à l'enquête en ligne montrent un décalage entre les domaines d'intérêt des OSC et d'autres questions relatives à la gouvernance de l'internet. Il semble y avoir un décalage entre les principaux domaines d'intérêt de nombreuses OSC - les droits humains et le développement durable - et leur engagement dans des questions liées à des aspects plus techniques ainsi qu'à d'autres technologies émergentes. Ce décalage peut faire manquer aux OSC des occasions d'influer sur le développement de technologies qui auront de plus en plus d'impact sur leurs domaines de préoccupation. Il est donc nécessaire de formuler les questions de gouvernance de l'internet de manière à démontrer clairement leur intersection avec les mandats existants des OSC. Par exemple, illustrer la façon dont le développement des technologies émergentes peut intégrer ou saper les droits humains, ou comment la gouvernance des données et les décisions en matière d'infrastructure affectent l'accès aux services essentiels, peut rendre ces sujets plus immédiatement pertinents.

5.2 Les défis de l'engagement au niveau national

Les experts clés ont révélé des défis importants pour l'engagement des OSC, y compris au niveau national dans certains contextes. Comme l'a fait remarquer un expert, *"au Rwanda, la société civile est fragmentée pour des raisons historiques et politiques. Le gouvernement a créé tous les espaces et la plupart sont occupés par des fonctionnaires. De ce fait, la voix de la société civile n'est pas aussi forte que dans des pays voisins comme le Kenya ou le Burundi.*

Cela montre comment les contextes politiques peuvent sérieusement limiter la capacité de la société civile à s'engager efficacement sur les questions de gouvernance de l'internet, même au niveau national. L'enquête de base et les entretiens avec les experts clés ont révélé des tensions sous-jacentes dans la manière dont les OSC s'engagent avec les gouvernements et les autres parties prenantes dans les processus de gouvernance de l'internet. Un autre expert a bien décrit cette relation complexe : *"Nous essayons de travailler avec le gouvernement, pas pour le gouvernement. Et dans de nombreux cas, nous critiquons également les politiques du gouvernement. Nous entretenons donc des relations diplomatiques et cordiales, mais nous sommes parfois opposés à certaines de leurs politiques.*

Cela souligne l'équilibre délicat que les OSC doivent trouver : maintenir des relations constructives et respectueuses avec les acteurs étatiques tout en défendant fermement leurs principes et en demandant des comptes aux gouvernements. Plutôt que d'adopter une position purement oppositionnelle ou des gestes symboliques, un engagement efficace dans la gouvernance de l'internet exige de plus en plus une forme de plaidoyer fondée sur la diplomatie, la communication stratégique et la formation de coalitions. Dans les contextes où l'espace politique est limité, cette approche peut aider les OSC à rester des interlocuteurs crédibles, à élargir leur influence et à contribuer de manière significative à l'élaboration des politiques - même en cas de désaccord.

5.3 Prolifération des espaces de gouvernance de l'internet

L'étude a mis en évidence une prolifération croissante des espaces de gouvernance de l'internet, avec un certain nombre de forums discutant de questions qui se chevauchent. Si la diversité des points de vue peut enrichir les discussions, le nombre même de forums et de processus a mis à rude épreuve la capacité des OSC à suivre l'évolution de la situation. Comme l'a fait remarquer un expert : *Cette année, nous avons le Net Mundial, l'OCDE, le SMSI+20, le FGI, le FGI ALC et le CDG, et c'est trop. C'est donc un problème pour nous de savoir où mettre l'accent parce que nos ressources sont limitées".* Cette sursaturation de forums fait qu'il est difficile pour les OSC à ressources limitées de s'engager efficacement dans tous les processus pertinents. Par conséquent, les OSC n'ont pas été en mesure de maintenir un engagement cohérent dans ces forums de gouvernance de l'internet.

Cette fragmentation oblige les OSC à donner la priorité à des espaces tout aussi importants les uns que les autres, souvent au détriment d'une participation stratégique à long terme. Il en résulte une présence disparate et inégale dans les forums de gouvernance de l'internet. Un expert clé a expliqué : *"En tant qu'organisation travaillant dans le paysage de l'autonomisation numérique du pays, nous devons encore nous engager dans des activités d'élaboration de politiques avec des instituts gouvernementaux. Toutefois, nous menons de nombreuses activités communautaires susceptibles d'influencer les processus d'élaboration des politiques".* Cela reflète une tendance plus large : de nombreuses OSC, en particulier celles des pays en développement, se concentrent principalement sur le plaidoyer et l'engagement au niveau

national, plutôt que de participer à des processus internationaux, ce qui entraîne une sous-représentation des points de vue de la base au niveau mondial.

5.4 Déplacement des discussions politiques vers d'autres espaces

Un autre expert a expliqué comment les discussions sur la politique numérique se déplacent des forums traditionnels de gouvernance de l'internet vers d'autres espaces : *"Il y a eu un changement de forum où les questions de politique numérique sont discutées et décidées. Au début, le FGI était le seul espace où nous devions parler. Tout le monde a donc afflué et s'est retrouvé là. C'était un espace très dynamique. Mais avec le temps, de nombreux acteurs, y compris les gouvernements, se sont rendu compte que parler, c'est bien, mais qu'il faut agir"*. Elle a fait remarquer que de nombreuses questions clés de la politique numérique sont désormais négociées dans des forums commerciaux tels que l'OMC, où la société civile n'a qu'un accès et une influence limités.

Ce déplacement des discussions clés sur la politique numérique vers des forums commerciaux tels que l'OMC présente des défis importants pour les OSC. Ces forums donnent souvent la priorité aux intérêts des entreprises et des gouvernements, ce qui risque de reléguer au second plan les préoccupations des OSC en matière d'intérêt public et de droits humains. Cela peut conduire à des politiques qui favorisent les entreprises au détriment des citoyens, avec une prise en compte limitée de questions telles que la confidentialité en ligne, la liberté d'expression et la protection des données. En outre, le manque de transparence des négociations commerciales limite l'accès des OSC à l'information et leur capacité à influencer l'élaboration des politiques. Ces discussions à huis clos peuvent saper les processus démocratiques en contournant les voies législatives traditionnelles et en réduisant les possibilités de participation du public. Ce changement réduit au silence les voix des personnes les plus touchées par ces politiques. Les OSC doivent s'adapter et employer de nouvelles stratégies. La création de coalitions solides avec d'autres organisations peut amplifier la voix collective et le pouvoir de lobbying. Il est essentiel d'investir dans la recherche et l'analyse pour comprendre les complexités du commerce numérique et plaider efficacement. Les OSC doivent également s'engager dans un plaidoyer stratégique, en ciblant les principaux décideurs au sein des gouvernements et des organisations commerciales. L'éducation et la mobilisation du public sont essentielles pour obtenir un soutien plus large et faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques plus inclusives. L'étude des recours juridiques contre les accords commerciaux préjudiciables et la participation active à des forums alternatifs où la politique numérique est discutée peuvent renforcer leur influence. En fin de compte, les OSC doivent s'adapter à ce paysage changeant pour s'assurer que les politiques numériques servent les intérêts de tous les membres de la société.

5.5 Émergence de priorités régionales

Les résultats de l'enquête et les entretiens avec les experts ont mis en évidence des priorités thématiques régionales clés pour l'engagement des OSC. Les développements politiques locaux et régionaux influencent considérablement les questions sur lesquelles les OSC choisissent de se concentrer. Par exemple, les élections et d'autres processus démocratiques cruciaux entraînent souvent des changements de priorités, incitant les OSC à lancer des initiatives pour lutter contre les problèmes de désinformation et de mal-information susceptibles d'affecter l'opinion publique et les résultats des élections. Cette tendance souligne la façon dont les contextes politiques

régionaux façonnent les programmes des OSC, notamment en ce qui concerne les droits numériques, l'intégrité de l'information et les préjudices en ligne.

Les résultats de l'enquête de référence montrent que les priorités en matière de gouvernance de l'internet varient considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, en Amérique latine, des questions telles que l'accès aux infrastructures et la violence sexiste en ligne sont des préoccupations majeures. La nécessité de processus de gouvernance de l'internet plus réactifs et alignés sur les priorités régionales est évidente dans la perception de l'influence limitée des OSC sur l'élaboration des politiques. Les réponses à l'enquête indiquent que les OSC considèrent que leur influence sur les politiques de gouvernance de l'internet est limitée. Interrogés sur l'efficacité des OSC à influencer les politiques de gouvernance de l'internet dans leur pays/région, de nombreux répondants l'ont décrite comme *"peu efficace"* ou seulement *"assez efficace"*. Cette perception d'une influence limitée peut, à son tour, décourager les OSC de donner la priorité à l'engagement dans les processus de gouvernance de l'internet.

Les résultats montrent également que les régions discutent souvent des questions prioritaires et d'actualité sur la base de l'expérience sur le terrain, comme l'illustre le tableau 8.

Tableau 8 : Priorités de la gouvernance de l'internet dans les régions

Région	Priorités thématiques
MENA (NAIGF)	Coupure et étranglement de l'internet, régulation et filtrage du contenu, neutralité de l'internet, éducation aux médias et à l'information
Afrique subsaharienne (AIGF, SAIGF, WAIGF, EAIGF, FGI-CA)	Culture et compétences numériques, langues de contenu local,, désinformation, surveillance, protection des enfants en ligne, violence en ligne, connectivité
APAC (APriGF)	Gouvernance des plateformes et réglementation du contenu, fragmentation de l'internet
LATAM	Neutralité du réseau et internet ouvert, protection des données et de la vie privée, éducation aux médias et à l'information, réseaux communautaires, sécurité numérique et accès local.

Source des données : FGI

5.6 Un fossé entre les genres et l'inclusivité

Les réponses à l'enquête en ligne révèlent une dure réalité : Malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale pour combler le fossé numérique, un fossé important persiste en matière de genre et d'inclusion, en particulier dans les sociétés conservatrices et dans les pays du Sud Global. Ce fossé se manifeste sous diverses formes, créant des obstacles considérables à une participation équitable au monde numérique et, par extension, aux processus de gouvernance de l'internet. Dans de nombreuses sociétés conservatrices, des normes culturelles profondément ancrées continuent de limiter l'accès des femmes à la technologie et leur utilisation de celle-ci. Ces normes découlent souvent des rôles traditionnels des hommes et des femmes, qui confinent les femmes dans les sphères domestiques, limitant ainsi leurs possibilités d'engagement numérique. Ce contrôle va au-delà du simple accès ; il peut également limiter le type de contenu que les femmes sont autorisées à consommer ou les activités en ligne auxquelles elles peuvent se livrer. Les répondants à l'enquête ont également mis en évidence le manque de politiques tenant compte de la dimension de genre, soulignant la nécessité de mettre en place des politiques

numériques plus sensibles à la dimension de genre. Les politiques actuelles ne tiennent souvent pas compte des défis particuliers auxquels sont confrontés les femmes et les groupes marginalisés, tels que le harcèlement en ligne ou l'impact des pratiques de collecte de données sur les populations vulnérables. Les personnes interrogées ont souligné la nécessité de mettre en place des processus d'élaboration des politiques plus inclusifs. Il s'agit notamment de recruter activement des femmes et des représentants de groupes marginalisés pour occuper des postes de décision dans les organes de gouvernance de l'internet et de veiller à ce que leurs points de vue soient intégrés de manière significative dans les résultats des politiques.

5.6.1 Harcèlement et sécurité en ligne

L'une des conclusions les plus préoccupantes de l'enquête est la prévalence du harcèlement en ligne et des violations de la sécurité auxquelles sont confrontées les femmes et les groupes marginalisés. Ce problème est particulièrement aigu dans les sociétés conservatrices où la participation publique des femmes, même dans les espaces numériques, peut être perçue négativement. Si l'on examine les formes de harcèlement en ligne, les femmes qui parviennent à surmonter les obstacles à l'accès et à participer aux espaces en ligne sont souvent confrontées à diverses formes de harcèlement. Celles-ci vont des messages indésirables et du cyberharcèlement à des formes plus graves d'abus, telles que le doxing (divulgaration d'informations personnelles en ligne) et les menaces de violence. Ce harcèlement ne se limite pas aux interactions personnelles mais s'étend aux sphères professionnelles, y compris la participation aux forums de gouvernance de l'internet. La création et la promotion d'espaces en ligne sûrs pour les femmes et les groupes marginalisés sont apparues comme une recommandation clé. Ces espaces peuvent fournir des environnements favorables au développement des compétences numériques, au partage d'expériences et à la participation aux discussions sur la gouvernance de l'internet sans crainte de harcèlement.

5.6.2 Impact sur la participation des OSC

La peur du harcèlement en ligne a un effet sur la participation numérique des femmes. De nombreuses personnes interrogées ont déclaré s'autocensurer ou limiter leurs activités en ligne pour éviter les abus potentiels. Cette réticence à s'engager pleinement dans les espaces numériques entrave considérablement la capacité des femmes à contribuer à des discussions significatives sur la gouvernance de l'internet et le développement de la politique numérique. L'impact s'étend également à l'intersectionnalité et à la marginalisation aggravée de la participation des OSC aux forums sur la gouvernance de l'internet. Les réponses à l'enquête en ligne soulignent l'importance d'une approche intersectionnelle pour comprendre le fossé entre les genres et l'inclusion. Les femmes issues de groupes ethniques ou religieux minoritaires, les personnes handicapées ou les membres de la communauté LGBTIQ se heurtent souvent à des obstacles redoublés en matière d'accès et de participation au numérique. L'enquête révèle une sous-représentation significative des femmes et des groupes marginalisés dans les processus de gouvernance de l'internet et dans l'élaboration de la politique numérique.

Pour combler les lacunes en matière de genre et d'inclusion dans l'accès au numérique et la gouvernance de l'internet, il faut adopter une approche à multiples facettes. Elle exige des solutions technologiques et des interventions sociales, économiques et politiques. En nous concentrant sur ces domaines, nous pouvons œuvrer en faveur d'un paysage numérique plus équitable qui représente et sert véritablement tous les membres de la société, indépendamment du genre ou du statut social.

5.7 Conclusion

Cette section a examiné les dynamiques multiformes de la participation élargie des OSC dans les espaces de gouvernance de l'internet, en définissant des modèles, des tendances et des cohérences thématiques critiques. L'engagement des OSC est principalement axé sur la promotion des droits humains et des droits numériques, avec une attention croissante pour les domaines émergents tels que la gouvernance de l'IA. Cependant, un décalage stratégique persiste entre les mandats fondamentaux de certaines organisations et leur pertinence perçue pour les mécanismes de gouvernance de l'internet, signalant la nécessité d'un recalibrage axé sur la mission.

Au niveau national, les OSC sont confrontées à des obstacles opérationnels tels que les climats politiques restrictifs et la diplomatie nuancée nécessaire pour équilibrer le plaidoyer et la collaboration constructive avec le gouvernement. Si la prolifération des espaces de gouvernance sur l'internet offre des plateformes de dialogue élargies, elle étire en même temps les capacités organisationnelles, risquant de lasser les parties prenantes et de diluer la participation - en particulier dans les processus mondiaux à forte intensité de ressources. En outre, la migration des débats sur la politique numérique vers d'autres arènes, comme les discussions sur le commerce qui se déplacent vers l'OMC, introduit de nouvelles complexités, obligeant les OSC à adapter leurs stratégies et à naviguer dans des espaces où l'accès et l'influence sont limités.

Les disparités régionales compliquent encore le paysage de la gouvernance de l'internet, car les dynamiques politiques locales et les réalités socio-techniques façonnent des priorités divergentes. Cela souligne la nécessité de disposer de cadres de gouvernance qui soient à la fois adaptables et en phase avec les spécificités contextuelles. Les résultats de l'enquête révélant la marginalisation perçue des OSC dans les résultats politiques soulignent l'urgence de s'attaquer aux obstacles systémiques à une participation équitable.

Section 6. Possibilités d'engagement des OSC

Cette section présente les nouvelles possibilités d'engagement des OSC. Elle offre une perspective d'avenir sur les domaines dans lesquels les OSC pourraient déployer davantage d'énergie.

6.1 Se concentrer sur des questions spécifiques et pertinentes

Les OSC peuvent accroître leur impact en se concentrant sur des questions directement pertinentes pour leurs communautés. Un expert clé a souligné que le développement des infrastructures, les droits humains et les Coupures d'Internet étaient des domaines clés sur lesquels les OSC africaines devaient se pencher. Par exemple, ils ont noté que le travail sur la cybersécurité et la sécurité en ligne devrait porter sur les menaces de cybersécurité et la sécurité en ligne, en particulier pour les groupes vulnérables, et améliorer l'accès et l'accessibilité financière. Un autre expert a souligné : *"Il est essentiel d'étendre l'accès, de garantir un accès équitable aux technologies numériques et à l'internet. Vient ensuite l'accessibilité financière"*.

L'accès équitable est essentiel pour naviguer dans les processus complexes des forums de gouvernance de l'internet.

Abus du Système de Noms de Domaines (DNS) et protection de la vie privée

Un domaine clé dans lequel les OSC progressent est la défense des droits humains dans l'élaboration des politiques techniques.

La proposition d'études d'impact sur les droits humains (EIDH) concernant l'atténuation des abus du DNS est un excellent exemple de la manière dont la société civile s'efforce de combler le fossé entre les opérations techniques et les préoccupations en matière de droits humains .

Il est reconnu que l'IA et les autres technologies émergentes sont des domaines critiques pour l'engagement des OSC. Les OSC se concentrent de plus en plus sur les questions liées à l'IA, en particulier les implications éthiques et les abus de l'IA.

6.2 Développer des approches localisées

Le développement d'approches localisées qui prennent en compte les contextes régionaux et culturels est crucial pour un engagement efficace en matière de gouvernance de l'internet, en particulier dans les pays du Sud. Soutenir le développement et le renforcement des forums régionaux et nationaux de gouvernance de l'internet est essentiel pour promouvoir la localisation. Ces forums régionaux sont essentiels pour relever les défis et priorités propres à chaque région et pour renforcer les capacités et l'expertise locales dans les processus de gouvernance de l'internet.

Par exemple, encourager l'utilisation d'études de cas et d'exemples locaux dans les discussions sur la gouvernance de l'internet permet d'ancrer les débats politiques dans des contextes réels pertinents pour les différentes régions. Les études de cas locales peuvent mettre en évidence les défis spécifiques auxquels les régions sont confrontées. Par exemple, les fréquentes Coupures de l'internet pendant les élections ou les troubles civils dans certains pays africains fournissent des exemples concrets de problèmes liés aux droits numériques.

6.3 Exploiter les plateformes multipartites

Les forums tels que le FGI permettent aux OSC de travailler en réseau, de partager leurs connaissances et d'influencer les discussions politiques. La participation aux FGI nationaux et régionaux peut être un tremplin efficace vers une participation mondiale. Idéalement, cela permettrait de renforcer la collaboration active avec les experts techniques par le biais de partenariats entre les OSC et la communauté technique afin de combler les lacunes en matière de connaissances et d'améliorer la crédibilité dans les discussions sur la gouvernance de l'internet.

En outre, les forums régionaux jouent un rôle crucial dans le renforcement des capacités. La tendance est à des initiatives de gouvernance de l'internet plus régionales et spécifiques au contexte, menées par des OSC en réponse aux défis posés aux initiatives régionales et spécifiques au contexte. Le Forum sur la liberté de l'internet en Afrique (FIFAfrica), organisé par le CIPESA (partenaire de la CADE), en est un exemple réussi. Ces initiatives régionales permettent des discussions plus pertinentes et contextuelles, une plus grande participation des OSC et des parties prenantes locales, et la création de coalitions et de réseaux régionaux.

L'établissement et le soutien de FGI régionaux apparaissent comme une stratégie clé. Par exemple, SMEX (un partenaire de la CADE) participe activement au Forum libanais sur la gouvernance de l'internet (LIGF) et a précédemment co-organisé le Forum arabe sur la gouvernance de l'internet (ArabIGF). Ces forums régionaux offrent des plates-formes pour discuter des questions et des priorités locales, garantissant que les voix de régions spécifiques sont entendues dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'internet. D'autre part, les initiatives de renforcement des capacités adaptées aux besoins locaux jouent également un rôle crucial dans les efforts de localisation.

Un expert clé a fait remarquer que les programmes de bourses de son organisation soutiennent les petites OSC en leur fournissant des ressources financières et des formations. *Cela permet aux organisations locales de lancer des projets et d'effectuer des recherches sur les droits numériques, ce qui renforce leurs capacités de plaidoyer.*

6.4 Promouvoir l'inclusivité et l'activisme numérique

Les OSC déploient des efforts concertés pour promouvoir l'inclusivité et renforcer l'activisme numérique dans les processus de gouvernance de l'internet, reconnaissant la nécessité d'une participation plus diversifiée et plus représentative. Ces efforts portent sur plusieurs domaines clés. Les OSC des communautés marginalisées, des pays en développement et celles qui se concentrent sur des questions spécifiques telles que les droits des personnes handicapées ou les préoccupations des peuples autochtones se trouvent souvent exclues des discussions critiques qui façonnent l'avenir de l'internet. Pour renforcer l'activisme numérique, il est essentiel de développer l'expertise technique afin de participer plus efficacement aux discussions sur la gouvernance de l'internet et de soutenir la traduction des questions complexes liées à la gouvernance de l'internet dans un langage accessible pour un engagement plus large du public. Les OSC plaident pour que les processus de gouvernance de l'internet prennent en compte les réalités d'une connectivité limitée dans de nombreuses régions, en particulier dans les pays du Sud Global. Des initiatives telles que le groupe de recherche GAIA au sein de l'IRTF illustrent cette démarche. Les principaux efforts visant à réduire la fracture numérique peuvent consister à promouvoir des politiques donnant la priorité à l'accès universel et à l'accessibilité financière et à plaider en faveur du développement d'infrastructures dans les zones mal desservies. La

promotion des technologies et des normes qui fonctionnent dans des environnements à faible largeur de bande peut également être incluse dans les mesures visant à garantir que les décisions en matière de gouvernance de l'internet reflètent les besoins et les contraintes de tous les utilisateurs de l'internet, et pas seulement de ceux qui vivent dans des régions bien connectées.

L'étude a mis en évidence la nécessité de combler les fossés générationnels dans la participation à la gouvernance de l'internet. Les OSC reconnaissent l'importance de développer des programmes de mentorat pour mettre en relation des praticiens expérimentés de la gouvernance de l'internet avec de jeunes activistes, tout en créant des initiatives de sensibilisation ciblées pour impliquer les jeunes dans les processus de gouvernance de l'internet. L'intégration du point de vue des jeunes dans les discussions politiques et la prise de décision peut également s'avérer cruciale pour cultiver la prochaine génération de leaders de la société civile en matière de gouvernance de l'internet et assurer la durabilité à long terme de l'engagement des OSC. L'utilisation des connaissances acquises grâce à la participation à la gouvernance de l'internet pour informer le plaidoyer politique aux niveaux national et régional peut également renforcer l'activisme numérique. L'engagement des OSC dans les processus de gouvernance de l'internet s'en trouverait encore renforcé, celles-ci étant mieux équipées pour influencer les résultats de la politique numérique et demander des comptes aux acteurs puissants.

6.5 Comblent le fossé entre les hommes et les femmes

L'importance d'accroître la participation des femmes aux forums de gouvernance de l'internet est de plus en plus reconnue. Si des progrès ont été accomplis dans certains domaines, comme l'équilibre entre les genres au sein du comité de nomination de l'IETF par l'intermédiaire d'un représentant des OSC, des efforts plus systématiques sont nécessaires dans tous les organes de gouvernance de l'internet. Les OSC font pression pour que des programmes ciblés de sensibilisation et de renforcement des capacités soient mis en place à l'intention des femmes et pour que des politiques et des pratiques sensibles à la dimension de genre soient mises en œuvre au sein des institutions de gouvernance de l'internet. D'autres options pour promouvoir l'inclusion du genre peuvent inclure des initiatives de mentorat et de développement du leadership pour les femmes dans les domaines de la technologie et de la politique. Toutefois, il reste des défis à relever pour parvenir à un véritable équilibre entre les genres, en particulier dans les forums techniques où les femmes sont historiquement sous-représentées.

6.6 Renforcer la collaboration avec d'autres parties prenantes

La collaboration entre les OSC et les autres parties prenantes est cruciale pour une gouvernance efficace de l'internet. Certaines stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour renforcer la coopération entre les secteurs, telles que des dialogues multipartites réguliers, sont essentielles pour instaurer la confiance et identifier les possibilités de collaboration. Soutenir les efforts de plaidoyer conjoints peut amplifier les messages et accroître l'influence des politiques. Encourager les OSC à s'associer à d'autres parties prenantes sur des priorités communes.

Pour maximiser leur impact sur l'élaboration des politiques, les OSC pourraient stratégiquement réorienter leurs approches de collaboration en s'éloignant de la simple création de nouveaux groupes de travail pour adopter un modèle qui privilégie une intégration profonde dans les structures existantes d'élaboration des politiques. Il s'agit notamment de participer activement

aux groupes d'étude gouvernementaux et multipartites, en apportant des données, des expériences vécues et des solutions politiques alternatives. Les OSC doivent investir dans des programmes de renforcement des capacités qui permettent à diverses OSC, en particulier celles qui représentent des communautés marginalisées, de contribuer efficacement aux discussions techniques.

Simultanément, les OSC devraient adopter une stratégie de constitution de coalitions plus agile et plus réactive, notamment en complétant les vastes collaborations intersectorielles par des coalitions plus petites et spécifiques à une question, capables de répondre rapidement à des fenêtres politiques émergentes. Les OSC devraient également exploiter les outils numériques pour la communication et la coordination en temps réel, afin que ces coalitions restent fluides et adaptables.

En outre, les OSC peuvent transformer les stratégies de messagerie en une communication dynamique et multimodale. Elles peuvent adapter les messages à des publics spécifiques, en utilisant divers formats tels que la narration numérique et la visualisation de données. Elles devraient également utiliser l'analyse des données pour affiner les stratégies de communication et maximiser l'impact.

Enfin, les OSC devraient établir des plateformes pour l'échange continu de connaissances et le renforcement des capacités. Elles doivent aller au-delà des événements ponctuels en créant des forums en ligne, des réseaux d'apprentissage par les pairs et des initiatives de recherche conjointes. Cela favorisera une capacité de collaboration à long terme, permettant aux OSC d'exercer une influence durable sur les politiques.

Cette étude met en évidence le besoin crucial de stratégies durables et multidimensionnelles pour renforcer la participation des OSC aux questions de gouvernance de l'internet, en particulier dans les organismes de normalisation. Relever les défis n'est pas seulement une question d'équité, mais une étape cruciale pour garantir un avenir de l'internet qui reflète les besoins et les aspirations de toutes les parties prenantes. En donnant la priorité aux recommandations présentées, les parties prenantes peuvent cultiver un paysage de gouvernance de l'internet plus équitable et plus participatif. En fin de compte, un écosystème de gouvernance de l'internet plus inclusif et représentatif générera des politiques plus solides et légitimes, mieux équipées pour naviguer dans les défis et opportunités complexes et émergents de l'ère numérique et garantir que l'internet serve de catalyseur pour un développement social et économique positif dans le monde entier.

6.7 Conclusion

Cette section a analysé les défis et les opportunités émergents pour les OSC dans l'élaboration des cadres de gouvernance de l'internet. Les principales conclusions soulignent la nécessité pour les OSC de donner la priorité à un engagement ciblé dans des domaines à fort impact, notamment la cybersécurité et les questions émergentes concernant les dimensions éthiques de l'IA. La collaboration stratégique par l'intermédiaire de plateformes multipartites - telles que les FGI nationaux, régionaux et mondiaux - est un mécanisme essentiel pour renforcer l'influence des politiques. Faire progresser l'inclusion par le biais de l'activisme numérique exige des efforts concertés pour combler les disparités de connectivité et les fossés générationnels tout en s'attaquant aux obstacles systémiques à une participation équitable. Les lacunes persistantes en matière de genre et d'inclusion, qui se manifestent par un accès inégal aux ressources numériques, un harcèlement en ligne omniprésent et des cadres politiques insuffisamment

sensibles au genre, continuent d'entraver la participation significative des femmes et des communautés marginalisées aux processus de gouvernance. Il est impératif d'adopter une stratégie globale intégrant l'innovation technologique, les initiatives sociétales et les réformes politiques. Une telle approche doit aligner les solutions techniques sur le plaidoyer à la base et la redevabilité institutionnelle afin de garantir une représentation inclusive dans l'évolution des systèmes de gouvernance de l'internet.

Références

1. AIGF 2023, AfIGF 2023, Outcomes & Statistics. <https://igf.africa/afigf-2023-summary/>
2. APRIGF, 2024, Document de synthèse. https://ap.rigf.asia/documents/APrIGF_2024_Taipei-Synthesis_Document_FINAL.pdf
3. Ayub Z., 2024, Understanding Diversity, Inclusion, and Sustainability in Internet Governance (Comprendre la diversité, l'inclusion et la durabilité dans la gouvernance de l'internet). <https://netmission.asia/2024/04/01/understanding-diversity-inclusion-and-sustainability-in-internet-governance/>
4. Canales Paz, M., 2024, Quels sont les enjeux pour les droits humains et l'Internet à l'AMNT-24 ? Global Digital Partners Blogs. <https://www.gp-digital.org/whats-at-stake-for-human-rights-and-the-internet-at-wtsa-24/>
5. Cath, C. et al, 2017, Media Development in the Digital Age. <https://www.cima.ned.org/publication/media-development-digital-age-five-ways-engage-internet-governance/>
6. Cath, C., 2021, Changing minds and machines : a case study of human rights advocacy in the Internet Engineering Task Force (IETF) (Thèse de doctorat, Université d'Oxford). <https://ora.ox.ac.uk/objects/uuid:9b844ffb-d5bb-4388-bb2f-305ddedb8939>
7. Carr, M., 2015, Power plays in global internet governance. Millennium, 43(2), pp. 640-659. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0305829814562655>
8. CCWG-Accountability, 2016, Recommandations du volet de travail 1 du CCWG-Accountability. <https://community.icann.org/pages/viewpage.action?pageId=58723827>
9. Center for Democracy & Technology (CDT), 2023, Privacy, encryption, and cybersecurity. <https://cdt.org>
10. CEPT, 2019, Projet de contribution du Royaume-Uni au GCNT sur les approches nationales multipartites à l'UIT. https://cept.org/documents/pt-itu-t/53364/pt-itu-t-19-16_uk-contribution-to-tsag-multi-stakeholder-delegations
11. CEPT, 2022, Rapport sur les résultats de l'AMNT-20. <https://cept.org/files/1245/%2822%29%20Doc%2023%20Adopted%20Report%20on%20WTSa-20%20-%20Com-ITU%20-%2020-05-2022.docx>
12. Citizen Lab, n.d., Digital security and censorship research. <https://www.citizenlab.ca>
13. Collaboration sur la politique internationale des TIC pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (CIPESA), s.d., Politique des TIC et accessibilité en Afrique. <https://cipesa.org>
14. De Bossey, C., 2005, Rapport du groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet. <https://www.wgig.org/docs/WGIGREPORT.pdf>
15. DeNardis, L. et Raymond, M., 2013, Thinking clearly about multistakeholder internet governance. In GigaNet : Global Internet Governance Academic Network, Annual Symposium, https://unctad.org/system/files/non-official-document/CSTD_2014_Con_Raymond1.pdf
16. Drazek, K. et al, 2022 ICANN's Accountability and Transparency ; A retrospective on the IANA transition after 5 years. <https://www.dnib.com/articles/iana-at-five>
17. Electronic Frontier Foundation (EFF), n.d., Digital rights, privacy, and encryption advocacy. <https://www.eff.org>
18. Estier, M., 2024, The Relevance of WSIS & IGF for International AI Governance. <https://www.simoninstitute.ch/blog/post/the-relevance-of-wsis-igf-for-international-ai-governance/>
19. European Digital Rights (EDRI), s.d., Platform regulation and data protection advocacy. <https://edri.org>
20. Férdeline, A., 2022, Influencer l'Internet : Démocratiser les politiques qui façonnent la gouvernance de l'Internet. National Democratic Institute. https://www.ndi.org/sites/default/files/NDI%20Norms%20White%20Paper%20May%202022_1.pdf
21. Gomes Sequeiros, F. 2021, Internet Governance : a critical theory analysis of the Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN). <https://ruor.uottawa.ca/server/api/core/bitstreams/32e42afd-099c-44a0-b973-4252eba42dff/content>
22. Haggart, B., Tusikov, N., et Scholte, J.A., 2021, Power and authority in internet governance : Return of the state ? p 284, Taylor & Francis

23. Haristya, S., 2020, L'efficacité de la société civile dans la gouvernance mondiale de l'internet. Internet Histories, 4(3), 252-270. <https://doi.org/10.1080/24701475.2020.1769892>
24. ICANN, n.d.a, Civil society in ICANN. <https://www.icann.org/resources/pages/civil-society>
25. ICANN, n.d.b, ICANN pour les débutants. <https://www.icann.org/en/beginners>
26. ICANN, 2013, WHOIS. <https://www.icann.org/resources/pages/what-2013-03-22-en#:~:text=Whois%20data%20is%20a%20collection,contact%20%E2%80%93%20to%20list%20a%20few>
27. ICANN, 2018a, Rapport sur les politiques pré-ICANN61 - GNSO. <https://gns0.icann.org/en/announcements/announcement-08mar18-en.htm>
28. ICANN 2018b, Regroupement des organisations à but non lucratif. <https://gns0.icann.org/en/about/stakeholders-constituencies/hcsg/npoc>
29. ICANN, 2019a, Qu'est-ce que la communauté At-Large. <https://atlarge.icann.org/about/index>
30. ICANN, 2019b, Qu'est-ce que le comité consultatif At-Large. <https://atlarge.icann.org/about/index>
31. ICANN, 2020a, Structure du conseil d'administration de l'ICANN, Connaître le conseil d'administration de l'ICANN. <https://www.icann.org/en/system/files/files/get-to-know-the-icann-board-31dec20-en.pdf>
32. ICANN, 2020b, À propos du ccNSO. <https://ccnso.icann.org/en/about>
33. ICANN, 2021a, Composition du comité consultatif gouvernemental de l'ICANN. <https://gac.icann.org/#:~:text=Membership,government%20Members%20are%20always%20welcome>
34. ICANN, 2021b, A propos du GAC, <https://gac.icann.org/about>
35. ICANN, 2021c, Rôle du GAC. <https://gac.icann.org/about>
36. ICANN, 2024a, Rapport sur les perspectives politiques de l'ICANN81. <https://itp.cdn.icann.org/en/files/multistakeholder-community/icann81-policy-outlook-report-28-10-2024-en.pdf#page=4.05>
37. ICANN, 2024b, Réunion avec le comité consultatif du système de serveur racine (RSSAC). <https://gac.icann.org/briefing-materials/public/ICANN81%20-%20GAC%20Briefing%20-%20Session%206%20-%20Meeting%20with%20RSSAC.pdf?time=1730851200020#page=1.31>
38. ICANN, 2024c, Rapport du comité consultatif de l'ICANN sur la sécurité et la stabilité (SSAC). <https://itp.cdn.icann.org/en/files/security-and-stability-advisory-committee-ssac-reports/sac-125-09-05-2024-en.pdf>
39. ICANN, 2025a, Bylaws FOR INTERNET CORPORATION FOR ASSIGNED NAMES AND NUMBERS A California Nonprofit Public-Benefit Corporation - ICANN. <https://www.icann.org/en/governance/bylaws>
40. ICANN, 2025b, Conseillers du ccNSO. https://icannwiki.org/Country_Code_Names_Supporting_Organization
41. Independent Communications Authority of South Africa (ICASA), n.d., National regulatory perspectives. <https://www.icasa.org.za>
42. IDN, 2023, IDN World Report 2023. <https://www.idnworldreport.eu/report>
43. IETF, n.d.a, Introduction to IETF. <https://www.ietf.org/about/introduction/>
44. IETF, n.d.b, Groupes de travail. <https://www.ietf.org/process/wgs/>
45. IETF, n.d.c, Mechanisms and modalities of CSO engagement in the IETF. <https://www.ietf.org/participate/>
46. IETF, n.d.d, Liaison Statements. <https://datatracker.ietf.org/liaison/>
47. IETF, 2014, On Consensus and Humming in the IETF. <https://datatracker.ietf.org/doc/html/rfc7282>
48. IETF, 2024, EODIR-Education and outreach directorate. <https://wiki.ietf.org/group/eodir>
49. Internet Society, 2022, WTDC-22 Summary Issues Matrix. <https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2022/05/ISOC-WTDC22-matrix.pdf>
50. Internet Society, 2025, Policymaker program. <https://www.internetsociety.org/policy-programs/policymakers-program-to-ietf/>
51. IGF, n.d, About IGF. <https://www.intgovforum.org/en/about>
52. Internet Society, 2024, Document de référence de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de l'UIT. <https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2024/10/WTSA-24-Background-Paper-Oct2024.pdf>
53. Internet Society, 2025, À propos de l'IETF. <https://www.internetsociety.org/about-the-ietf/>
54. IRTF, n.d., Groupes de recherche. <https://www.irtf.org/groups.html>
55. UIT, n.d.a, Membres. <https://www.itu.int/hub/membership/>
56. UIT, n.d.b, Conseil de l'UIT. <https://council.itu.int/2024/en/about/>

57. UIT, n.d.c, Cotisations des membres de l'UIT.
<https://www.itu.int/hub/membership/become-a-member/fees/>
58. UIT, n.d.d, WTSA-24 Snapshot report. <https://www.itu.int/reports/itu-standardization-2024/>
59. UIT, n.d.e, UIT, n.d.e, Conférences mondiales des radiocommunications (CMR).
<https://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/wrc/Pages/default.aspx>
60. UIT, 2005, Agenda de Tunis pour la société de l'information.
<https://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html>
61. UIT, 2019, Commissions d'études de l'UIT.
<https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/itu-study-groups.aspx>
62. UIT, 2022, Conférence mondiale de développement des télécommunications 2022 (CMDT-22), Rapport final. <http://www.ituchina.cn/gzsd/202405/P020240510555148467035.pdf>
63. UIT, 2023, Conférence mondiale des radiocommunications 2023 (CMR-23). <https://www.itu.int/wrc-23/>
64. UIT, 2024, Événement parallèle de l'AMNT : Comment les normes TIC peuvent-elles garantir le respect des droits humains à l'ère des technologies nouvelles et émergentes ?
<https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2024/1021/Pages/default.aspx>
65. UIT, 2025a, A propos de l'UIT. <https://www.itu.int/en/about/Pages/default.aspx>
66. UIT, 2025b, Commissions d'études de l'UIT-T pertinentes pour les OSC, Commissions d'études de l'UIT-T.
<https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2025-2028/Pages/default.aspx>
67. IT for Change, n.d., ICT for development and social impact. <https://itforchange.net>
68. Knodel, M. et Salazar, J., 2023, A Guide to the Internet Engineering Task Force for Public Interest Advocates, Center for Democracy & Technology.
<https://cdt.org/wp-content/uploads/2023/02/Art19-Guide-to-the-IETF-2023-03-21.pdf>
69. Komaitis, K., 2024, Digital Governance Needs the IGF More Than It Needs a New ONU Office for Digital and Emerging Technologies, Tech Policy Press.
<https://www.techpolicy.press/digital-governance-needs-the-igf-more-than-it-needs-a-new-un-office-for-digital-and-emerging-technologies/>
70. Lee, Y.E., 2013, The Multistakeholder Model of Internet Governance. Review of Korean Society for Internet Information, 14(3), pp 21-34.
71. McDonald, E. et Kaspar, L., 2025, Everything you need to know about the WSIS+20 Review.
<https://www.gp-digital.org/everything-you-need-to-know-about-the-wsis20-review/>
72. Media Institute of Southern Africa (MISA), s.d., Media freedom and digital rights advocacy.
<https://www.misa.org>
73. Mueller, M., 1999, ICANN and Internet governance : sorting through the debris of 'self-regulation', *info*, Vol. 1 No. 6, pp. 497-520. <https://doi.org/10.1108/14636699910801223>
74. NCUC, 2025a, FAQ pour les nouveaux arrivants. <https://www.ncuc.org/faq/>
75. NCUC, 2025b, What is NCUC. <https://www.ncuc.org/>
76. Niestadt, M., 2024, Gouvernance de l'internet : Garder l'internet ouvert, libre et non fragmenté.
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/766272/EPRS_BRI\(2024\)766272_FR.pdf#page=4.29](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2024/766272/EPRS_BRI(2024)766272_FR.pdf#page=4.29)
77. NPOC, 2019, FAQ pour les nouveaux arrivants. <https://npoc.org/faq-for-newcomers/>
78. Paradigm Initiative, s.d., Digital rights and privacy advocacy. <https://paradigmhq.org>
79. Perplexity, s.d., Security at Perplexity. <https://www.perplexity.ai/hub/security>
80. PITG, s.d., Travel Fund. <https://pitg.gitlab.io/fund/>
81. Public Knowledge, s.d., Net neutrality and open internet advocacy. <https://www.publicknowledge.org>
82. Russell, A.L., 2006, "Rough consensus and running code" and the Internet-OSI standards war. IEEE Annals of the History of Computing, 28(3), pp. 48-61.
83. Typeform, 2021, Standard Contractual Clauses : 2021.
<https://help.typeform.com/hc/en-us/articles/4402049662996-Standard-Contractual-Clauses-2021>
84. Weitzenboeck, E., 2014, Hybrid net : the regulatory framework of ICANN and the DNS, International Journal of Law and Information Technology. <https://doi.org/10.1093/ijlit/eat016>

Annexes



Annexe 1 : Experts clés interrogés

N.	Nom de l'expert	Organisation	Thème de la gouvernance de l'internet
1	Abed Kataya	SMEX	FGI
2	Pilar Sáenz	Karisma	FGI
3	Karolina Iwańska	ECNL	FGI, ICANN
4	Vanja Skoric	ECNL	FGI, ICANN
5	Amrita Choudhury	CCAOI, Internet Society India	ICANN, FGI
6	Marília Maciel	Fondation Diplo	ICANN, UIT
7	Anupam Agrawal	Fondation indienne pour l'Internet	ICANN, IETF
8	Bimsara Manannalage	Sarvodaya-Fusion	FGI
9	Stephanie Borg Psaila	Fondation Diplo	UIT, IETF, FGI
10	Gitinywa A. Louis	Avocats de Kigali	FGI régional
11	Michaela Shapiro	Article 19	IETF, ICANN
12	Ashnah Kalemera	CIPESA	UIT, régional
13	Mallory Knodel	Fondation du Web social	IETF
14	Bram Fudzulani	AFRALO	ICANN
15	Caleb Ogundele	NPOC	ICANN
16	Victor Kapiyo	KICTANet	ITU

Annexe 2 : Liste des OSC échantillonnées

N.	Nom de l'organisation	Type d'organisation	Pays/région d'opération
1	Réseau des ONG du Bangladesh pour la radio et la communication (BNNRC)	OSC	Bangladesh
2	Freeworld International	OSC	Ghana
3	Rayznews	Groupe de base	Népal
4	Foro Ciudadano - Asociación Feminista Marcosur	Coalition régionale	ALC
5	Fondation Social Web	OSC	États-Unis
6	Fondation pour la gouvernance électronique et la gouvernance de l'internet en Afrique (EGIGFA)	OSC	Ghana
7	Digital Impact Alliance	ONG internationale	Afrique du Sud
8	Colnodo	OSC	Colombie
9	ISOC Ouganda	OSC	Ouganda/Afrique
10	Communauté unie pour le développement rural en Afrique	OSC	Kenya
11	Women Empower and Mentor All (Les femmes donnent du pouvoir et jouent un rôle de mentor)	Organisation à base communautaire	Kisumu, Kenya
12	Vinceservesolutions	Organisation à base communautaire	Nakuru, Njoro, Kenya
13	Ideal hub	OSC	Sri Lanka
14	Droits numériques Zimbabwe	OSC	Zimbabwe
15	Apex Media	OSC	Ouganda
16	FÉDÉRATION DES PEUPLES POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT NATIONAL (PEFENAP)	OSC	Malawi
17	DiploFoundation	OSC	Siège = Malte ; opère à l'échelle mondiale
18	Chapitre colombien de l'Internet Society	OSC	Colombie
19	Tecnoética Colombia	CSO	Cundinamarca, Colombie
20	Centre africain pour la recherche et l'innovation climatiques	Coalition régionale	Kenya
21	Société kényane pour la protection des données et la gouvernance (DPGSK)	OSC	Kenya
22	Icon Data and Learning Labs (laboratoires de données et d'apprentissage)	Organisation à base communautaire	Kenya
23	My Africa Trust	OSC	Botswana
24	Going Green Botswana	OSC	Botswana Gaborone, Francistown
25	Réseau des ONG du Bangladesh pour la radio et la communication	OSC	Bangladesh, Asie du Sud
26	Association pour la promotion du développement durable	OSC	Inde
27	Initiative de développement du Népal	OSC	Népal

N.	Nom de l'organisation	Type d'organisation	Pays/région d'opération
28	Bangladesh Unnayan Parishad	OSC	Bangladesh
29	Samahan ng Responsableng Anak ng Nayon, Inc. (SARANAY)	Organisation à base communautaire	Philippines
30	Matebelele et Pulse	OSC	Zimbabwe
31	Forum mondial pour le développement des médias	OSC	mondiale
32	Hiperderecho - Pérou	CSO	Pérou
33	Software Freedom Law Center, Inde	CSO	Inde
34	Article 19	OSC	Royaume-Uni / Monde
35	Duara Tatu Technologies	Entreprise de logiciels	Kenya
36	TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS BURUNDI	OSC	Burundi /EAC
37	Forus	OSC	Afrique
38	Fondation Karisma	OSC	Colombie
39	IPANDETEC	OSC	Amérique centrale
40	CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT (CRAD)	OSC	République centrafricaine
41	Association nationale des assistants d'enseignement	OSC	Maroc
42	ONG ASSAUVET	OSC	Cameroun
43	Association EDUC-ACTION	OSC	Cameroun
44	INNOVAZING VISION	OSC	République démocratique du Congo
45	Fraternité de développement (FRADE)	OSC	Guinée, territoire national
46	Conseil national des forums d'ONG humanitaires et de développement de la RDC CONAFOHD RDC	OSC	République démocratique du Congo
47	Forum des ONG pour le développement durable	OSC	République de Guinée
48	CROWN Global SA		CAMEROUN
49	CJACO	CSO	RD Congo
50	Association des avocats sans frontières	OSC	République du Congo
51	Association pour la conservation de la nature, le développement et l'encadrement des jeunes	OSC	RDC
52	AIDD (Aide internationale pour le développement durable)	OSC	Côte d'Ivoire
53	CHR Lomé-Commune	OSC	Togo
54	Union universelle SOLIDARITÉ DÉVELOPPEMENT	OSC	Espagne
55	IFCA Institut pour l'avenir commun des Amérindiens	OSC	HONDURAS
56	Direction générale de la société civile	Autre	Guinée équatoriale
57	Forum permanent des organisations de la société civile FPOSC	OSC	Honduras
58	Réseau des ONG du Bangladesh pour la radio et la communication	OSC	Bangladesh
59	KICTANet	OSC	Kenya

N.	Nom de l'organisation	Type d'organisation	Pays/région d'opération
60	Réseau d'ONG du Nigeria	Réseau/parapluie/association (société civile)	Nigéria
61	Alliance taïwanaise pour le développement international	Plate-forme nationale	Taiwan
62	Caucus des réseaux d'ONG de développement	OSC	Philippines
63	Fédération des ONG du Népal	Réseau d'OSC ou plate-forme nationale d'ONG	Népal
64	Plate-forme lituanienne des ONGD	Régionale	Lituanie
65	Aperçu	Organisation publique	Ukraine
67	Droits et Justice	Association de promotion des droits des femmes, des enfants, des migrants et des demandeurs d'asile	Maroc
68	Global Focus	Plate-forme nationale pour la société civile	Danemark
69	Plate-forme d'engagement des citoyens Seychelles	Plate-forme nationale des OSC	Seychelles
70	Conseil national des ONG de développement, CNONGD	Plate-forme nationale pour les OSC	Afrique du Sud
71	CONGAD	Plate-forme nationale des OSC	Afrique
72	PFNOSCM	Plate-forme des OSC	Afrique
73	REPONGAC	Plate-forme nationale OSC	Afrique
74	Réseau UNITAS - Union nationale des institutions d'action sociale	Plate-forme nationale d'organisations de la société civile	Afrique
75	POJOAJU, Association des ONG du Paraguay	Plate-forme nationale	Paraguay

Annexe 3 : Liste des OSC collaborant avec le secteur de l'UIT, par région

Région d'Afrique

Nom de l'OSC	Secteurs de l'UIT	Questions représentées
1. Association pour le progrès des communications (APC)	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, égalité des genres
2. Collaboration sur la politique internationale des TIC pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (CIPESA)	Tous les secteurs	Politique des TIC, accès, accessibilité financière, cybersécurité
3. Société Internet	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, normes, accès, sécurité
4. Institut des médias d'Afrique australe (MISA)	UIT-D, UIT-T	Liberté des médias, liberté d'expression, accès à l'information
5. Société civile africaine pour la société de l'information (ACSIS)	Tous les secteurs	Politique des TIC, accès, inclusion numérique, renforcement des capacités
6. Réseau des femmes ougandaises (WOUGNET)	ITU-D	égalité des genres, accès aux TIC, inclusion numérique
7. IT for Change	ITU-D	TIC pour le développement, impact social, inclusion numérique
8. Initiative Paradigme	UIT-D, UIT-T	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression
9. Partenaires mondiaux Numérique	Tous les secteurs	Politique des TIC, droits numériques, gouvernance de l'internet
10. Réseau d'action TIC du Kenya (KICTANet)	UIT-D	Politique des TIC, accès, accessibilité financière
11. Forum sud-africain des communications (SACF)	UIT-T	Politique des télécommunications, normes, spectre
12. Association pour le développement des médias au Sud-Soudan (AMDISS)	ITU-D	Développement des médias, liberté d'expression, accès à l'information
13. Programme pour les droits des médias (MRA)	UIT-D, UIT-T	Liberté des médias, liberté d'expression, droits numériques
14. OpenNet Afrique	UIT-D	Accès à l'internet, accessibilité financière, neutralité du réseau
15. Association des fournisseurs de services Internet du Zimbabwe (ZISPA)	UIT-T	Fourniture de services Internet, infrastructure, politique
16. Association des femmes des médias de Tanzanie (TAMWA)	UIT-D	égalité des genres, liberté des médias, accès à l'information
17. Forum des TIC de Zambie	ITU-D	Politique des TIC, accès, inclusion numérique
18. Autorité de régulation des communications du Malawi (MACRA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
19. Autorité rwandaise de la société de l'information (RISA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
20. Commission des communications de l'Ouganda (UCC)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

21. Communications Authority of Kenya (CA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
22. Commission nigériane des communications (NCC)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
23. Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) (Autorité indépendante des communications d'Afrique du Sud)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
24. Autorité de régulation des communications du Botswana (BOCRA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
25. Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

Amériques

Nom de l'OSC	Secteurs de l'UIT	Questions représentées
1. Connaissance du public	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, neutralité du réseau, accès à la large bande, propriété intellectuelle
2. Electronic Frontier Foundation (EFF)	Tous les secteurs	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression, innovation
3. Access Now	Tous les secteurs	Droits numériques, liberté de l'internet, internet ouvert
4. Centre pour la démocratie et la technologie (CDT)	Tous les secteurs	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression, politique technologique
5. Internet Society	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, normes, accès, sécurité
6. Droits numériques	ITU-D	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, accent mis sur l'Amérique latine
7. R3D : Red en Defensa de los Derechos Digitales (Réseau de défense des droits numériques)	ITU-D	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, axé sur l'Amérique latine
8. Intervozes - Coletivo Brasil de Comunicação Social	ITU-D	Droits à la communication, diversité des médias, liberté d'expression
9. APC	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, égalité des genres
10. Partenaires mondiaux pour le numérique	Tous les secteurs	Politique des TIC, droits numériques, gouvernance de l'internet
11. ARTICLE 19	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, liberté des médias
12. WITNESS	UIT-D	droits humains , technologie, défense de la vidéo
13. Open Technology Institute (OTI)	UIT-T	Neutralité du réseau, accès à la large bande, politique du spectre
14. Institut de technologie ouverte de New America (OTI)	ITU-T	Neutralité du réseau, accès à la large bande, politique du spectre
15. Projet d'accès aux médias (MAP)	UIT-D	Politique des médias, accès aux médias, diversité
16. Coalition nationale des médias hispaniques (NHMC)	UIT-D	Diversité, représentation et accès aux médias

17. Institut Benton pour le haut débit et la société	ITU-D	Accès à la large bande, inclusion numérique, politique
18. Presse libre	ITU-D	Réforme des médias, neutralité du réseau, accès au haut débit
19. Cause commune	ITU-D	Réforme des médias, démocratie, redevabilité
20. Rapports sur les consommateurs	UIT-T	Protection des consommateurs, normes technologiques
21. Alliance nationale pour l'inclusion numérique (NDIA)	ITU-D	Inclusion numérique, accès à la large bande, accessibilité financière
22. Commission fédérale des communications (FCC)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
23. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
24. Agência Nacional de Telecomunicações (ANATEL)	Tous les secteurs	Réglementation nationale, mise en œuvre des politiques
25. Instituto Federal de Telecomunicaciones (IFT)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

MENA

Nom de l'OSC	Secteurs de l'UIT	Questions représentées
1. 7amleh - Centre arabe pour l'avancement des réseaux sociaux	UIT-D	Droits numériques, liberté d'expression, liberté de l'internet dans le monde arabe
3. APC	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, égalité des genres
4. ARTICLE 19	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, liberté des médias
5. SMEX	UIT-D	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression, accent sur le Liban
6. Fondation Maharat	ITU-D	Liberté des médias, liberté d'expression, sécurité numérique, accent mis sur le Liban
7. Access Now	Tous les secteurs	Droits numériques, liberté de l'internet, internet ouvert
8. Global Partners Digital	Tous les secteurs	Politique des TIC, droits numériques, gouvernance de l'internet
9. Cyber Arabes	UIT-T	Cybersécurité, renforcement des capacités, sensibilisation
10. FGI arabe	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, politique numérique, coopération régionale
11. Association jordanienne du logiciel libre (JOSA)	ITU-T	Logiciels libres, accès à la connaissance, compétences numériques
12. Réseau arabe d'information sur les droits humains (ANHRI)	ITU-D	Droits humains, liberté d'expression, accès à l'information
13. Centre du Golfe pour les droits humains (GCHR)	ITU-D	Droits humains, liberté d'expression, droits numériques
14. Institut du Caire pour l'étude des droits humains (CIHRS)	ITU-D	Droits humains, liberté d'expression, droits numériques

15. Programme de communication pour la région MENA (MCP)	ITU-D	Développement des médias, liberté d'expression, accès à l'information
16. Commission de régulation des télécommunications (TRC), Jordanie	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
17. Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA), Égypte	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
18. Communications and Information Technology Commission (CITC), Arabie Saoudite	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
19. Autorité de régulation des télécommunications (TRA), EAU	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
20. Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), Sénégal	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
21. Instance Nationale des Télécommunications (INT), Tunisie	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
22. Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
23. Agence marocaine pour le développement numérique (ADD)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
24. Autorité de régulation des communications (CRA), Qatar	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
25. Autorité de régulation des télécommunications (TRA), Bahreïn	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

LATAM

Nom de l'OSC	Secteurs de l'UIT	Questions représentées
1. Droits numériques	Tous les secteurs	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, accent mis sur l'Amérique latine
2. R3D : Red en Defensa de los Derechos Digitales (Réseau de défense des droits numériques)	Tous les secteurs	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, accent sur l'Amérique latine
3. Intervozes - Coletivo Brasil de Comunicação Social	ITU-D	Droits à la communication, diversité des médias, liberté d'expression
4. APC	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, égalité des genres
5. ARTICLE 19	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, liberté des médias
6. Fundación Karisma	ITU-D	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, accent sur la Colombie
7. Asociación por los Derechos Civiles (ADC)	ITU-D	Droits numériques, vie privée, surveillance, accent mis sur l'Argentine
8. OBSERVACOM	ITU-D	Liberté des médias, accès à l'information, transparence
9. Red de Desarrollo Sostenible (SDR)	ITU-D	TIC pour le développement, durabilité, inclusion numérique

10. InternetLab	UIT-T	Gouvernance de l'internet, neutralité du réseau, vie privée
11. Droits de codage	UIT-D	Droits numériques, genre, technologie, données ouvertes
12. IP.rec	UIT-T	Propriété intellectuelle, accès au savoir, innovation
13. Núcleo de Informação e Coordenação do Ponto BR (NIC.br)	ITU-T	Gouvernance de l'internet, infrastructure, cybersécurité
14. Centre d'études sur la liberté d'expression et l'accès à l'information (CELE)	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, transparence
15. Red de Telecomunicaciones Sostenibles (RTS)	UIT-D, UIT-T	TIC durables, efficacité énergétique, changement climatique
16. Colnodo	UIT-D	Réseaux communautaires, inclusion numérique, accès
17. TEDIC	ITU-D	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, accent sur le Paraguay
18. Fundación Vía Libre	UIT-D	Logiciel libre, source ouverte, accès à la connaissance
19. Hiperderecho	ITU-D	Droits numériques, vie privée, liberté de l'internet, priorité au Pérou
20. Agência Nacional de Telecomunicações (ANATEL)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
21. Instituto Federal de Telecomunicaciones (IFT)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
22. Comisión de Regulación de Comunicaciones (CRC), Colombia	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
23. Subsecretaría de Telecomunicaciones (SUBTEL), Chili	Tous les secteurs	Réglementation nationale, mise en œuvre des politiques
24. Ente Nacional de Comunicaciones (ENACOM), Argentine	Tous les secteurs	Réglementation nationale, mise en œuvre des politiques
25. Organismo Supervisor de Inversión Privada en Telecomunicaciones (OSIPTEL), Pérou	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

Asie-Pacifique

Nom du CSO	Secteurs de l'UIT	Questions représentées
1. 7amleh - Centre arabe pour l'avancement des réseaux sociaux	UIT-D	Droits numériques, liberté d'expression, liberté de l'internet dans le monde arabe
2. Fondation pour l'autonomisation numérique (DEF)	ITU-D	Inclusion numérique, autonomisation des communautés, TIC pour le développement
3. LIRNEasia	Tous les secteurs	Politique des TIC, réglementation, accès, économie numérique
4. EngageMedia	ITU-D	Droits numériques, liberté d'expression, activisme médiatique
5. Société Internet	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, normes, accès, sécurité
6. APC	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, égalité des genres

7. Global Partners Digital	Tous les secteurs	Politique des TIC, droits numériques, gouvernance de l'internet
8. ARTICLE 19	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, liberté des médias
9. Bytes for All, Pakistan	UIT-D	Droits numériques, liberté de l'internet, accès, neutralité du réseau
10. Centre pour l'internet et la société (CIS)	Tous les secteurs	Gouvernance de l'internet, droits numériques, accès, données ouvertes
11. Fondation pour les droits numériques (DRF)	ITU-D	Droits numériques, vie privée, sécurité en ligne, genre
12. Fondation pour les médias alternatifs (FMA)	ITU-D	Droits numériques, liberté de l'internet, surveillance
13. Media Matters for Democracy (MMfD)	ITU-D	Liberté des médias, liberté d'expression, droits numériques
14. Open Net Initiative (ONI)	UIT-T	Censure, filtrage et surveillance de l'internet
15. Privacy International	UIT-T	Droits à la vie privée, surveillance, protection des données
16. SMEX	UIT-D	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression
17. Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
18. Infocomm Media Development Authority (IMDA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
19. Autorité australienne des communications et des médias (ACMA)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
20. Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC), Japon	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
21. Office of the National Broadcasting and Telecommunications Commission (NBTC), Thaïlande	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
22. Ministère des communications et de l'information (MCI), Singapour	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
23. Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
24. Department of Communications and the Arts, Australie	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
25. Ministère des communications et des technologies de l'information (MCIT), Indonésie	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

Europe

Nom de l'OSC	UIT Secteurs	Questions représentées
1. Droits numériques européens (EDRi)	Tous les secteurs	Droits numériques, vie privée, neutralité du réseau, réglementation des plateformes
2. Access Now	Tous les secteurs	Droits numériques, liberté de l'internet, internet ouvert

3. ARTICLE 19	UIT-D	Liberté d'expression, accès à l'information, liberté des médias
4. Privacy International	UIT-T	Droit à la vie privée, surveillance, protection des données
5. Homo Digitalis	UIT-D	Droits numériques, droits humains , technologie et société
6. Fondation Panoptikon	ITU-D	Surveillance, vie privée, protection des données, transparence
7. epicenter.works	ITU-D	Droits numériques, vie privée, internet ouvert, activisme
8. Centre Hermes pour la transparence et les droits humains numériques	ITU-D	Droits numériques, transparence, redevabilité, droits humains
9. Chaos Computer Club (CCC)	UIT-T	Cybersécurité, piratage, vie privée, éthique technologique
10. Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC)	UIT-D, UIT-T	Droits des consommateurs, télécommunications, services numériques
11. Forum européen des personnes handicapées (FEPH)	UIT-D	Accessibilité, inclusion numérique, technologies d'assistance
12. GSMA Europe	Tous les secteurs	Représentation de l'industrie, technologie mobile, spectre
13. ETNO, l'association européenne des opérateurs de réseaux de télécommunications	Tous les secteurs	Représentation de l'industrie, politique des télécommunications, infrastructure
14. DIGITALEUROPE	Tous les secteurs	Représentation de l'industrie, technologie numérique, politique
15. Association européenne des fournisseurs de services Internet (EuroISPA)	ITU-T	Représentation de l'industrie, infrastructure de l'internet, politique
16. Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	Tous les secteurs	Coopération réglementaire, politique des télécommunications
17. Office of Communications (Ofcom), Royaume-Uni	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre de la politique
18. Bundesnetzagentur, Allemagne	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
19. Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), France	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
20. Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni (AGCOM), Italie	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
21. Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia (CNMC), Espagne	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
22. Autorité portugaise des communications (Anacom)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
23. Autorité suédoise des postes et télécommunications (PTS)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

24. Agence finlandaise des transports et des communications (Traficom)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques
25. Autorité néerlandaise pour les consommateurs et les marchés (ACM)	Tous les secteurs	Perspective réglementaire nationale, mise en œuvre des politiques

Annexe 4 : Participation des OSC aux processus de l'IETF

Nom de l'organisation	Questions/sujets d'intérêt à l'IETF
Access Now	Accessibilité à l'internet, droits numériques, vie privée, surveillance, cryptage
Article 19	Liberté d'expression, censure, coupure de l'internet, droits humains en ligne
Centre pour la démocratie et la technologie (CDT)	Vie privée, surveillance, cybersécurité, cryptage, protection des consommateurs
Citizen Lab	Censure de l'internet, surveillance, sécurité numérique, droits humains en ligne
Fondation de la frontière électronique (EFF)	Droits numériques, vie privée, liberté d'expression, cryptage, propriété intellectuelle
Droits numériques européens (EDRi)	Protection des données, vie privée, surveillance, neutralité du réseau, réglementation des plateformes
Freedom House	Liberté de l'internet, censure, autoritarisme numérique, droits humains en ligne
Global Partners Digital	Droits numériques, gouvernance de l'internet, accès à l'information, cybersécurité
Human Rights Watch	droits humains en ligne, vie privée, surveillance, liberté d'expression, coupure d'internet
Société de l'internet	Gouvernance de l'internet, accessibilité, sécurité, ouverture, élaboration de normes
Institut de technologie ouverte (OTI)	Neutralité du réseau, accès à la large bande, politique du spectre, logiciels libres
Privacy International	Vie privée, surveillance, protection des données, transparence des gouvernements
Public Knowledge	Propriété intellectuelle, droits d'auteur, neutralité du réseau, accès à la large bande
Classement des droits numériques	Redevabilité des entreprises, liberté d'expression, vie privée, transparence
Reporters sans frontières (RSF)	Liberté de la presse, censure de l'internet, surveillance, sécurité numérique pour les journalistes
Projet Tor	Anonymat, vie privée, contournement de la censure, sécurité en ligne
Fondation Wikimedia	Libre accès, partage des connaissances, droits d'auteur, neutralité du réseau

WITNESS	Documentation sur les droits humains , défense de la vidéo, sécurité numérique
Association pour le progrès des communications (APC)	Droits de l'internet, égalité des genres, inclusion numérique, réseaux communautaires
Centre pour l'internet et la société (CIS)	Politique de l'internet, vie privée, liberté d'expression, inclusion numérique en Inde
Derechos Digitales	Droits numériques, vie privée, neutralité du réseau, internet ouvert en Amérique latine
Fondation des droits numériques (DRF)	Droits numériques, égalité des genres, sécurité en ligne, vie privée au Pakistan

Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de référence

Questionnaire de l'enquête en ligne

Introduction

Dans le cadre du projet de la [CADE \(Alliance de la Société Civile pour le Renforcement des Capacités Numériques\)](#) cofinancé par l'Union européenne, Forus a demandé à [Expectation State](#) de réaliser **une cartographie complète et une étude de référence sur l'engagement des organisations de la société civile dans les processus multilatéraux et multipartites de gouvernance de l'internet**. Les OSC, en particulier celles du Sud Global et de la majorité mondiale, continuent d'être insuffisamment représentées dans ces discussions essentielles. Ce manque de représentation et d'engagement significatif nuit à la capacité de la société civile à défendre des questions essentielles telles que les droits humains, l'accessibilité, l'inclusion et l'égalité des genres dans le domaine numérique.

L'enquête de référence vise à répondre à ce problème en identifiant et en documentant les questions existantes, émergentes et transversales ainsi que les lacunes dans l'engagement des OSC au sein des principaux forums sur la gouvernance de l'internet (GI). Elle approfondira les défis et les opportunités auxquels les OSC sont confrontées dans ces processus, en se concentrant sur les besoins de renforcement des capacités et sur les principales demandes de la société civile en matière de politique. Les données recueillies serviront à élaborer des recommandations exploitables et à partager les meilleures pratiques, dans le but de renforcer la participation des OSC aux IG.

L'enquête en ligne devrait durer entre 15 et 20 minutes. Le remplissage de l'enquête en ligne est entièrement volontaire. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses ; vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question et mettre fin à l'enquête à tout moment. L'enquête en ligne ne recueille pas d'informations personnelles identifiables (IPI) et ne pose pas de questions personnelles. Vos réponses seront traitées avec la plus grande confidentialité. Les données seront utilisées pour développer des tendances qui seront partagées avec les membres de Forus lors des prochains ateliers ainsi que lors du Forum sur la gouvernance de l'internet de cette année. Elles nous aideront également à identifier les besoins à long, moyen et court terme des membres du Forus en matière d'engagement dans la gouvernance numérique et de l'internet.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter ainsi que Kenneth de l'équipe Forus kenneth@forus-international.org

Lien de l'enquête | EN <https://iyvkyxaur7h.typeform.com/to/sJWNuUsm>
FN <https://iyvkyxaur7h.typeform.com/to/anlOQzfg>
SP <https://iyvkyxaur7h.typeform.com/to/o7KMctEV>

[Pour en savoir plus sur le projet de la CADE, cliquez ici, ainsi que sur le travail de Forus en matière de gouvernance et de droits numériques.](#)

Première section	Données démographiques et informations sur l'organisation
Nom de l'organisation :	Sélectionnez une option : • OSC locale • OSC nationale • Coalition régionale

	• Groupe de base
Type d'organisation :	Insérer la réponse
Pays/région d'opération :	Insérer la réponse
Principaux domaines d'action :	Sélectionnez une option (choix multiple) : • Droits humains • Liberté de l'internet, droits numériques et sécurité numérique • Égalité entre les hommes et les femmes • Autres domaines : _____
Taille de l'organisation :	Insérer • Nombre d'employés à temps plein : • Nombre de bénévoles :
Année de création :	Insérer la réponse
Fourchette du budget annuel :	Insérer (facultatif) : _____

Deuxième section	Engagement des OSC dans les forums de l'IG
Votre organisation a-t-elle participé à des forums sur la gouvernance de l'internet (GI) au cours des deux dernières années ?	Sélectionner l'option : • Oui • Non
Si oui, à quels forums de la GI votre organisation a-t-elle participé ?	(Sélectionnez tout ce qui s'applique) - o Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) - o Forums GI régionaux (par exemple, FGI Afrique, FGI Asie-Pacifique) - o Forums GI nationaux - o Ateliers ou webinaires thématiques de la GI - o Autres (veuillez préciser)
Sur une échelle de 1 à 5, comment évalueriez-vous le niveau d'engagement de votre organisation dans ces forums ?	Sélectionnez l'option - o 1 (très faible) - o 2 (Faible) - o 3 (modéré) - o 4 (élevé) - o 5 (Très élevé)

Troisième section	Défis liés à la participation des OSC
Quels sont les principaux obstacles rencontrés par votre organisation pour participer efficacement aux forums de la GI ?	(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) • Contraintes financières • Manque d'expertise technique • Difficultés liées à la politique • Accès limité aux informations pertinentes • Barrières linguistiques • Limites de l'infrastructure numérique • Autres (veuillez préciser)

Veillez préciser l'impact de ces difficultés sur votre participation :	Insérer la réponse

Quatrième section	Possibilités d'amélioration de l'engagement
Quelles sont les possibilités pour votre organisation d'accroître son engagement dans les processus de la GI ?	(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) • Augmentation des possibilités de financement • Renforcement des capacités en matière de plaidoyer numérique • Partenariats avec d'autres OSC • Accès à de meilleurs outils numériques • Soutien au plaidoyer politique • Autre (veuillez préciser)
Veillez décrire les stratégies fructueuses que votre organisation a utilisées pour renforcer l'engagement dans les forums de la GI :	Insérer la réponse

Cinquième section	Besoins en matière de renforcement des capacités
Dans quels domaines votre organisation a-t-elle besoin de renforcer ses capacités pour mieux s'engager dans les forums de la GI ?	(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) • Intelligence artificielle (IA) • Activisme numérique • Inclusion des genres dans les espaces numériques • Protection de la vie privée et sécurité en ligne • Analyse politique et plaidoyer • Autre (veuillez préciser)
Votre organisation serait-elle intéressée par une formation ou des ateliers sur ces sujets ?	Sélectionnez une option • Oui • Non

Sixième section	Facteurs d'inclusion
Votre organisation se concentre-t-elle sur des questions liées à l'intégration des femmes, des minorités sexuelles ou des personnes handicapées ?	Sélectionnez une option • Oui • Non
Si oui, veuillez décrire les défis spécifiques auxquels votre organisation est confrontée pour aborder ces questions dans le contexte de la GI :	Insérer la réponse

12. Quelles stratégies ou pratiques ont favorisé l'inclusion dans les activités de votre organisation liées à la GI ?	Insérer la réponse
---	--------------------

Septième section	Réflexions finales
Quel soutien supplémentaire aiderait votre organisation à mieux participer aux processus de la GI et à les influencer ?	Insérer la réponse
Autres commentaires ou suggestions :	Insérer la réponse

Annexe 6 : Guide d'entretien avec les experts clés

Introduction

Forus a demandé à Expectation State (ES) de réaliser une cartographie complète et une étude de base sur l'engagement des organisations de la société civile (OSC) dans les processus multilatéraux et multipartites de la gouvernance de l'internet (GI). Votre participation à cette recherche est de la plus haute importance. Cette étude de base est essentielle car les OSC, en particulier celles du Sud Global, ne sont pas représentées de manière adéquate dans ces discussions cruciales. Ce manque de représentation entrave leur capacité à défendre des questions essentielles telles que les droits humains, l'accessibilité, l'inclusion et l'égalité des genres dans le domaine numérique.

L'enquête de référence aborde cette question en identifiant et en documentant les questions existantes, émergentes et transversales ainsi que les lacunes dans l'engagement des OSC dans les principaux forums de la GI. Elle approfondira les défis et les opportunités auxquels les OSC sont confrontées dans ces processus, en se concentrant sur les besoins de développement et de renforcement des capacités. En recueillant ces données précieuses, l'enquête de référence permettra d'élaborer des recommandations exploitables et des bonnes pratiques pour renforcer la participation des OSC à la GI, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et leurs préoccupations prises en compte.

L'entretien avec l'expert clé devrait durer 60 minutes. Votre participation à l'enquête est entièrement volontaire. Votre participation est cruciale pour le succès de cette enquête de référence et nous respectons votre décision de contribuer. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses ; vous pouvez refuser de répondre aux questions et mettre fin à l'entretien à tout moment. La session des Entretiens avec des Experts Clé (EEC) ne recueillera qu'un nombre limité d'informations personnelles identifiables (PII) et ne posera pas de questions personnelles. Les informations collectées seront conservées sur un serveur sécurisé afin d'évaluer le projet et d'assurer un meilleur service de livraison. Vos réponses seront traitées avec la plus grande confidentialité. ES vous assure que votre vie privée est notre priorité absolue. Votre confiance est importante pour nous. Toutefois, même si les informations que vous fournissez sont utilisées dans le rapport d'enquête de base, les questions soulevées peuvent conduire à des changements immédiats à l'avenir.

Principe de non-nuisance

Expectation State adhère à ces principes éthiques :

- ES n'exposera pas davantage les personnes à des risques physiques, à la violence ou à d'autres violations des droits.
- ES ne portera pas atteinte à la capacité d'autoprotection d'un partenaire ou d'un bénéficiaire.
- ES gérera les informations sensibles de manière à ne pas compromettre la sécurité des répondants ou des personnes identifiables à partir des données.
- Des mesures spécifiques et des protocoles de protection des données ont été identifiés dans la stratégie d'atténuation des risques développée par ES.

Première section	Informations générales
Nom de l'organisation :	Sélectionnez une option : • OSC locale • OSC nationale • Coalition régionale • Groupe de base
Type d'organisation :	Insérer la réponse
Pays d'opération :	Insérer la réponse
Principaux domaines d'action :	Sélectionner une option (choix multiple) : • Droits humains • Liberté de l'internet, droits numériques et sécurité numérique • Égalité entre les hommes et les femmes • Autres domaines : _____
Veuillez donner un bref aperçu de votre organisation et de ses principaux domaines d'intervention.	Insérer la réponse
Quelle a été la participation de votre organisation aux forums sur la gouvernance de l'internet (GI) ?	Insérer la réponse

Deuxième partie	Engagement des OSC
Comment décririez-vous le niveau de participation de votre organisation aux forums sur la gouvernance de l'internet au cours des deux dernières années ?	Insérer une réponse
Participation aux forums de la GI : À quels forums sur la gouvernance de l'internet votre organisation	Sélectionnez l'option • FGI • ICANN

a-t-elle participé au cours des trois dernières années ?	• IETF • ITU
Type d'engagement : A quel titre votre organisation participe-t-elle à ces forums ?	Sélectionnez une option • Réponse rapide • Plaidoyer, • Développement politique • Recherche • Renforcement des capacités • Autres
Rôle d'engagement : Quels rôles votre organisation a-t-elle joués dans ces forums ? Et quelles fonctions sont généralement impliquées dans votre engagement ? Suggestions de réponses : • Panéliste. • Organisateur d'atelier. • Participant • Autres fonctions	Insérer la réponse
Qu'est-ce qui motive votre organisation à participer à ces forums ?	Insérer la réponse

Troisième partie	Défis liés à l'engagement
Quels sont les principaux défis auxquels votre organisation est confrontée lorsqu'elle s'engage dans les forums de la GI ? Sondez : Défis financiers, techniques, politiques ? Pistes de réponse : • Manque de financement. • Connaissances techniques limitées. • Barrières linguistiques. • Contraintes de temps • Autres	Insérer la réponse
Pouvez-vous donner un exemple précis de l'impact de ces difficultés sur votre participation ?	Insérer la réponse
Défis externes : Quels sont les facteurs externes qui entravent l'engagement de votre organisation dans les processus de GI ? Suggestions de réponses : • Environnement politique. • Restrictions réglementaires. • Manque de soutien des parties prenantes • Autres (insérer)	Insérer la réponse

Quatrième section	Possibilités d'engagement et renforcement des capacités
Avantages perçus : Quels avantages votre organisation retire-t-elle de sa participation aux forums de la GI ? Comment pensez-vous que les forums de la GI peuvent apporter des améliorations ? Invite de réponse : • Possibilités de mise en réseau. • Influence sur la politique. • Partage des connaissances. • Renforcement des capacités • Autres	Insérer la réponse
Exemples de réussite : Pouvez-vous donner des exemples d'engagements ou d'initiatives fructueux que votre organisation a entrepris dans le cadre des forums de la société de l'information ? Si vous pouvez donner un exemple, quel facteur contextuel a facilité cette réussite ?	Insérer la réponse
Quelles sont les possibilités d'accroître la participation de votre organisation au forum de la GI ? Sondez : Partenariats, financement, initiatives de renforcement des capacités ?	Insérer la réponse
Dans quels domaines votre organisation a-t-elle le plus besoin de soutien ou de formation pour renforcer son engagement dans la GI ? Sondez : IA, activisme numérique, plaidoyer politique ?	Insérer la réponse
Cinquième section	L'inclusion
Comment votre organisation aborde-t-elle les questions d'inclusion, en particulier en ce qui concerne le genre, les minorités sexuelles et les personnes handicapées, dans le cadre de ses activités liées à la GI ?	Insérer la réponse

Représentation des minorités sexuelles et des personnes handicapées : Comment votre organisation inclut-elle et représente-t-elle les minorités sexuelles et les personnes handicapées dans les forums de la GI ?	Insérer la réponse
Quels défis rencontrez-vous dans la promotion de l'inclusivité au sein de ces forums ?	Insérer la réponse
Pouvez-vous nous faire part de stratégies réussies ou de bonnes pratiques que votre organisation a utilisées pour renforcer l'inclusivité ?	Insérer la réponse

Section six	Localisation et décolonisation
Votre organisation intègre-t-elle des principes de localisation dans ses activités d'engagement de la GI ? Sondez : Dans l'affirmative, veuillez fournir des informations sur la manière dont elle le fait. Si ce n'est pas le cas, veuillez en donner la raison.	Insérer la réponse
Comment votre organisation intègre-t-elle les principes de localisation dans ses activités de GI ?	
Quels sont les défis et les opportunités que vous avez identifiés dans la mise en œuvre des principes de localisation ?	
Votre organisation prend-elle en compte les principes de décolonisation dans les processus d'engagement de GI existants ? Sondez : Dans l'affirmative, veuillez fournir des informations sur la manière dont cela est fait. Si ce n'est pas le cas, veuillez en expliquer les raisons.	Insérer la réponse

Septième section	Orientations futures et recommandations
Lacunes numériques et activisme : Quelles sont les lacunes numériques qui entravent la participation de votre organisation aux processus de GI ? (par exemple, l'accès à la technologie, la culture numérique). Sondez : Comment votre organisation s'engage-t-elle dans l'activisme numérique dans le contexte de la GI, c'est-à-dire aux niveaux régional et national ?	Insérer la réponse

Quelles recommandations feriez-vous pour renforcer l'engagement des OSC dans les forums de la GI, en particulier celles qui représentent des groupes marginalisés ?	Insérer la réponse
Quelles sont les principales priorités de votre organisation pour s'engager dans les processus de la GI ?	Insérer la réponse
Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'avons pas abordé ?	Insérer la réponse